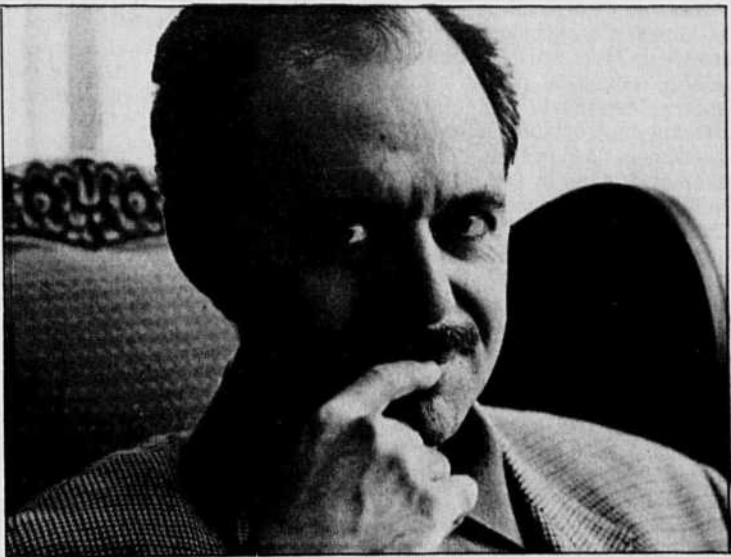


L'ENTREVUE DU LUNDI



PIERRE ASSOULINE

L'écrivain et journaliste français Pierre Assouline, biographe, entre autres, de Gaston Gallimard et d'Albert Londres, est un Sherlock Holmes, qui, quoique peu enclin à se confier, livre quelques-uns de ses secrets à Odile Tremblay.

Page 9

Plus de 800 exposés sur toutes les formes de violence

Jean Chartier

LE 2E CONGRÈS mondial sur la violence s'est ouvert à Montréal, hier, et on attend plus de 800 communications au cours de la semaine, dont la moitié sur la violence faite aux femmes, en particulier l'infériorisation, l'inceste, la violence conjugale et le harcèlement sexuel.

C'est ce que prévoit le président du comité organisateur du congrès, le philosophe montréalais Venant Cauchy.

M. Cauchy ajoute que les conflits interethniques sont également à l'étude, les droits individuels par rapport aux droits collectifs, en particulier par rapport aux droits linguistiques, la violence ayant trait aux groupes autochtones, la violence touchant la nature, voire les rapports de l'art à la violence. D'ailleurs, plusieurs vernissages auront lieu dans des galeries d'art montréalaises cette semaine traitant de ce thème.

La sous-directrice générale de l'Unesco, responsable des sciences sociales et humaines, Mme Francine Fournier, est venue annoncer que l'Unesco accorde son haut patronage à ce 2e Congrès mondial. Mme Fournier rappelle que l'Unesco est née des cendres d'une guerre inouïe et que cet organisme représente un pari sur la science, les cultures et l'éducation. L'Unesco préfère soutenir cette action nouvelle sur la violence plutôt que l'initier. Mme Fournier dit l'organisme international fort préoccupé des violences structurelles,

des violences collectives et individuelles.

Le fondateur et président de l'Association internationale d'échanges scientifiques sur la violence et la coexistence humaine, le juge français Louis-Edmond Pettiti, s'inquiète grandement pour sa part de la recrudescence sous toutes ses formes de la violence personnelle et familiale dans les sociétés occidentales, tant les mauvais traitements aux enfants que les incestes, les violences familiales, le tourisme sexuel « avec ses formes abominables », et le travail des enfants.

Ce juge à la Cour européenne des droits de l'homme a mis sur pied cet organisme qui vise à grouper en dehors des cadres universitaires, les gens de terrain et les universitaires sur ces préoccupations de violence. M. Pettiti est fort inquiet de la montée de l'intégrisme religieux et il souhaite que des universitaires et des hommes de terrain de sociétés musulmanes se joignent à la nouvelle organisation.

Le 1er Congrès mondial sur la violence s'était tenu à Jérusalem en 1990. Sous la direction de M. Cauchy, les organisateurs montréalais à ce 2e congrès ont réussi à attirer un nombre considérable de Québécois. On attend en effet quelque 1200 personnes dont 60 % de Québécois cette semaine.

M. Pettiti s'attend qu'on parle beaucoup de la violence faite aux femmes parce qu'on a pris conscience de la réalité des femmes

Voir page 4: Violence

Les Serbes font feu sur tous les fronts

Les secours de l'ONU arrivent malgré tout à Sarajevo

d'après AFP et PC

BELGRADE — La Bosnie-Herzégovine a renoué hier avec les pires journées de ses trois mois de guerre, avec le lancement par les forces serbes séparatistes d'une vaste offensive tous azimuts.

Par ailleurs, le chef de l'état-major des Forces armées canadiennes, le général John de Chastelain, est arrivé hier à Sarajevo où il s'est entretenu avec des soldats canadiens de la force des Nations unies.

Sauf à Sarajevo, de violents combats ont été signalés par plusieurs sources concordantes dans toutes les régions de cette république pluri-ethnique du centre de l'ex-Yougoslavie : au nord, vers Bosanski Brod, au sud, au-dessus de Mostar ainsi qu'à l'est, sur Gorazde et au centre-ouest, à Bugojno.

La capitale bosniaque, s'est retrouvée dans l'oeil du cyclone. Une très relative trêve dominicale s'y est instaurée, et pour la première fois en 70 jours, un convoi d'aide alimentaire a pu être acheminé de l'aéroport jusqu'à Dobrinja, l'ancien village olympique devenu une cité-dortoir.

Douze camions chargés de 108 tonnes vivres, escortés par huit blindés de la FORPRONU, la force de protection des Nations unies, ont ainsi ravitaillé les habitants de ce quartier très exposé en contrebas des batteries serbes, et où vivent des musulmans et des Serbes.

Presque partout ailleurs, d'après les sources bosniaques et serbes, la Bosnie-Herzégovine a connu une journée de combats et de bombardements. Les forces serbes locales, qui prétendent avoir coupé le cordon

ombilical avec l'armée fédérale, ont fait état d'avancées décisives au sud et au nord.

Mais c'est d'abord aux confins est de cette république, à Gorazde, un gros bourg musulman dans la vallée de la Drina, que la situation paraît la plus dramatique. Pour le deuxième jour consécutif, les forces serbes ont poursuivi leur attaque contre cette ville où vivent assiégées depuis le 12 avril, entre 70 000 et 110 000 personnes, selon les différentes sources bosniaques, dont 40 000 réfugiés.

D'après les autorités bosniaques, un premier assaut a été repoussé, mais un deuxième se préparait, déjà précédé par un déluge de feu. « La situation s'aggrave sans cesse. Gorazde vit peut-être ses dernières heures » a déclaré le président bosniaque.

Voir page 4: Les Serbes

Dans le sillage de Christophe Colomb

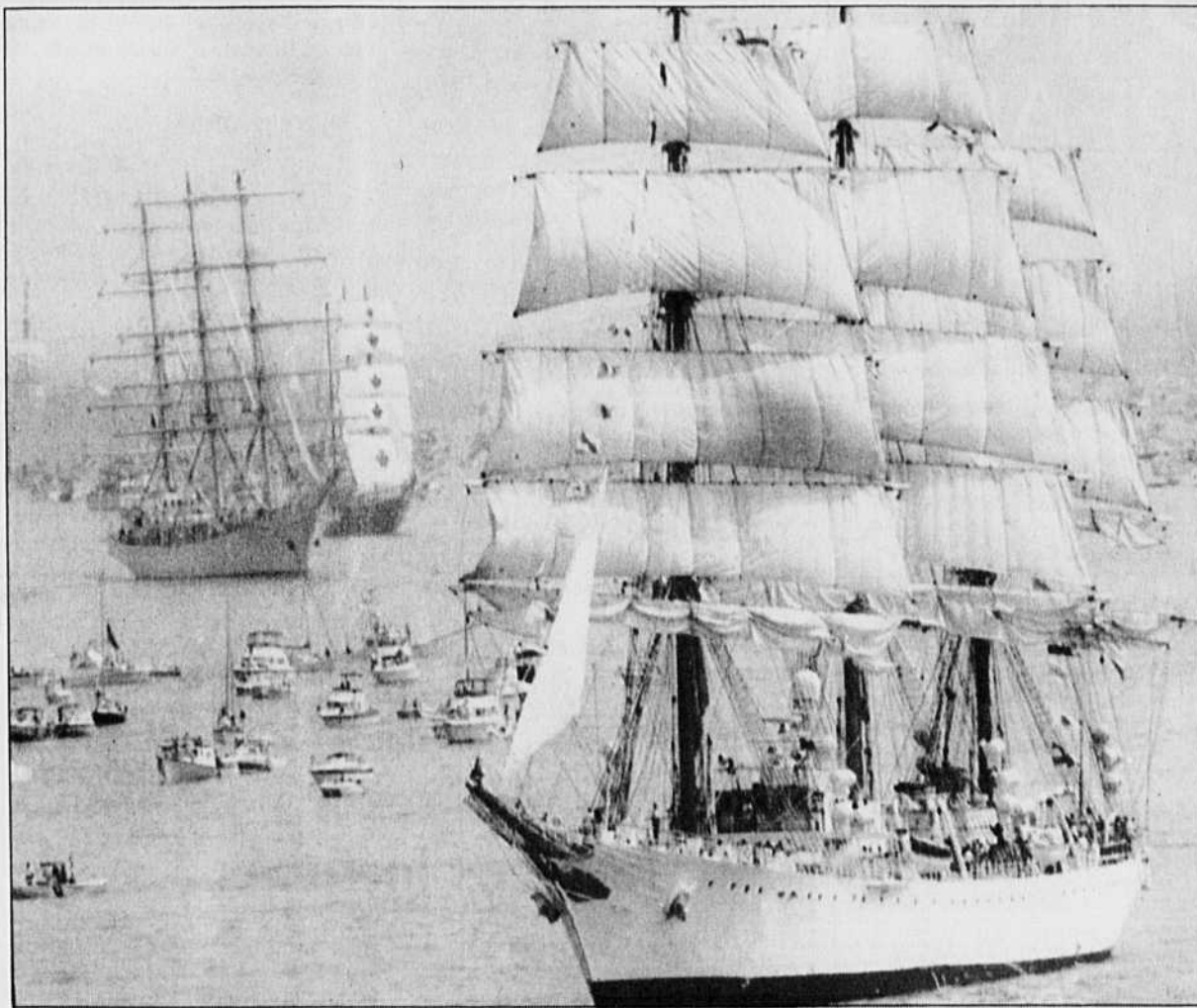


PHOTO AP

Un million de spectateurs

Des centaines de milliers de personnes se sont rassemblées samedi sur le front de mer pour regarder quelque 200 voiliers de 35 pays parader dans le port de Boston pour célébrer le 500e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Ci-haut, le grand voilier polonais *Młodzieży* en train de virer dans le port. Selon les organisateurs de cette manifestation, plus d'un million de personnes ont regardé la parade. C'était la dernière manifestation maritime américaine pour célébrer ce 500e anniversaire. La semaine dernière, les navires avaient navigué dans le port de New York. Les spectateurs ont pu assister pendant six heures au défilé de 25 navires grésés en carré, bricks et schooners et d'un essaim de bateaux plus petits.

Éclatant triomphe de Robert Lepage à Londres

Robert Lévesque

Envoyé du DEVOIR

LONDRES — Le metteur en scène Robert Lepage, à 34 ans, vient de réussir à Londres une percée internationale sans précédent pour un homme de théâtre québécois. Qualifié de « jeune Peter Brook » par plusieurs critiques influents de la capitale britannique, Lepage vient de signer une remarquable mise en scène de *Midsummer Night's Dream*, un spectacle qui fait événement au pays de Shakespeare.

Jeudi soir dernier, dans l'immense salle Olivier du *Royal National Theatre*, le lieu le plus prestigieux du théâtre anglais, la foule a longuement applaudi et bruyamment manifesté son plaisir (rarisime phénomène pour des spectateurs de théâtre britanniques) à l'issue de la *press night* où la grande compagnie d'état venait de proposer ce *Songé d'une nuit d'été* de Shakespeare dans la nouvelle production-maison signée par le Québécois Robert Lepage.

Vingt-quatre heures après, dans la nuit de vendredi à samedi, les criti-

ques paraissaient en trombe dans six journaux de la *City*. Trois d'entre elles, favorables ou non, situaient le *Dream* de Lepage en ligne droite avec celui que Peter Brook signa à Londres en 1970. Signe d'intérêt et de *talk of the town*, Lepage a droit à une critique parfaitement partagée dans les grands quotidiens, trois pour et trois contre. Dans chacun des « papiers », que l'on soit très pour (comme Benedict Nightingale du *Times*) ou très contre (comme Paul Taylor du *The Independent*), les critiques les plus respectées, on a tremblé de la violence faite aux femmes, on a tremblé de la violence faite aux femmes, on a tremblé de la violence faite aux femmes.

Robert Lepage est le premier

Nord-Américain invité à mettre en scène un Shakespeare au *Royal National Theatre*. Le directeur artistique Richard Eyre, qui a succédé en 1988 à Sir Peter Hall qui avait succédé en 1974 à Sir Laurence Olivier le fondateur du *National* en 1962, a été séduit par les productions du *Polygraphe* et des *Plaques tectoniques* que Lepage a présenté en 1990 dans la petite salle (le Cottesloe) du *National* et il a proposé à Lepage de monter *Songé d'une nuit d'été* dans la grande salle avec les acteurs de la compagnie. Le résultat (j'ai assisté à deux représentations, une avant-première le 8 juillet, et le *press night* du 9 juillet) est des plus impressionnants. À deux reprises, j'ai été témoin du grand intérêt du public et de l'ovation qui suit la représentation. La direction du *National*, qui parle de faire circuler en tournée mondiale ce *Songé* de Lepage (peut-être viendra-t-il un jour à Montréal ?), est fort satisfaite de l'expérience, et l'on est déjà en discussion pour une autre mise en scène du *young French-Canadian director*.

La mise en scène de Lepage

rompt radicalement avec l'imagerie habituelle de cette comédie que Shakespeare a écrite en 1594 pour un mariage à la cour d'Élisabeth Ière. Le créateur de *Vinci* a évacué le classique grain de fantaisie que l'on injecte à cette triple intrigue entrelacée où le jour du mariage de Thésée et d'Hyppolita à Athènes un Roi des elfes (Obéron) injecte à Titania la Reine de la nuit un philtre d'amour qui lui fera faire l'amour avec un âne, et qui va aussi mélanger les amours de deux couples d'amoureux des environs, alors qu'une troupe de saltimbanques arrive pour jouer dans la campagne d'Athènes, devant la cour de Thésée, une tragédie parodique d'un couple qui va se suicider d'amour.

Peter Brook, en 1970, au moment de quitter Londres pour fonder un centre européen de théâtre et s'installer à Paris, avait signé un *Songé* qui rompait avec les poncifs féériques de cette comédie ambiguë. Dans une scène ressemblant à une grande boîte blanche, où les acteurs habillés de pyjamas blancs se te-

Voir page 4: Éclatant



PHOTO JACQUES GRENIER

Robert Lepage

CAHIER
SPÉCIAL

ÉDUCATION — Formation des maîtres

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

842-9645

Date de tombée: le 7 août 1992

PARUTION
le 15 août
DANS
LE DEVOIR

D'ici l'an 2001, le quart des professeurs actuels des niveaux primaire et secondaire auront pris leur retraite. La situation est semblable dans les cégeps.

Quels changements provoquera ce rajeunissement du corps professionnel? Quels standards doit-on exiger de ces nouveaux maîtres? les futurs professeurs possèdent-ils une formation suffisante pour enseigner à nos enfants? Comment s'y prendra-t-on, dans les universités, pour accueillir cette nouvelle clientèle?

Dans son édition du 15 août, **LE DEVOIR** se penchera sur l'éducation de demain au Québec.

Petit lexique pour s'y retrouver dans les offres faites au Québec

Pierre April
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Depuis la mort de Meech en juin 1990, les rapports et les offres constitutionnels se sont multipliés à un point tel qu'il est devenu de plus en plus difficile de déterminer ce qui a été ou est encore sur la table.

Pour bien saisir le chemin parcouru, il est devenu essentiel de faire la somme de tout ce qui a été offert ou proposé au Québécois depuis un peu plus de deux ans et à partir des exigences de Meech.

Il y a eu les rapports de la Commission Bélanger-Campeau et Allaire du Parti libéral du Québec (au printemps de 1991), les propositions fédérales de septembre 1991, Beaudoin-Dobbie en mars 1992 et finalement l'entente intervenue le 7 juillet.

SOCIÉTÉ DISTINCTE

MEECH: On reconnaît au Québec le pouvoir de préserver et promouvoir son caractère distinct. Cela est assorti de l'obligation de protéger sa minorité anglophone. La notion de société distincte n'est pas précisée.

BÉLANGER-CAMPEAU: Le Québec doit tenir un référendum et choisir entre un fédéralisme renouvelé ou la souveraineté. La notion de société distincte n'est pas retenue puisqu'elle a été rejetée le 23 juin 1990.

ALLAIRE: Il réclame l'autonomie politique dans le cadre d'une

réorganisation en profondeur du régime fédéral.

SEPTEMBRE 1991: Ottawa ramène la notion de société distincte qui ne s'applique plus qu'à la culture, la langue et le code civil.

BEAUDOIN-DOBBIE: Le Québec doit préserver et promouvoir sa société distincte qui comprend une majorité d'expression française, une culture unique et une tradition de droit civil.

JUILLET 1992: La société distincte ne s'applique qu'à la langue, la culture et le droit civil. Il reste à définir si elle se retrouvera dans la Charte ou dans une clause Canada.

LE SÉNAT

MEECH: Toutes les provinces peuvent suggérer au fédéral des candidats. Elles obtiennent un droit de veto sur les modifications aux institutions fédérales. Ottawa s'engage à procéder à la réforme de la Chambre haute et à d'autres négociations constitutionnelles, une fois que le Québec aura réintégré la constitution.

BÉLANGER-CAMPEAU: Aucune recommandation spécifique sur cette question.

ALLAIRE: Abolition pure et simple du Sénat.

SEPTEMBRE 1991: Le fédéral introduit la notion d'un Sénat élu à représentation proportionnelle et plus équitable qui n'érode pas les pouvoirs de la Chambre des communes. Son veto est suspensif.

BEAUDOIN-DOBBIE: Les sénateurs sont élus pour un mandat de six ans. Le veto du Sénat est suspensif. Le Québec et l'Ontario doivent y détenir 40 % des sièges ainsi que les provinces de l'Ouest. Les Maritimes et les Territoires se partagent le reste (20 %).

JUILLET 1992: Le Sénat sera élu et égal et pourra renverser certaines décisions des Communes où le nombre de sièges augmentera de 295 à 312, dont 78 au Québec. Le nombre de sénateurs québécois passera de 24 à huit comme toutes les autres provinces.

COUR SUPRÊME

MEECH: Le Québec obtient trois juges sur neuf. La garantie est constitutionnelle.

BÉLANGER-CAMPEAU: Rien de spécifique.

ALLAIRE: Création d'un tribunal communautaire pour les lois placées sous la responsabilité de l'État central.

SEPTEMBRE 1991: Trois juges de droit civil issus du Québec.

BEAUDOIN-DOBBIE: Trois juges formés au droit civil issus du Québec.

JUILLET 1992: Le principe des trois juges québécois est reconnu.

FORMULE D'AMENDEMENT

MEECH: Un veto à toutes les provinces pour les changements aux institutions fédérales, pour les modifications aux territoires provinciaux et pour la création de nouvelles provinces.

BÉLANGER-CAMPEAU: Cette question devrait être négociée avec le gouvernement fédéral après la tenue d'un référendum au Québec.

ALLAIRE: Toute modification constitutionnelle doit être approuvée par une majorité de provinces représentant au moins 50 pour cent de la population et où le Québec a un droit de veto.

SEPTEMBRE 1991: La formule des sept provinces représentant 50 pour cent de la population avec la possibilité de négocier un droit de veto universel pour certains sujets revient.

BEAUDOIN-DOBBIE: Un droit de veto pour le Québec et, si possible, la disparition de la règle laborieuse de l'unanimité des provinces dans certains cas.

JUILLET 1992: Le veto est accordé à toutes les provinces, une fois que la question du Sénat aura été réglée.

PARTAGE DES POUVOIRS

MEECH: Le Québec exige l'immigration.

BÉLANGER-CAMPEAU: Récupération de compétences dans tous les secteurs, qu'ils soient économiques, sociaux ou culturels.

ALLAIRE: On réclame 22 pouvoirs exclusifs. On accepte de partager dans 10 secteurs dont l'immigration, les institutions financières, les pêcheries, la politique étrangère et les télécommunications. On concède au fédéral l'exclusivité dans la défense, les douanes, la monnaie, les paiements de transfert et la dette nationale. On parle d'union économique.

SEPTEMBRE 1991: Le gouvernement fédéral est prêt à partager dans la formation de la main-d'œuvre et l'immigration. Il abandonnerait les secteurs du tourisme, des forêts, des mines, des loisirs, de l'habitation et des affaires municipales. Il ne s'engage pas à se tenir à l'écart des domaines exclusifs aux provinces. Il introduit la notion de marché commun canadien et réclame plus de pouvoirs pour mieux contrôler l'économie nationale.

BEAUDOIN-DOBBIE: Le Québec obtient un droit exclusif de légiférer en matière de culture. Dans la formation de la main-d'œuvre, il pourra s'entendre avec le fédéral et obtenir les pleins pouvoirs avec compensation financière. Dans tous les autres domaines, le fédéral est prêt à conclure des ententes bilatérales et il réclame la libre circulation des personnes, des biens et des services. On propose un tribunal commercial. Le fédéral s'engage à protéger les principes d'universalité et d'accessibilité des programmes sociaux.

JUILLET 1992: Rien n'est encore précisé, mais le Québec s'attend à obtenir l'exclusivité dans la formation de la main-d'œuvre et les ressources humaines.

AUTOCHTONES

MEECH: Rien.

BÉLANGER-CAMPEAU: La volonté des peuples autochtones d'accéder à une plus grande autonomie gouvernementale doit être respectée.

ALLAIRE: Les nations autochtones sont nos partenaires et nos égaux.

SEPTEMBRE 1991: Les autochtones participent maintenant aux négociations constitutionnelles, ils obtiennent au moins un siège au Sénat et l'autonomie gouvernementale.

BEAUDOIN-DOBBIE: Cette autonomie devient un droit inhérent.

JUILLET 1992: Une disposition prévoit un délai de cinq ans avant l'intervention des tribunaux pour forcer la mise en œuvre des gouvernements autochtones.



VOIR MONTRÉAL

avec Jean-Claude Marsan

La maison de la douane

LA MAISON et le square de la douane, intégrés aujourd'hui au Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal à la Pointe-à-Callière, comptent parmi les premiers éléments d'architecture et d'aménagement urbain à témoigner éloquentement de la présence des Britanniques dans la cité.

La Maison de la douane fut conçue en 1836 par John Ostell. Avec Victor Bourgeois, Ostell fut l'architecte le plus important à Montréal au XIXe siècle. Né à Londres le 7 août 1813, il y étudia probablement un peu d'architecture, de génie et d'arpentage, avant de venir s'établir à Montréal en 1834; il y resta jusqu'à sa mort, survenue le 6 avril 1892.

Ostell ne manqua pas d'ouvrage dans sa ville d'adoption. Il faut dire qu'il avait eu la sagesse d'épouser Éléonore Gauvin, fille d'une famille canadienne-française et catholique bien en vue, ce qui le rendit acceptable à la communauté francophone, aux Sulpiciens et à l'évêque, Mgr Ignace Bourget. Comme architecte, on lui doit, notamment outre cette Maison de la douane, le pavillon des arts de l'Université McGill, les tours de l'église Notre-Dame, la façade de l'église de la Visitation au Sault-au-Récollet, l'église Notre-Dame-de-Toutes-Grâces, le grand séminaire de la rue Sherbrooke, le palais épiscopal (détruit dans l'incendie du 9 juillet 1852), la reconstruction de l'église Saint-Jacques (après qu'elle fut rasée dans le même incendie de juillet 1852), l'Asile-de-la-Providence (démoli), l'église Sainte-Anne de Pointe-Saint-Charles (également démolie), la Canada Sugar Refinery (détruite en partie), la construction et la rénovation de plusieurs maisons et magasins, sans compter le plan d'aménagement du campus de l'Université McGill ainsi que celui du cimetière catholique de Notre-Dame-des-Neiges.

Comme cette douane constituait sa première œuvre en Amérique et, qu'en outre, elle était située dans un cadre urbain où prédominaient une architecture publique inspirée par les modèles provinciaux français et l'architecture vernaculaire, Ostell semble avoir voulu faire étalage de ses connaissances en architecture classique d'inspiration métropolitaine.

Construite dans l'ancienne place du Marché, la Maison de la douane est ainsi visible des quatre côtés comme une résidence toscane. C'est un bâtiment néo-classique, inspiré par l'architecture palladienne alors à l'honneur en Grande Bretagne et par le classicisme de James Gibbs (1682-1754), le plus important architecte d'églises à Londres au début du XVIIIe siècle. Ce dernier a écrit un ouvrage sur l'architecture *A Book of Architecture*, publié à Londres en 1728, qui aura une grande influence sur l'architecture de la côte atlantique de l'Amérique coloniale. Ostell s'est manifestement inspiré pour sa douane de cet ouvrage (bien qu'il eût été écrit un siècle plus tôt) et de l'architecture de Gibbs qu'il a pu apprécier à Londres avant d'immigrer à Montréal.

Bien que l'on ne s'en rende pas toujours compte, et c'est sans doute une des qualités de l'immeuble de transcender cette accumulation, ce petit édifice présente un véritable éventail des expressions, ornements et détails caractéristiques du style néo-classique: frontons triangulaires, colonnes et pilastres

engagés toscans, chaînages d'angle, fenêtres serliennes, fenêtres à guillotine à carreaux, etc. Il fut agrandi en 1881-1882 par l'architecte Alphonse Raza, lequel réutilisa la façade sud originelle mais altéra la symétrie des façades latérales.

Si ce bâtiment nous apparaît, après l'analyse, bien chargé d'ornements pour sa petite taille, il ne fait pas de doute cependant qu'il a dû plaire par son aplomb et ses références stylistiques aux commerçants montréalais, précisément comme symbole de leur importance grandissante dans la communauté. Le fait qu'il ait été, au surplus, implanté dans l'ancienne place du Marché héritée du Régime français est révélateur également de cette transformation sociale.

Sous l'ancien Régime, deux places urbaines étaient importantes à Montréal: la place du Marché et la place d'Armes. Cette dernière, comme on le sait, jouxtait l'église Notre-Dame, construite en plein milieu de la rue du même nom. Que la place du Marché, lieu de rencontres et d'échanges par excellence pour les citoyens, ait été utilisée avec l'arrivée des Britanniques pour y construire la Maison de la douane et y aménager un square est indicatif d'un double changement.

En premier lieu, cela signifie clairement que la petite ville n'est plus uniquement un lieu d'échanges pour la population locale mais un centre d'import-export. Le square n'a plus le rôle, comme l'ancienne place du Marché, d'accueillir des personnes pour faciliter leurs activités commerciales, mais de mettre en valeur la douane, symbole des transactions entre pays. Il est à noter, d'ailleurs, que l'immeuble possède deux façades principales, traitées d'une façon différente sur le plan architectural. L'une, sur la rue de la Commune, fait face au port et établit le lien avec l'extérieur; l'autre, sur la rue St-Paul, assure la liaison avec la ville.

En second lieu, cela est indicatif d'un changement culturel majeur dans l'aménagement urbain. En effet, le square, comme celui qui sera aménagé devant la Maison de la douane, avec son cadre de verdure, ses arbres et sa clôture en fer forgé, constitue une forme urbaine typiquement britannique, issue des principes d'aménagement de la Renaissance. Il apparaît à Londres, avec l'ère géorgienne, au début du XVIIIe siècle, pour se répandre ensuite dans tout le Royaume-Uni. Il se distingue des places du continent européen par son caractère intime, polarisant, avant tout domestique. Les places européennes continentales avaient plutôt recours à l'axe pour mettre en valeur le pouvoir séculier ou religieux, comme le reflète à Montréal à l'époque française l'emplacement de l'église Notre-Dame en plein milieu de la rue.

Aujourd'hui, pour permettre l'accès aux vestiges archéologiques situés sous l'ancien square de la Maison de la douane, ce dernier a été remplacé par une plate forme surélevée. Ce qui a été gagné sur le plan des objectifs didactiques a malheureusement été perdu sur le plan de la culture urbaine. La Maison de la douane, en se retrouvant orpheline de son square, apparaît désormais étrangère à son environnement ambiant.

Jean Paul II sera hospitalisé pour des troubles intestinaux

CITÉ DU VATICAN (AP) — Le pape Jean Paul II a annoncé dimanche qu'il allait se rendre dans la soirée dans un hôpital de Rome pour y subir des examens médicaux. Selon le porte-parole du Vatican, Joaquim Navarro, le souverain pontife souffre de «troubles intestinaux», et une intervention chirurgicale n'est pas exclue.

Jean Paul II, 72 ans, a annoncé son hospitalisation lors de la prière dominicale de l'Angelus.

«Je voudrais vous faire une confidence», a-t-il déclaré aux fidèles rassemblés sur la place Saint-Pierre. «Je me rendrai ce soir à la clinique de Gemelli pour y subir des examens médicaux. Je vous demande de prier pour que le Seigneur soit à mes côtés et me soutienne.»

Le porte-parole du Vatican a immédiatement organisé une conférence de presse pour préciser que Jean-Paul II souffrait depuis quelques jours de troubles intestinaux, entraînant une douleur «modérée». Lors de l'attentat perpétré en 1981

par Ali Agca, le pape avait été atteint par balle au ventre, mais Joaquim Navarro n'a pas précisé si cela a provoqué les troubles actuels.

Le pape, qui sera admis dans le département de chirurgie de la clinique, sera soumis à un examen par scanner, selon le porte-parole qui «n'exclut pas une intervention chirurgicale». L'hospitalisation complètera les examens aux rayons X déjà entrepris ces derniers jours au Vatican et permettra de déterminer la thérapie à suivre.

Invité à préciser si les troubles intestinaux du pape avaient pour origine ses deux voyages en Afrique cette année, le porte-parole a souligné qu'il s'agissait «de troubles, non d'une infection».

Jean Paul II avait paru parfois fatigué au cours des derniers mois, mais semblait en bonne forme dimanche lors de son discours de l'Angelus. Il avait déclaré samedi qu'il comptait se rendre dans les pays baltes en septembre 1993, «si Dieu le veut».

MONTRÉAL À MOI

La Corporation des Célébrations du 350^e anniversaire de Montréal et l'Union des écrivains et des écrivains québécois vous invitent à participer au concours "Mon Montréal à moi". 30 ouvrages rendant hommage à Montréal ont été sélectionnés dans différentes catégories par un jury formé à cet effet. Ces 30 ouvrages, dont six seront primés par le jury, constituent la PETITE BIBLIOTHÈQUE DU PARFAIT MONTRÉALAIS. Un septième ouvrage sera primé par le public. Nous vous invitons donc à voter pour le livre de la "PETITE BIBLIOTHÈQUE" que vous préférez. Le titre qui recueillera le plus de voix s'ajoutera aux six ouvrages couronnés par un prix et pour lesquels les auteurs recevront une bourse de 2,000\$ lors de la cérémonie officielle de remise des prix en septembre 1992. En votant, courez la chance de remporter le premier prix offert par LE DEVOIR, soit "LA PETITE BIBLIOTHÈQUE DU PARFAIT MONTRÉALAIS", constituée par les 30 ouvrages sélectionnés par le jury ou l'un des 20 lots des sept livres primés. Les noms des gagnants seront tirés au sort en septembre au moment de la remise des prix. Les coupons de participation seront publiés dans Le Devoir, les lundi, mercredi et samedi.

FICTION (PROSE, POÉSIE ET THÉÂTRE)

Les Belles-Sœurs
Michel Tremblay, Leméac Éditeur
Bonheur d'occasion
Gabrielle Roy, Les Éditions internationales Alain Stanké
Une certaine fin de siècle
Claude Beausoleil, Éditions du Nord/Éclair Astral
Ces spectres agités
Louis Hamelin, XYZ Éditeur
Les Fridolinades (tome 1)
Gratien Gélinas, Les Quinze, éditeur
La grosse femme d'à côté est enceinte
Michel Tremblay, Leméac Éditeur
La Jument des Mongols
Jean Basile, Éditions de l'Hexagone
Marryse Francine Noël, VLB Éditeur
Le Matou
Yves Beauchemin, Éditions Québec/Amérique
Le Nez qui vaque
Réjean Ducharme, Éditions Gallimard
La petite patrie
Claude Jasmin, Éditions La Presse
The Apprenticeship of Duddy Kravitz
Mordecai Richler, McClelland & Stewart
The Other Language:
English Poetry of Montreal
Anthologie présentée par André Farkas
The Muses Co./La compagnie des muses
Two Solitudes
Hugh MacLennan, Macmillan of Canada
Zone, Marcel Dubé, Leméac Éditeur

LITTÉRATURE JEUNESSE

Ah! belle cité!/A beautiful city
Stéphane Poulin, Les Livres Taoudy
Alfred dans le métro
Cécile Gagnon, Les Éditions Héritage
Les cataphractes de Rosalie
Ginette Anfosse, Les Éditions de la courte échelle
Un serrurier en Nouvelle-France
Danielle Pigeon et Hélène Charlebois-Dumais, Éditions du Méridien
Le visiteur du soir
Robert Soullères, Éditions Pierre Tisseyre

ESSAI, OUVRAGE HISTORIQUE ET ALBUM D'ART ET DE PHOTOS

L'architecture de Montréal
Pierre-Richard Bisson, Raymonde Gauthier
Éditions Libre Expression/
Ordre des architectes du Québec
Guide des styles et des bâtiments:
l'architecture de Montréal
François Rabillard et Brian Marrett, Éditions du Méridien
Histoire de Montréal depuis la confédération
Paul-André Linteau Éditions du Boréal
Marie Gélain-Lajoie, de mère en fille, la cause des femmes
Hélène Pelletier-Bailly, Éditions du Boréal
Montréal
Michael Drummond et Michel Tremblay, Éditions Hurtubise HMH
Montréal en prose
Anthologie présentée par Nathalie Fradette, Éditions de l'Hexagone
Montréal, esquisse de géographie urbaine
Raoul Blanchard, VLB Éditeur
Montréal, son histoire, son architecture (tome 1)
Guy Pinard, Éditions La Presse
Montréal, une esquisse du futur
Jean-Claude Marsan, I.Q.R.C.
Promenades littéraires dans Montréal
Monique LaRue et Jean-François Chassay, Éditions Québec/Amérique

L'ouvrage que je préfère parmi les 30 titres de la

La petite bibliothèque

MONTRÉALAIS

est le suivant:

Titre:

Auteur:

Éditeur:

Voici mes coordonnées:

Nom:

Adresse:

Ville:

Code postal:

Téléphone:

Vous pouvez déposer votre coupon de participation dans l'une des bibliothèques ou librairies ci-dessous ou le poster directement à l'Union des écrivains et écrivains québécois, C.P. 96, Succursale C, Montréal, (Québec) H2L 4J7.

Bibliothèque C.G.C., Bibliothèque Centrale, Bibliothèque Frontenac, Bibliothèque Georges-Vanier, Bibliothèque Maisonneuve, Bibliothèque Marie-Uguay, Bibliothèque Marier, Bibliothèque Nationale du Québec, Bibliothèque Plateau Mont-Royal, Librairie Agence du livre, Librairie Champigny, Librairies Demarc (Dorval, Fleury, Complexes Desjardins), Librairies Demarc, Librairie du Square, Librairie Flammarion (Laurier), Librairie Flammarion (Angrignon), Librairie Gallimard, Librairie Hermès, Librairie Ruffin, Librairie Renaud-Bray, Librairie Zone Libre.

350 ANS

MONTRÉAL fête

LE DEVOIR

Plein d'aubaines à Toronto pour les gens fortunés

John Kananagh
de la Presse Canadienne

TORONTO (PC) — On aperçoit aucun écriteau «à louer» dans les quartiers torontois huppés de High Point Road ou Bridle Path. Mais pour qui peut déboursier entre 1,5 et 5 millions de dollars pour acquérir la maison de ses rêves, il y a là de véritables aubaines.

Dans un marché considéré favorable à l'acheteur, certains ont profité de réductions de prix pouvant atteindre 500 000 \$ sur des propriétés qui valaient plus de deux millions de dollars, dans les plus beaux quartiers de Toronto, durablement touchée par la récession.

Après le boom des années 80, le marché immobilier de la métropole canadienne est frappé par la récession. Le nombre de propriétés inscrites sur les listes des agences immobilières se multiplient, mais les acheteurs se font rares.

La chute des prix est particulièrement marquée dans les quartiers huppés de Toronto, où certaines demeures très luxueuses, dont celle du 20 High Point Rd, sont à vendre.

Sise sur un terrain paysagé de 750 000 \$, cette riche maison a été

mise en vente au prix de 5,3 millions \$, ce qui en fait la propriété la plus chère sur la liste des agences immobilières torontoises.

Une piscine, des terrains de tennis et un belvédère ont notamment été aménagés sur le terrain d'un hectare.

La maison, d'une superficie de 929 mètres carrés, contient une bibliothèque, une entrée à colonnes dont le plancher de marbre se prolonge dans trois boudoirs, une salle de réception, sept chambres à coucher — dont une dotée d'une salle de bain équipée de sept accessoires.

Linda Chow, de l'agence Living Realty, affirme que ces maisons construites sur mesure constituent les meilleures valeurs sur le marché. Le nombre d'inscriptions dans ce segment de marché a augmenté de 30 % depuis deux ans.

Dans le quartier Bridle Path — où se trouvent les luxueuses villas du financier Conrad Black, de l'ex-promoteur immobilier Robert Campeau et d'autres célébrités — une série de luxueuses demeures sont à vendre à des prix variant de 1,3 à 4,8 millions \$. Celle de Robert Campeau, dont le prix de vente se situait entre 10 et 15 millions \$, constitue une exception.

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal..... (514) 844-5738
Extérieur (sans frais)..... 1-800-463-7559

Service à la clientèle
LE DEVOIR
211, St-Sacrement,
Montréal QC H2Y 1X1

Économisez jusqu'à 60\$ par année

en abaissant la température du thermostat de 22°C à 20°C

quand vous êtes à la maison.

ÉCOKILO 333-KILO

Le journal imprimé a toujours été la bibliothèque du peuple

Gilles Lesage

de notre bureau de Québec

PARLEMENTARISME et imprimerie ont connu une genèse parallèle au Québec. Durant plusieurs décennies, l'imprimé a joué un rôle de catalyseur et de ferment social, tandis que le journal fut vraiment la bibliothèque du peuple.

Loin d'être tous les ignares que d'aucuns se plaisent encore à décrier, les premiers parlementaires, élus il y a 200 ans cette année, et ceux qui suivirent, apprirent rapidement à maîtriser le régime parlementaire hérité de Grande-Bretagne, se servant des livres et de la documentation comme instruments de travail et outils de stratégie.

Tels sont deux des points fascinants, parmi plusieurs autres, qui ressortent d'un ouvrage publié récemment par l'historien Gilles Gallichan, et que ceux qui s'intéressent à la naissance du parlementarisme québécois, il y a tout juste 200 ans, et à son évolution, trouveront plaisir à lire et à consulter. Voici en effet, ainsi que l'écrit l'historien Claude Galarneau (qui a dirigé et encouragé son jeune collègue dans ce monumental travail proprement doctoral), « un ouvrage qui offre un éclairage tout à fait nouveau sur la vie parlementaire et politique du Bas-Canada ».

La Constitution de 1791 donna au pays son visage politique. Les convocations de la législature amenaient à Québec des parlementaires de diverses tendances. Ces hommes se réunissaient dans le but de donner à la colonie un cadre juridique, politique et fiscal. Ils comprirent rapidement que le livre et la presse étaient des instruments qui les aidaient à atteindre ce but, indique l'auteur de Livre et politique au Bas-Canada — 1791-1849, publié par les Editions du Septentrion, à Québec.

« Certains préjugés ont la vie dure, écrit-il. Il y a encore quelques années, des collègues, en général bien informés, ne voyaient pas, me disaient-ils amicalement, l'utilité d'aborder l'étude de l'imprimé dans un milieu d'analphabètes comme devait l'être le Parlement du Bas-Canada... En général, on constate que les conseillers, souvent choisis parmi les notables, seigneurs et juristes, étaient plus instruits que les députés. Mais il est surtout important de comprendre l'origine de ce jugement sur l'ignorance des députés canadiens. Il est né dans l'opinion même que les vainqueurs de 1760 avaient de leurs nouveaux administrés. En cela, les Britanniques n'étaient pas différents de tous ceux qui eurent, dans l'histoire, à justifier un pouvoir colonial.

« Quoi qu'il en soit, entre autres exemples de jugement et de bon sens, ces premiers députés québécois se sont dotés de la plus riche bibliothèque collective au pays. « S'ils étaient ignorants, commente Gallichan, ils se donnaient au moins les moyens d'apprendre... Malgré les accusations d'ignorance que les Britanniques lancèrent souvent à l'adresse des députés québécois, ceux-ci comprirent avec une étonnante rapidité le fonctionnement du régime parlementaire, ses ressources et aussi ses limites. »

Le journal fut assurément le premier instrument pour stimuler et maintenir des habitudes de lecture. Au Québec, comme dans l'ensemble de l'Amérique du Nord, le journal s'est imposé comme la poutre maîtresse des entreprises de presse viables. Mais, dans l'esprit de ses rédacteurs, le journal avait une mission, celle de conduire les citoyens à pousser plus loin leurs connaissances en leur faisant découvrir les livres. Le livre apparaît vite comme un référent de premier ordre, un « porteur de sens et de compréhension » pour

les générations qui y ont puisé une satisfaction, une motivation et une connaissance.

La vie politique québécoise du début du XIXe siècle a reçu davantage de l'imprimé qu'elle n'a donné. L'imprimerie et la librairie ont, en effet, beaucoup profité à la vie politique et l'ont stimulée en élargissant son audience. Par contre, le Parlement n'a que peu encouragé l'éclosion de la production littéraire et du commerce du livre. Ses interventions sont demeurées ponctuelles ou ont reposé sur des initiatives personnelles de parlementaires. Néanmoins, grâce au véhicule du livre et surtout de la brochure, les débats politiques ont trouvé un populaire moyen de diffusion. En se servant de ce média, les hommes politiques ont contribué à l'éclosion d'une culture de l'imprimé dans le pays et ils ont favorisé un enracinement de leurs idées.

D'autre part, explique l'auteur, dans le Québec du tournant du siècle dernier, un parfait loyalisme britannique s'imposait aux députés québécois. La guerre que l'Angleterre menait contre la France napoléonienne rendait suspecte de trahison toute sympathie envers la France. Dans ce climat politique tendu, les parlementaires francophones du Bas-Canada devaient poursuivre leur apprentissage des institutions et se défendre contre les accusations d'ignorance et de démagogie qui leur étaient adressées, pour saper leur crédibilité.

Quant à la presse du Bas-Canada, elle est née sur les marches du parlement et elle a été animée par les hommes politiques eux-mêmes. Par exemple, Louis-Joseph Papineau est un des hommes publics du Québec qui ont le plus critiqué la presse et un de ceux qui s'en sont le plus servi. Papineau investissait sa confiance dans la presse non parce qu'il croyait au pouvoir de l'opinion mais plutôt au pouvoir par l'opinion. Voilà pour

quoi sa critique enflammée n'épargnait pas ceux qui, à tort ou à raison, semblaient fausser son message. « Dans les passes d'armes fréquentes entre hommes politiques et journalistes au XIXe siècle, il faut voir l'expression d'une dialectique complexe entre deux modes de communication, l'un oral, l'autre écrit, très proches l'un de l'autre, l'un ayant presque engendré l'autre et s'échangeant au fil du temps des pôles attractifs et répulsifs... Entre la politique et les citoyens, le journalisme défendait son droit à la critique, son droit à la dissidence. Il était cependant lié aux mêmes contraintes que l'ensemble de la société et, à travers un éventail d'opinions et d'idéologies, il tendait à un idéal de démocratie et de liberté qui ne se laissait jamais vraiment définir. »

En somme, les députés et conseillers ont rapidement compris que le livre et l'imprimé et, de façon plus spécifique, la bibliothèque pouvait être un dénominateur commun, un cadre de référence politique autant qu'un outil de fonctionnement parlementaire. En créant les bibliothèques du Conseil législatif et de la Chambre d'assemblée en 1801-1802, les parlementaires québécois reconnaissaient l'importance qu'ils accordaient au livre dans leur travail de législateurs, note Gallichan. Par les ressources relativement importantes investies dans ces collections, les bibliothèques parlementaires — surtout celle de l'Assemblée — allaient devenir en 30 ans les plus importantes de tout le Bas-Canada. De plus, au fil des ans, la Chambre d'assemblée allait élargir la vocation de sa bibliothèque qui, en plus d'être une institution parlementaire, était appelée à devenir une bibliothèque publique, universitaire et même nationale.

À l'échelle nord-américaine, fait valoir le chercheur, la bibliothèque

québécoise se comparait favorablement aux plus importantes, celles de Washington, de Boston et d'Albany. Comme ces dernières, la bibliothèque du Parlement du Bas-Canada allait à l'essentiel, se spécialisant en quelque sorte dans les documents parlementaires, évidemment, mais aussi en histoire, en géographie, et en documents pratiques et fonctionnels, concernant la médecine, les travaux publics, la navigation. Elle était vraiment un vaste instrument de référence, dynamique et interactif.

Le livre demeure un facteur d'évolution non tellement en lui-même que par l'impact qu'il a sur le lecteur, fait valoir l'auteur, bibliothécaire à l'Assemblée nationale du Québec. C'est dans les rêves qu'il alimente, les espoirs qu'il éveille, les projets qu'il documente, les idées qu'il inspire que le livre prend toute sa dynamique historique. C'est le lecteur qui donne son sens à la lecture et non le livre. Au Bas-Canada, dans un pays conquis, une colonie vaste où les structures politiques étaient jeunes, le livre a surtout servi, sur la scène politique, à définir un art du possible. Pour le monde politique québécois de la première moitié du siècle dernier (le terrible incendie du Parlement de Montréal, en 1849, a eu des effets durablement désastreux, détruisant notamment près de 25.000 volumes), la bibliothèque représentait un outil de promotion et de progrès. Pour certains, le livre aimait un souffle de volonté et de persévérance, devenait l'oeuvre d'une vie. Par-dessus tout, le livre donnait accès à cette culture qui éclaira une civilisation et permit d'y participer.

Les hommes politiques du Bas-Canada ont beaucoup investi dans le livre et la lecture. Avec la politique, ils ont appris que l'imprimé savait rejoindre et réunir un public; qu'il pouvait informer, enseigner, éclairer, sensibiliser, plaider et mobiliser;

qu'il était donc un pouvoir à la fois fascinant et redoutable. « Ces hommes du XIXe siècle étaient les héritiers des temps nouveaux, conclut l'historien Gallichan, ils découvraient les notions de droits de l'homme, du contrat social et de la démocratie. À leurs yeux, la presse apparaissait comme une clé qui pouvait ouvrir l'avenir et les livres étaient là pour leur montrer les chemins de la liberté. »

Fort intéressant, même pour le profane, ce livre de plus de 500 pages fourmille de faits, d'anecdotes et de documents qui démontrent non seulement la débrouillardise des premières générations de parlementaires — dès le départ, ils se faisaient traduire des traités de droit parlementaire — mais également leur astuce à tirer un profit maximum de leurs maigres ressources — Papineau et les Patriotes en est le meilleur exemple — et, pour plusieurs d'entre eux, leur indépendance d'esprit. À preuve, le succès foudroyant qu'ont eu ici Les paroles d'un croyant, de La Mennais, en dépit de sa mise à l'index, en France et au Bas-Canada. Pour plusieurs parlementaires, le trône et l'autel n'étaient pas soudés à jamais, explique Gallichan. Non seulement le Québec n'était pas coupé du monde, mais les documents de tous ordres y parvenaient de partout rapidement et y circulaient avec célérité.

Bibliothécaire de référence à l'Assemblée nationale, Gilles Gallichan y poursuit également ses recherches, notamment sur les lectures d'Honoré Mercier (un très important liseur, selon ses emprunts à la législature québécoise), et ses relations avec les journalistes de son temps. Il se propose ensuite de poursuivre cette série avec les autres premiers ministres, jusqu'à Duplessis, dont on disait qu'il n'avait pas lu un seul livre après sa sortie de l'université...

La France renoue avec son patrimoine maritime

Christian Curtenelle

de l'agence Reuter

BREST, France — Le rassemblement de plus de 2000 voiliers traditionnels, à Brest depuis samedi, illustre le regain d'intérêt des Français pour leur patrimoine maritime.

« Il s'agit d'une formidable clé d'accès au patrimoine maritime universel », a déclaré à l'ouverture des festivités Charles Josselin, secrétaire d'État à la Mer.

À l'initiative de la revue Le Chasse-Marée, de la ville de Brest et de la Marine nationale, Brest, puis Douarnenez, accueilleront jusqu'à la fin de la semaine toute une armada de bateaux anciens.

Pour les organisateurs, il s'agit « du plus grand rassemblement européen de voiliers traditionnels ». Ils y attendent au moins un million de visiteurs.

Charles Josselin a estimé qu'il fallait « doter les Français d'outils de connaissance » de leur passé dans ce domaine et a annoncé la création en septembre d'une fondation nationale pour la culture maritime.

Cette initiative a été bien accueillie par les passionnés qui oeuvrent depuis plusieurs années à sauver de l'oubli les voiliers de plaisance, mais aussi les bateaux de travail traditionnels.

« Contrairement aux Anglo-Saxons ou aux Nordiques, les Français n'ont pas cherché à préserver leur patrimoine marin », constate Paul Cantais, secrétaire général du Fonds régional de culture maritime (FRCM), créé en Bretagne à la fin des années 70.

À cette époque, seuls quelques bateaux traditionnels restaient à flot. « Tout ce que la France comptait encore de bateaux de pêche ou de travail anciens pourrissait au fond des ports, promis à la casse », se souvient-il. « Tout allait trop vite. Il fallait réagir. »

L'objectif vise à reconstruire ou restaurer une flotte significative de bateaux traditionnels. « Il y a un vide de 50 ans à combler », explique Paul Cantais. Des associations se forment alors ici et là autour de projets de construction ou de restauration.

« Le travail ne consiste pas seulement à mettre un bateau à l'eau. Il y a un travail préliminaire de recherches ethnologiques, sociologiques et architecturales pour tenter de comprendre pourquoi et comment ils avaient été conçus à leur époque », dit-il.

Plus de 130 chantiers sont actuellement en cours et 83 bateaux ainsi restaurés ou reconstruits d'après les plans d'époque étaient à Brest samedi.

Mais des associations se lancent dans des projets plus grandioses. À Saint-Malo, on reconstruit le Renard, dernier bateau lancé par le corsaire et armateur Robert Surcouf. Mardi 14 juillet, le public assistera au lancement de la Recouvance, goélette de guerre de 25 mètres dont l'original avait été construit en 1817.

« L'objectif est que chaque port se lance dans un projet », indique Paul Cantais.

Ces opérations coûtent cher. Une des missions du FRCM est de trouver des financements. « En Bretagne, nous avons reconstruit ou restauré 68 bateaux », dit Paul Cantais. « Nous avons reçu 20 millions de FF (environ 4,5 millions de dollars CAN) de subventions de l'État, de la Région et du conseil général du Finistère ».



PHOTO GÉRALD PRINCE, LA TRIBUNE

En plus de provoquer la mort d'un entrepreneur en travaux publics, l'effondrement du pont emjambant la rivière Nicolet sur l'autoroute Jean-Lesage a causé une congestion effroyable. Les automobilistes ont subi des délais allant jusqu'à deux heures.

Hyundai fait tout pour reconquérir une meilleure part du marché

QUÉBEC (PC) — Hyundai s'accorde quatre ou cinq ans pour reconquérir une meilleure part du marché en promettant quelques changements importants dans sa gamme de modèles.

Financièrement, affirme M. Marc Charbonneau, directeur du marketing pour Hyundai Canada, c'est un temps assez difficile pour tout le monde, mais la situation de la compagnie coréenne n'est probablement pas aussi pire que celle des autres manufacturiers d'automobiles.

Lors du récent dévoilement à Vancouver des modifications apportées aux modèles Elantra et Scoupe pour l'année 1993, il a expliqué que les chiffres de ventes témoignent de signes d'une reprise depuis trois mois, après avoir connu un léger fléchissement depuis le début de l'année.

Jusqu'ici, la part de Hyundai se maintient à 2,2 ou 2,3 %, avec un cap de 2,8 % au mois d'avril, comparativement à une part du marché de 2,5 % durant la même période l'an dernier.

La diminution s'explique en bonne partie, selon lui, par la rareté des modèles Excel provenant de la Corée, principalement attribuable à la grève déclenchée au mois de janvier à l'usine Hyundai. Le service du marketing a dû restreindre son effort publicitaire.

En débarquant ici avec la Pony et

la Stellar, en 1985, la compagnie connaît un succès assez éclatant et fort prometteur en réussissant à s'accaparer presque 8 % du marché. La Pony avait fait fureur.

On sortait de la récession des années 1982-1983 rappelle M. Charbonneau. Les gens recherchaient avant tout un mode économique de transport automobile et tournaient le dos aux voitures de luxe. La Pony offrait l'avantage d'être un modèle de base, pas trop dispendieux. Elle arrivait donc à un bon moment.

La situation semble un peu anachronique aujourd'hui, mais le marché est de plus en plus difficile à cause de la concurrence beaucoup plus vive. La compagnie vise malgré tout à remonter sa part à 4 ou 5 pour cent du marché au cours des prochaines années... sans toutefois renoncer à l'espoir de retrouver sa part de 8 pour cent comme en 1984.

Est-ce réaliste ? M. Charbonneau répond par l'affirmative, en précisant qu'il faudra y aller progressivement, par petits pas.

Pour atteindre ses objectifs, Hyundai apportera de gros changements à ses modèles existants d'ici 12 à 18 mois. Les projets à l'étude ne manquent pas actuellement, mais pour l'instant, la firme coréenne fait preuve de la plus grande discrétion.

Les recherches sur de nouveaux produits, fourgonnettes, véhicules ré-

créatifs, utilitaires ou autres, sont en cours et les décisions, tient à faire remarquer M. Charbonneau, sont prises en fonction des besoins du marché international.

Les problèmes de la Stellar, ainsi qu'un service après vente déficient ont détérioré la réputation du fabricant qui éprouve toutes les peines à se relever, malgré une nette amélioration du service et de la qualité de ses principaux modèles, comme l'Elantra et la Sonata.

M. Charbonneau reconnaît que Hyundai se ressent encore de cette image qui a été ternie un peu injustement.

Il précise que ce n'est pas à cause de la Pony. « C'est plutôt grâce à elle qu'on est ici au Canada. Nous avons connu un grand succès, peut-être même le plus grand qu'on ait vu dans l'histoire de l'industrie automobile au Canada.

« On a eu quelques problèmes avec la Stellar. Aussi à cause de la situation économique dans la deuxième partie des années 1980, le besoin des gens a changé beaucoup. Ça prenait une nouvelle approche chez Hyundai. Il a donc fallu retirer la Pony et la Stellar pour les remplacer par des voitures plus modernes, plus contemporaines.

« On sent beaucoup dans les sondages auprès des consommateurs que l'image Hyundai reste associée à des véhicules non dispendieux. Les gens commencent à percevoir que la qualité est là. Quand on leur demande quels véhicules vend Hyun-

dai, une bonne partie des répondants mentionnent encore la Pony et la Stellar... surtout la Pony qu'ils ont toujours en tête.

« La compagnie doit miser sur les nouveaux modèles. Dans les salons de l'automobile, à 100 pour cent, les visiteurs nous disent que Hyundai a franchi de grands pas et ils ne comprennent pas, en s'assoyant dans nos voitures, pourquoi Hyundai n'est pas mieux acceptée. Ils se disent d'avis que Hyundai peut produire des voitures acceptables pour le marché nord-américain. »

À l'usine de Bromont où sont assemblés les Sonata, pour le Canada et les États-Unis, on prévoit assembler cette année environ 25000 voitures, soit environ le quart seulement de la capacité de production. Il y a bien des projets dans l'air pour augmenter la cadence, mais les décisions restent à prendre.

Dans une déclaration rapportée par Automotive News, le président de Hyundai, M. S.W. Chon a affirmé à

Séoul qu'il ne tenterait pas d'accroître le rendement de l'usine de Bromont. Selon M. Chon, le problème ne réside pas dans le manque de modèles offerts, mais plutôt dans le ralentissement des affaires qui laisse une surcapacité de production de 3,5 millions de voitures en Amérique du Nord.

Hyundai ne peut pas encore jouer la carte du nationalisme nord-américain dans sa publicité sur la Sonata puisque le contenu canadien se situe à moins de 50 %.



RÉSULTATS			
Ilot - Québec			
GAGNANTS		LOTS	
6/6	2	2 639 118,60 \$	
5/6+	5	185 608,60 \$	
5/6	407	1 824,10 \$	
4/6	20 411	69,70 \$	
3/6	391 658	10 \$	
VENTES TOTALES: 22 452 299,00 \$			
PROCHAIN GROS LOT (approx.) : 2 200 000,00 \$			
PROCHAIN TIRAGE: 92-07-15			
GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	0	31 085,70 \$	
5/6	27	1 918,80 \$	
4/6	1 403	68,90 \$	
3/6	24 045	5,00 \$	
Ventes totales: 1 074 212,00 \$			
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$			
T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

ROBIC

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS
DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

55 St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 3X2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 98 R-0-B-1-C

La maîtrise des intangibles

CARTES D'AFFAIRES

NUMÉROS

6 07 9 7 2 1 000 000 \$

0 7 9 7 2 1 000 000 \$

7 9 7 2 250 \$

9 7 2 50 \$

7 2 10 \$

2 2 \$

649

Tirage du 92-07-11

13 15 18 23 26 46

Numéro complémentaire: **39**

SELECT

Tirage du 92-07-11

10 12 27 30 38 39

Numéro complémentaire: **40**

MISE-TÔT 6 22 24 37

GAGNANTS LOT

75 666,60 \$



PHOTO NORMAND BLOUIN

Le bilan

André Ménard, à gauche, et Alain Simard, à droite, faisant le bilan du Festival international de jazz de Montréal dont ils sont les fondateurs.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ La pluie

libère certains des droits qu'elle détent sur la masse d'enregistrements qu'elle a effectués depuis qu'elle s'est associée au Festival.

Dans l'état actuel des choses, la compagnie Verve, par exemple, ne peut pas acheter les bandes enregistrées lors de la série mémorable de concerts que Charlie Haden, un des artistes qu'elle a sous contrat, avait donnés dans le cadre de la dixième édition. Des compagnies, des agents et bien entendu des musiciens, « nous ont souvent demandé s'il leur était possible d'acheter telle ou telle bande pour une reproduction en album », de confier M. Ménard.

Du fait que Radio-Canada retienne certains droits, le FIJM, mais surtout les amateurs, n'ont encore jamais eu la possibilité d'écouter et réécouter les musiques de Charlie Rouse, *World Saxophone Quartet*, Arthur Blythe ou Paul Bley. Ailleurs, en France et en Suisse notamment, de mentionner M. Ménard, il n'y a pas de telles restrictions.

Les responsables du FIJM ont par ailleurs écarté du revers de la main, l'accusation qui année après année revient à l'effet que cet événement étant énorme il crée le reste de l'an-

née un vacuum énorme. Autrement dit, que le Festival serait responsable du *no man's land* qui distingue le jazz à Montréal durant les onze autres mois de l'année.

Pour André Ménard, les problèmes d'assistance que connaissent les boîtes de jazz de Montréal découlent pour une bonne part de la crise qui ronge l'industrie hôtelière de la ville. En ce qui concerne le Festival comme tel, le grand manitou de la programmation a souligné que la présence des musiciens montréalais était réelle comme en faisait foi d'ailleurs le nombre de prestations qu'ils ont signées cette année dans les salles ou sur les scènes extérieures.

Incidentement, Vic Vogel pianiste, compositeur, arrangeur et chef d'orchestre montréalais est le nouveau récipiendaire du trophée Oscar Peterson. Après Oliver Jones, Uzeb et bien entendu Oscar Peterson, Vic Vogel est la quatrième personnalité du jazz québécois à recevoir ce prix.

Les bons moments de ce Festival? John Surman faisant des clin d'oeil à Harry Carney, le contrebasiste Christian McBride et le saxophoniste Joshua Redman désarticulant le *New Orleans*, l'appropriation de *Room To Move* de John Mayall par Charlie Musselwhite, la sonorité suave de Teddy Edwards, les palpitations musicales de Paul Bley, Gary Peacock et Billy Hart, et... les Fabulous Thunderbirds qu'au moment de mettre sous presse on a pas encore vu. Mais comme ces zigotos sont les auteurs du « Twist du couteau », on sait, on a la certitude que ce sera le pied.

◆ Éclatant

naient sur des balançoires, Titania la Reine de la nuit descendant sur une grande plume de paon, Brook proposa un hommage athlétique au théâtre, faisant du *Songe* une grande démonstration ludique. Si l'on compare tant Lepage à Brook, c'est que Lepage a aussi complètement « signé son *Songe* », délaissant l'enveloppe traditionnelle des elfes et de la campagne pour créer sa propre vision de la pièce de Shakespeare.

Cette vision de Lepage, c'est celle d'un cauchemar, d'un cauchemar d'une nuit d'été. Cauchemar d'eaux boueuses et de corps entremêlés dans une nuit d'angoisse. Sur l'immense scène de la salle Olivier, entièrement dénudée et plongée dans la quasi noirceur transpercée par des trombes de lumière, son scénographe Michael Levine (un Torontois qui travaille en Europe, et qui est un grand artiste) a installé au sol un vaste marais rond où les acteurs marchent dans une eau grise entourée d'une couronne de boue dans laquelle les combats des couples d'amoureux désaccordés vont avoir lieu dans la plus épouvantable bataille de boue et d'eau sale (les spectateurs des premières rangées reçoivent en arrivant des imperméables en plastique). Habillés de sous-vêtements, comme réveillés en pleine nuit, Hermia, Hélena, Lysandre et Démétrius vont se courir et se vautrer sauvagement dans la boue. Titania va demeurer suspendu par les pieds au bout d'un câble durant 20 minutes. Les saltimbanques, eux, dont le jeu est tragiquement comique, arrivent dans ce marais comme des loqueux, des clochards fantomatiques.

Toute l'action se déroule dans ce sombre marais (c'est la première fois que je vois un *Songe d'une nuit d'été* qui se passe vraiment la nuit), et pour accessoires, soutenant le propos avec une imagination incroyable, Lepage utilise un lit de fer (qui sert au palais de Thésée comme à la baraque des saltimbanques), des chaises (qui forment la forêt, puis un pont), une ampoule suspendue au-dessus du marais au bas d'un câble sans fin dans lequel Puck (la Québécoise Angéla Laurier, formidable, très applaudie) grimpe, tourne et se balance.

Ce qui impressionne profondément, au-delà de la beauté sombre de ce « songe-cauchemar », c'est la façon dont le jeune metteur en scène québécois a su maîtriser et l'ensemble de cette vaste scène ramenée à un univers spectral intimiste, et la compagnie des acteurs du *National* parmi lesquels des vedettes comme Sally Dexter (Titania), Timothy Spall (Bottom) et Jeffrey Kissoon (Obéron) se donnent entièrement et généreusement à la conception sombre et sauvage, totalement saisissante, de Robert Lepage; conception qui est le versant noir du *Songe*, alors que Brook en avait exploré le versant blanc.

Les critiques londoniens les plus conservateurs ont été estomaqués. Dans les papiers parus, ceux qui sont contre le *Songe* de Lepage, déplorent, comme Malcolm Rutherford dans le *Financial Times*, qu'il n'y a aucun arbre, aucune fleur « dans ce monde du *Songe* en prévoyant que « ceux qui admireront cette pièce pour la beauté de son langage et la légèreté de sa comédie seront désappointés ».

Les Mohawks de Kahnawake affirment qu'ils auraient maté l'invasion de la SQ

KAHNAWAKE (PC) — Les Mohawks de Kahnawake ont accueilli avec colère la nouvelle selon laquelle la Sûreté du Québec avait planifié, en 1989, une invasion de leur réserve située près de Montréal et ils ont affirmé qu'ils se seraient battus contre les forces policières.

Le chef Joe Norton a déclaré que peu de résidents de Kahnawake avaient été surpris d'apprendre que huit mois avant le début de la crise de l'été 1990, des officiers de haut rang de la SQ se préparaient secrètement à envoyer 600 agents envahir et occuper leur réserve. La nouvelle a été publiée samedi par le quotidien montréalais La Presse.

« Nous vivons dans un état policier où les forces de l'ordre ont beaucoup d'autonomie, a lancé M. Norton. Les officiers de la Sûreté du Québec font tout ce qu'ils veulent. »

M. Norton a affirmé que l'existence de ce plan prouvait que le gouvernement du Québec appuyait les mauvais traitements infligés aux Mohawks, ou, sinon, qu'il avait totalement perdu le contrôle sur le corps policier. « C'est une situation épu-

rante », a dit M. Norton.

« La police et le gouvernement discutaient d'un coup militaire, a-t-il poursuivi. Ils parlent de déstabiliser les Warriors, mais ce qu'ils cherchent, en réalité, est la déstabilisation de toute la communauté autochtone. Ils ont peur de nous. »

La Sûreté du Québec commentera la nouvelle aujourd'hui, a affirmé samedi un porte-parole. Quant à Sam Elkas, il est maintenant ministre des Transports. Son bureau n'a pas retourné nos appels.

Après le raid manqué effectué par la SQ à Kanesatake, près d'Okla, le 11 juillet 1990, des Mohawks armés ont tenu tête au corps policier et à l'armée canadienne au cours d'un siège de 78 jours. Le caporal Marcel Lemay de la SQ perdit la vie lors de ce raid.

Myrtle Bush, une dirigeante Mohawk, a déclaré que les conséquences d'un raid policier sur la réserve de Kahnawake auraient été désastreuses et sanglantes. « Ça aurait seulement jeté plus d'huile sur le feu, spécialement à cette époque, a-t-elle fait valoir. C'est une bonne chose

qu'ils n'aient jamais donné suite à ce projet. »

Jamie Kirby, un autochtone de 17 ans, a déclaré que l'existence de ce plan venait confirmer ce qu'il a toujours pensé de la SQ: « Ils voudraient nous tuer tous. Je les hais. »

Peter Two-Axe a pour sa part opiné que les mauvais traitements infligés aux autochtones canadiens, à travers l'histoire, faisaient en sorte qu'il était impossible pour les résidents de Kahnawake de faire confiance à la police. Il s'est moqué du plan élaboré par la SQ. « Six cents (policiers), ce n'est pas assez, a lancé M. Two-Axe, 22 ans. Nous n'aurions envoyé que des femmes à leur rencontre et elles les auraient matés. »

M. Norton a déclaré que sa communauté « se serait battue avec fougue » contre les policiers. Il a de plus affirmé que cette nouvelle expliquait pourquoi il s'opposait à la présence d'agents de la SQ sur la réserve. « Ils étaient prêts à venir tuer des gens, a-t-il souligné. On sait très bien qu'ils sont hors de contrôle. Jamais on ne leur permettra d'entrer ici. »

tés ». C'est sûr! Quelques spectateurs sont sortis le soir du 9 juillet.

Mais quelque chose d'étrange et de très fort se dégage de ce *Songe d'une nuit d'été* que Lepage signe au *National* avec tous les moyens imaginables d'une grande compagnie professionnelle. C'est le sens palpable d'une angoisse, d'un jeu au bord du gouffre, d'un bouleversement sexuel, une sensation latente qui a fait dire à Michael Billington du *Guardian* qu'il s'agit de « la production la plus perverse, de plomb, et sans humour, de cette pièce magique que je n'ai jamais vue », et à Nicholas De Jongh de l'*Evening Standard* que « le *Songe* de Lepage, en exorcisant la vieille magie familière, donne à cette pièce une nouvelle dimension, et elle ne sera plus jamais la même ».

Robert Lepage avait, en 1989 à l'invitation d'Olivier Reichenbach, signé un *Songe d'une nuit d'été* au Théâtre du Nouveau Monde. À Londres, avec un budget qui correspond à celui d'une saison entière au TNM, il a su prouver avec éclat qu'il fallait lui faire confiance, qu'il a l'effort des grands visionnaires quand les moyens sont là, et ce *Songe du National*, qui sera joué durant plusieurs années dans la salle Olivier du grand complexe théâtral des bords de la Tamise, marque son entrée dans la cour des grands.

C'est Michael Owen, à l'*Evening Standard*, qui écrit, dans un papier enthousiaste où il dit avoir eu la sensation d'assister à une date dans l'histoire du théâtre, que Lepage « *is a new name on the list of ranking world directors* ».

Dans l'édition du 20 juillet, on pourra lire dans le *DEVOIR* l'entrevue exclusive que Robert Lepage m'a accordée à Londres. Où dans une rare disponibilité il a longuement parlé du théâtre, du Québec, de l'avenir.

◆ Les Serbes

que Alija Itzbeovic qui avait demandé la veille une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU.

Discret sur les opérations de ce front, l'agence yougoslave Tanjug avait indiqué dans la matinée que les forces serbes étaient aux portes de la ville et que leur progression se poursuivait. La veille, le premier ministre fédéral pressenti M. Milan Pantic, qui doit être officiellement investi demain par le Parlement, avait fait savoir qu'il avait demandé, manifestement en vain, aux forces serbes séparatistes de Bosnie-Herzégovine d'arrêter leur offensive contre Gorazde.

Au nord, les forces serbes, selon Tanjug, ont pris aux unités croates et musulmanes Odzic et Gradacac, les deux dernières grandes localités stratégiques qui échappaient à leur contrôle dans la partie septentrionale de la Bosnie. Ayant déjà conquis Derventa, Modrica, Doboj, Bosanski Samac et Brcko, les Serbes ont ainsi encore aggrandi et consolidé le vaste et long couloir qu'ils se sont taillés pour relier la Serbie et les régions prises aux Croates de la Krajina jusqu'à la Banija.

De même au sud, les forces serbes affirment avoir enlevé la hauteur stratégique de Fortica, qui domine Mostar, la plus importante ville d'Herzégovine, aux mains des Croates depuis la fin juin. « L'armée de la

république serbe de Bosnie-Herzégovine a lancé une offensive de grande envergure dans toute l'Herzégovine », souligne Tanjug.

Enfin, une nouvelle zone de combats s'est ouverte en Bosnie centrale, à l'ouest de Sarajevo. Une attaque au mortier a ainsi fait deux morts dans la ville de Bugojno, au pied du mont Rudina, selon l'agence bosniaque BH.

Le port croate de Dubrovnik n'a pas été davantage épargné avec de nouvelles volées d'obus qui ont contraint la population à passer une grande partie de leur week-end dans les abris, selon les médias croates.

Au large, en mer Adriatique, les bâtiments de guerre des pays membres de l'UEO et de l'OTAN poursuivent la mise en place de l'opération de contrôle de l'embargo voté fin mai par l'ONU contre la Serbie et son allié, le Monténégro.

Un navire français relevant de l'UEO a ainsi appareillé samedi matin de Toulon à destination de l'Adriatique où se trouvaient déjà une frégate et une corvette italiennes.

En complément, la France a proposé samedi de mettre à la disposition de l'Italie — qui coordonne l'ensemble de ce dispositif de surveillance — des avions de patrouille maritime qui rejoindraient la base sicilienne de Sigonella.

Sept bâtiments de l'Alliance atlantique — deux destroyers et cinq frégates — ont également quitté samedi le port de Lisbonne pour l'Adriatique. Opérant dans le cadre de la STANAVFORMED — Force permanente de l'OTAN en Méditerranée —, ces bâtiments américains, italiens, néerlandais, espagnols, turcs, allemands et grecs devaient être rejoints par une frégate britannique dans le détroit de Gibraltar avant de poursuivre un périple de quatre jours vers la mer Ionienne, selon le commandant de ce groupe naval, Serdar Durat.

Au total, cinq à six vaisseaux relevant de l'UEO et huit navires de l'OTAN devraient participer au dispositif de surveillance.

◆ Violence

maltraitées dans une société où il y a insuffisance des logements, stress, chômage, alcoolisme. « Nous essayons de porter davantage la focalisation sur les maltraitances d'enfants, dit-il. La meilleure communication du terrain révèle des choses occultées et cela s'amplifiera. » Pour lui, la violence ethnique est une violence de critique sociale dans les cités urbaines où on trouve du bruit, du chahut, des horaires conflictuels, où par conséquent se développent le racisme et la xénophobie face à ces contraintes diverses.

Le juge à la Cour européenne des droits de l'homme (on ne dit pas en Europe des droits de la personne comme au Canada) évoque le fait qu'il manquait jusqu'en 1990 un seuil de réflexion multidisciplinaire sur les problèmes de violence, à savoir un croisement criminologique, juridique, sociologique et psychiatrique. La contribution québécoise ajoute un volet à la violence sur l'environnement avec un exposé de M. Pierre Dansereau.

Le président du comité organisateur du congrès, M. Venant Cauchy, ouvre le débat au niveau philosophique: la tendance fortement répandue dans la pensée de la philosophie moderne, à savoir que la violence est quelque chose d'inévitable, même pour les animaux, est fortement remise en cause par un nouveau courant de philosophes.

Depuis des siècles, explique M. Cauchy, les penseurs Hobbes, Darwin, Freud, Lorenz ont tous soutenu que l'homme est un loup pour l'homme, que l'état de l'humanité est un état de guerre de tout contre tous. « Depuis un certain nombre d'années, il y a une réaction à cette façon de considérer la violence comme quelque chose d'essentiel à la nature. Les sciences disent maintenant que rien ne le prouve. Et une déclaration

vient d'être produite par l'Unesco à ce sujet, déclaration réunissant des scientifiques, des anthropologues, des biologistes. Il s'agit du contrepied au point de vue traditionnel. »

La violence est donc dorénavant expliquée par les hommes de science comme une transgression. Et les philosophes qui ont défendu cette assertion n'apparaissent plus comme des marginaux.

La Fondation des droits de l'homme, l'Association des psychologues, l'Association des travailleurs sociaux, l'Académie internationale de droit et de santé mentale participent tous à ce congrès international. Parmi les organisateurs, on remarque le criminologue français Roger Dufour, Mme Denyse Provost Cauchy, MM. Gilles Dostaler, Luc Duhamel, Eric Litwack, Guy Drudi et Bernard Roumanes. Ce congrès a été préparé depuis deux ans par ces Montréalais.

13 juillet

par la PC et l'AP

1989: Paris: Le président François Mitterrand et 33 chefs d'Etat et de gouvernement inaugurent l'Opéra Bastille.

1987: vague de chaleur au Québec: le mercure grimpe jusqu'à 35 degrés Celsius.

1985: le concert de rock Live Aid, retransmis par satellite dans 160 pays depuis Londres et Philadelphie, permet d'amasser au moins 100 millions de dollars pour les victimes de la famine en Afrique.

1983: mort de la romancière Gabrielle Roy, à l'âge de 74 ans.

1980: quatrième semaine d'une vague de chaleur aux États-Unis: 283 morts.

1977: la ville de New York est plongée dans l'obscurité à la suite d'une panne d'électricité qui durera jusqu'à 25 heures à certains endroits.

1976: Montréal ordonne de démolir Corridat, un des gestes les plus contestés des Jeux olympiques.

1971: dix officiers marocains, accusés d'avoir voulu renverser le roi Hassan II, sont passés par les armes.

1966: les employés d'Hydro-Québec reprennent le travail après trois mois de grève.

1954: une chaloupe à moteur chavire à l'île Bizard: 12 enfants se noient.

1953: première représentation du Festival shakespearien de Stratford, en Ontario. Alec Guinness joue le rôle de Richard III.

1942: un sous-marin allemand coule trois bateaux dans le golfe Saint-Laurent.

1919: première traversée aller-retour de l'Atlantique par un dirigeable: le 4-34 britannique.

1915: offensive allemande sur la Vistule: prise d'Ilwagorod et de Varsovie.

1881: le hors-la-loi américain Billy the Kid est abattu par Pat Garrett.

1878: fin de la guerre russo-turque.

1863: des émeutes contre la conscription, pendant la Guerre de Sécession, éclatent à New York: un millier de personnes sont tuées au cours de trois jours de désordres.

1793: assassinat du révolutionnaire français Jean-Paul Marat, dans sa baignoire.

1762: le tsar Pierre III de Russie est renversé lors d'un coup d'Etat. Ils sont nés un 13 juillet: l'empereur germanique Ferdinand II de Habsbourg (1608-1657); l'écrivain français Marcel Proust (1871-1922); l'acteur Harrison Ford (1942); Milla Mulroney (1953); le comédien-acteur Cheech Marin (1946).

POUR OBTENIR DES CANDIDATURES DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU DEVOIR 842-9645

Cet été, Le Devoir vous accompagne en vacances...



Cet été, Le Devoir sera disponible dans la plupart des lieux de villégiature au Québec.

Pour connaître la liste de nos points de vente dans la région que vous visiterez cet été, n'hésitez pas à nous rejoindre.

LE DEVOIR SERVICE À LA CLIENTÈLE

de 9h à 16h30, du lundi au vendredi

Montréal: (514) 844-5738
Extérieur de Montréal: 1-800-463-7559

Bonnes Vacances!

Économisez jusqu'à 70\$ par année

en installant une pomme de douche à débit réduit.



ÉCOKILO

333-KILO

Q

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale: Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morier, Laurent Soumis; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (directeur), Paul Des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres); à l'information économique: Robert Dufresne, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information politique: Josée Boileau, Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), François Brousseau (éditorialiste politique internationale et responsable de la page idées et événements); aux affaires sociales: Paul Cauchon (questions sociales), Caroline Montpetit (enseignement primaire et secondaire), Isabelle Paré (enseignement supérieur), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur), Marion Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ: Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Francine Gingras, Johanne Guibau, Lucie Lacroix, Chris-

tiane Legault, Lise Major (publicitaires); Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes); Johanne Brunet (secrétaire). L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE: Christianne Benjamin (directrice), Monique Corbell (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zuida, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, Marie-Anne Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombe, France Grenier, Josée Lapointe, Pierrette Rousseau, Micheline Ruellan. LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743, rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Labau, St-Laurent. Envoi de publication: Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements: (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS: 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire Limitée, 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

Cette semaine à la Bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la Compagnie	date	heure	lieu
Cambridge	13-07	10 h 30	Toronto
Cliff Resources	13-07	10 h 00	Toronto
Cott	14-07	11 h 00	Toronto
Eagle Precision Tech	14-07	10 h 00	Brantford
Goran Capital	14-07	10 h 00	Toronto
International Platinum	14-07	16 h 30	Toronto
T.G. Bright & Co.	14-07	16 h 00	Niagara Falls
Camdev	15-07	10 h 00	Toronto
Advanced Gravis	17-07	10 h 00	Burnaby
Asamera Minerals	17-07	10 h 00	Calgary
KWG Resources	17-07	10 h 00	Montréal
Pantorama	17-07	09 h 00	Pointe-Claire

PROLONGATION — PROGRAMME DE VENTE

Toromont Industries
Symbole : TIH
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : les actionnaires qui détenaient 99 actions ordinaires ou moins le 3 avril 1992 peuvent se prévaloir du programme. Ils peuvent vendre leurs actions ou porter leur avoir à 100 actions ordinaires sans verser de commission ou payer de frais d'opérations. Ceux qui désirent se porter acquéreurs d'autres actions doivent en acheter suffisamment pour obtenir un lot régulier (100 actions).
Date d'échéance : 6 octobre 1992.

RACHAT TOTAL
Coho Resources
Symbole : COH.PR.A
Valeurs : actions privilégiées de second rang série A.
Modalités : le taux sur lequel le rachat sera fait est de 10 \$ par action plus les intérêts courus et non payés. Les actions rachetées seront payées en actions ordinaires.
Date de rachat : 22 juillet 1992.

Corporate Foods
Symbole : CFL.PR.A
Valeurs : actions privilégiées, cumulatives, rachetables au gré de la société, série A, 2,75 \$.
Modalités : le taux sur lequel le rachat sera fait est de 52,75 \$ (49 \$ de capital libéré plus une prime de 3,75 \$) plus les dividendes accumulés et non versés.
Date de rachat : 7 août 1992.

Gouvernement du Québec 8 % série BP, CL 8 février 1994
Modalités : le taux est de 100 % du capital plus les intérêts courus.
Date de rachat : 8 août 1992.

FAILLITE
Lynngold Resources
Symbole : LY
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : en raison de la faillite de la société, aucune somme ne sera distribuée aux actionnaires.

VENTE FORCÉE
Groupe Monenco
Symbole : MNN
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : la société 174540 Canada, une filiale en propriété exclusive d'Agra Industries, a acquis plus de 90 % des actions ordinaires en circulation de Groupe Monenco. Les actionnaires qui n'ont pas soumis leurs actions à l'offre ont les choix suivants : 1) transférer leurs actions à l'initiateur selon les conditions auxquelles celui-ci a acquis les actions de même catégorie des actionnaires visés, soit 4,25 \$ par action ordinaire de Groupe Monenco, ou 2) demander le paiement de la juste valeur de leurs actions.
Date d'échéance : 16 juillet 1992.

BON DE SOUSCRIPTION
B.C. Pacific Capital
Symbole : BPQ.WT.A
Valeurs : bons de souscription, 11 août 1992.
Modalités : Un (1) bon de souscription plus 2 \$ permettent d'acquérir 0,1 action avec droit de vote subordonné de catégorie A supplémentaire de B.C. Pacific Capital.
Date d'échéance : 11 août 1992.

OFFRE EN ACTIONS
Canadian General Investments
Symbole : CGI
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : la société CGI Mutualization Corporation, filiale en propriété exclusive d'A.G.F. Management Limited, a fait une offre en actions visant à se porter acquéreur de la totalité des actions ordinaires en circulation de la société susmentionnée. Cette offre ne s'adresse ni aux ressortissants, aux citoyens ou aux résidents des États-Unis, de leurs territoires ou de leurs possessions, ni aux personnes qui résident habituellement dans ces régions.
Option : actions.
Une (1) action spéciale avec droit de vote subordonné de catégorie A de CGI Mutualization Corporation pour chaque action ordinaire de Canadian General soumise à l'offre.
Date d'échéance : 22 juillet 1992.

Third Canadian General Investment Trust Limited
Symbole : THD
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : la société Third CGI Mutualization Corporation, filiale en propriété exclusive d'A.G.F. Management Limited, a fait une offre en actions visant à se porter acquéreur de la totalité des actions ordinaires en circulation de la société susmentionnée. Cette offre ne s'adresse ni aux ressortissants, aux citoyens ou aux résidents des États-Unis, de leurs territoires ou de leurs possessions, ni aux personnes qui résident habituellement dans ces régions.
Option : actions.
Une (1) action spéciale avec droit de vote subordonné de catégorie A de Third CGI Mutualization Corporation pour chaque action ordinaire de Third Canadian General soumise à l'offre.
Date d'échéance : 22 juillet 1992.

DIVIDENDES
Parkland Industries
Symbole : PKI
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : la société Parkland Industries, sauf avis contraire, ne versera plus de dividende sur le titre susmentionné à compter de la date normale de versement du dividende de juillet.

À TITRE D'INFORMATION
Lavalin Industries
Symbole : LVI
En raison de la faillite de Lavalin Industries, aucun dividende ne sera versé aux détenteurs d'actions ordinaires.
Epic Data
Symbole : EKD
La raison sociale a été remplacée par Epic Data International.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons garantir leur exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait être incomplet.

Ces renseignements sont fournis par
Tassé
Tassé & Associés, Limitée

Imax en met plein la vue à Paris

Jean-Pierre Nicaise

Collaboration spéciale

IMAX CORPORATION, de Toronto, leader mondial du cinéma à haute définition, inaugure le 14 juillet prochain à Paris sa première salle européenne : un écran sphérique de 27 mètres de diamètre pour une surface de 1000 m², dans un dôme de quelque 500 places, au coeur du plus grand quartier d'affaires européen à La Défense.

Imax est une entreprise de haute technologie vouée au développement de nouveaux systèmes cinématographiques faisant appel notamment à une pellicule de 70mm défilant dans une caméra (et un projecteur) à chargeur horizontal. Le premier film présenté, « Vie polaire » remonte à l'Expo 67 de Montréal.

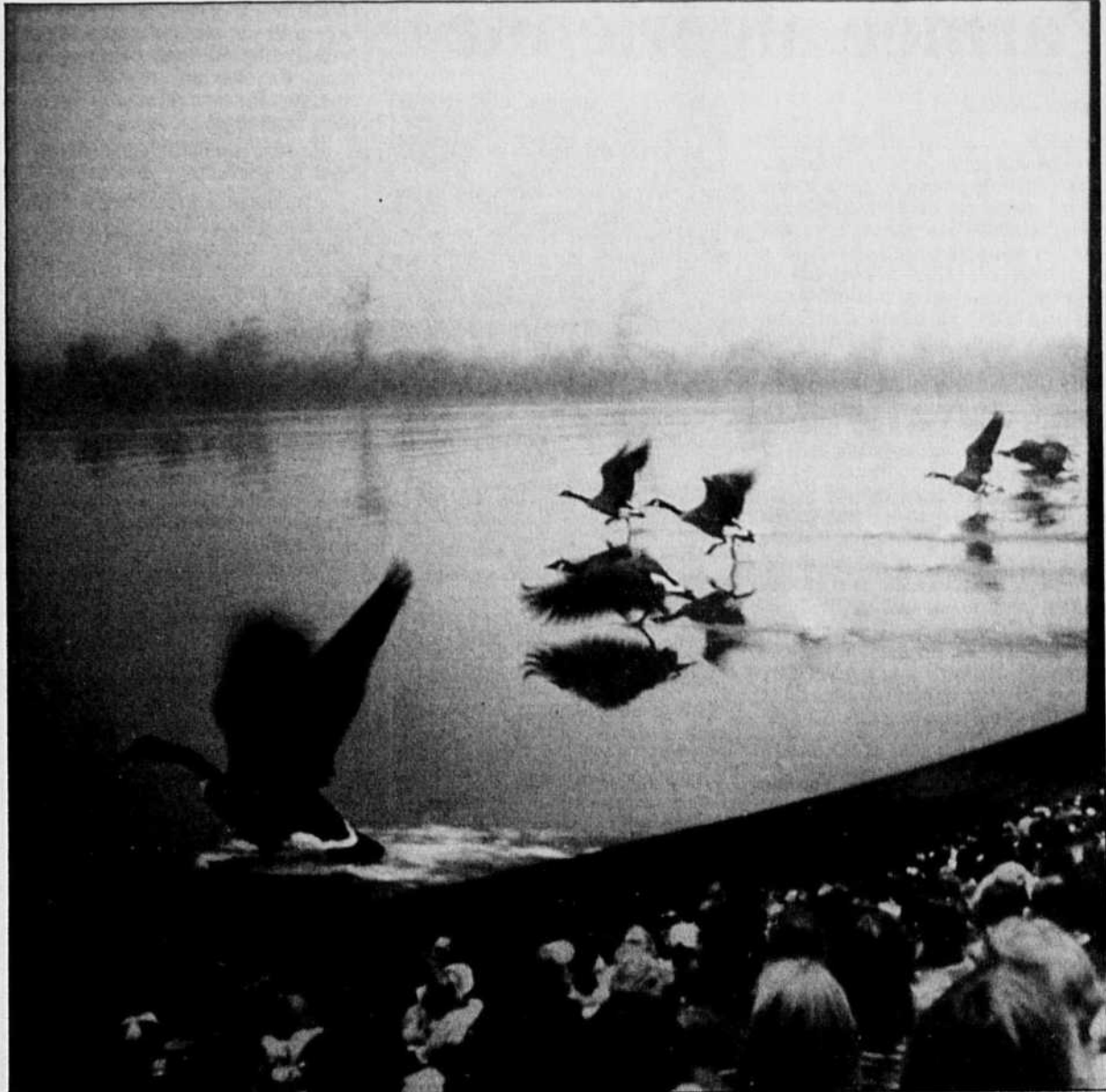
Depuis, selon M. William Breukelman, président d'Imax, la firme torontoise a investi quelque 700 millions \$ US et produit 80 films au coût de 200 millions \$ US. Des documentaires, essentiellement, d'une durée moyenne de 45 minutes, un film dans l'espace avec la NASA (*The Dream Is Alive*) et l'an dernier un long métrage « Rolling Stones At the Max ».

Pour l'heure, la salle Omnimax de Paris marque l'envol de la compagnie torontoise en Europe, et sans nul doute un virage important dans les affaires d'Imax. Compagnie privée, détenue à 75 % par ses cinq fondateurs, autofinancée, Imax doit désormais se développer en ouvrant son capital et en faisant des choix.

Alors oui, l'Europe, confie M. Breukelman, où Imax devrait pouvoir trouver des commanditaires entreprenants, des investisseurs traditionnellement intéressés par le cinéma, et un financement plus large. Et puis aussi des producteurs.

Car évidemment autant les prouesses technologiques d'Imax sont étonnantes, autant les films, l'intérêt de la nouveauté passé, font le plus souvent problème. On peut penser qu'il faudra bien sortir un jour des documentaires, et des films musicaux, pour aborder la fiction et le très grand public.

Il semble bien qu'Imax ait choisi. D'abord, la société avait pour stratégie de louer son équipement, placé généralement dans les grandes expositions internationales, comme actuellement à Séville où elle a conçu, entre autres, un « puits d'images » pour le pavillon de la France, ou encore dans les parcs scientifiques et les musées. Il y a ainsi près de 80 salles dans le monde, dont neuf au Canada et 39 aux États-Unis.



La firme torontoise a investi quelque 700 millions \$ US et produit 80 films au coût de 200 millions \$ US.

Aujourd'hui, Imax préfère gérer en direct les nouvelles salles, comme à Paris, comme celles qui vont suivre en Europe, à Barcelone l'an prochain, et puis en Suède et en Allemagne, tout en lançant de nouveaux produits, ainsi pour la fin de l'année une nouvelle caméra compacte à double bande et image en trois dimensions.

À Tokyo, en octobre, Imax ouvrira une salle dite Imax Solido, la première du genre, les spectateurs étant dotés de lunettes à cristaux liquides fonctionnant de façon synchrone avec le projecteur. En mai dernier, Imax a installé au Futuroscope de

Poitiers, en France, un « magic carpet », soit deux écrans, l'un face aux spectateurs et l'autre sous leurs pieds, ce qui donne ainsi le sentiment de voler dans les airs.

Sans entrer dans trop de détails techniques, disons tout de même que l'image Imax est trois fois plus large que l'image 70mm traditionnelle et 10 fois plus grande que le classique 35mm. Un rêve. Bien sûr le son est à la hauteur (15 200 watts et 40 haut-parleurs dans le dôme) et, bref, vous êtes assis dans le film comme dit la publicité.

Ne reste plus en somme qu'à faire du cinéma, qu'à utiliser des acteurs,

des réalisateurs, bref des gens dont le métier, justement, est de nous installer dans une histoire, de nous y mener par le bout du coeur avec des procédés qui, à côté de ceux d'Imax, paraissent bien rudimentaires. Pour sa part, M. William Breukelman verrait assez bien quelque chose inspiré du théâtre grec. Pourquoi pas ?

Pour l'heure, les Parisiens peuvent s'en mettre plein la vue avec « Antartica » de John Weiley et David Flatman, un documentaire on ne peut plus écologique où les pingouins tiennent la vedette. Dommage que les Français ne connaissent pas ceux de Pittsburgh.

TOURISME D'AFFAIRES

Le Palais des Congrès de Montréal en Europe

Normand Cazalais

LE TOURISME de congrès constitue un monde en soi qui obéit à des règles et contraintes spécifiques. L'une d'entre elles veut qu'il faille travailler sur un horizon de plusieurs années, sinon décennies, à l'avance.

Une autre implique de solliciter la clientèle potentielle là où elle se trouve : c'est ce que fait Claudette Bouffard, directrice du bureau du Palais des Congrès de Montréal en Europe.

Je l'ai rencontrée à Paris où elle est en poste depuis novembre dernier : « Mon rôle est de consolider et d'étendre les liens déjà établis avec différents organismes internationaux et de sensibiliser les milieux d'affaires aux avantages de Montréal comme site de congrès. Mon mandat inclut aussi d'assumer les activités de relations publiques », précise celle qui fut, voici quelques années, directrice des communications du Palais.

« Mon travail, ajoute-t-elle, me fait voyager à travers le continent, même si la plupart des organisations internationales se trouvent à Paris, Londres, Bruxelles ou Genève. En plus de participer à certaines activités liées aux congrès internationaux, telles les rencontres de la Société européenne des dirigeants d'associations et de l'Association internationale des centres de congrès par exemple, je couvre des salons comme le Canada Meeting Place à Londres ou le European Incentive Business Travel and Meeting Workshops and Seminars de Genève. Bref, je suis souvent sur la route ! »

Entre deux gorgées de café, elle me dit « travailler » au moins une centaine de dossiers par année (« pas toujours de même niveau, mais enfin... »), en rappelant que « les affaires, ça ne se passe toujours

derrière un bureau : il faut voir et être vu ! »

Comme la concurrence est forte, il faut innover : « Chaque année, note-t-elle, le président-directeur général vient en Europe rencontrer un certain nombre de clients potentiels. À cette occasion, on organise des petites déjeuners ou des cocktails et on discute. Cette année, on a voulu profiter de l'Expo 92 de Séville pour inviter quelques clients au pavillon du Canada. Ce fut un succès monstre ! En plus d'avoir un aperçu du Canada et du Palais, les clients ont pu développer des échanges plus poussés avec monsieur Fragasso et ses assistants. Résultat : le Palais a depuis déposé deux présentations officielles de candidatures pour deux congrès internationaux ».

Toute les villes importantes du monde ont maintenant leurs centres de congrès. Et toutes sont en lutte, se disputant la tenue d'événements dont les retombées directs et indirectes se chiffrent en millions de dollars. Inauguré le 27 mai 1983, le Palais des Congrès de Montréal a été l'hôte de plus de 1350 événements qui ont attiré quelque 4,7 millions de congressistes, exposants, visiteurs et convives. Au cours de l'exercice financier 1990-91, les participants aux événements tenus au Palais ont dépensé 234,4 millions \$ et généré des retombées évaluées à 270,3 millions \$.

Et Claudette Bouffard de conclure : « Dans ce monde de forte compétition, il ne faut pas cesser d'avoir des idées, de prendre des initiatives. Aujourd'hui, le Palais des Congrès de Montréal est le numéro un au Canada pour la tenue de congrès internationaux et le numéro trois en Amérique du Nord, après New York et Washington. Il y a là un leadership à maintenir et — qui sait ? — une position à améliorer... »



Claudette Bouffard

RELAIS D'AFFAIRES
LAURENTIDES



LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY. Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Forfait conférence incluant 3 repas, 2 pauses-café, frais de service 140,00\$ p.p. occ. simple/par jour ou 110\$ p.p. occ. dble/par jour. Pour renseignements: Tél.: (819) 842-2451 Fax: (819) 842-2907

LAURENTIDES / STE-ADÈLE

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle, un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2331.

La Pologne bientôt dans L'AELE

GENÈVE (AFP) — L'Association européenne de libre échange (AELE) vient de conclure quatre jours de négociations avec la Pologne en vue d'un accord de libre-échange qui pourrait être paraphé fin août. La partie multilatérale étant résolue, il reste à négocier de façon bilatérale les problèmes de produits agricoles transformés et de pêche. L'AELE regroupe l'Autriche, la Finlande, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suède et la Suisse.

La dette des pays pauvres a augmenté en 1991

BÂLE (Reuter) — La dette extérieure contractée par 156 pays en voie de développement (PVD) auprès de banques et d'organismes financiers affiliés à la Banque des règlements internationaux (BRI) a légèrement augmenté en 1991 par rapport à 1990, lit-on dans une étude publiée hier par la BRI.

La dette extérieure bancaire et non-bancaire de 20 pays de l'OCDE (Organisation de développement et de coopération économiques) est passée quant à elle à 790,4 milliards \$ US fin 1991, contre 777,3 \$ US fin 1990 et 735,2 mi-1991.

La dette de 14 « centres financiers » figurant parmi les PVD s'est élevée à 117,9 milliards \$ US, contre 114,9 \$ US fin 1990 et 108 \$ US mi-1991. Il s'agit notamment des Bahamas, de Bahrein, de la Barbade, des Bermudes, de Hong Kong, du Liban, du Libéria, des Antilles néerlandaises, de Panama, de Singapour et du Vanuatu.

La BRI précise que, si ces créances ne représentent pas la totalité de l'endettement externe total, elles en représentent une partie substantielle.

Les créances des 15 pays les plus endettés ont légèrement reculé à

267,8 milliards \$ US, contre 271,7 \$ US fin 1990 et 256,6 \$ US mi-1991. Ces pays sont l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, la Côte-d'Ivoire, l'Équateur, le Mexique, le Maroc, le Nigeria, le Pérou, les Philippines, l'Uruguay, le Venezuela et la Yougoslavie.

La dette extérieure des pays d'Europe de l'Est est passée à 131,2 milliards \$ US contre 126,2 \$ US fin 1990 et 109,6 \$ US mi-1991. Parmi ces pays figurent l'Albanie, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, l'ex-URSS et l'ancienne Yougoslavie.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Le FIS tente d'embarrasser l'armée algérienne

d'après Reuter et AFP

ALGER — Les sept dirigeants du Front islamique du salut (FIS, disons), dont le procès a repris hier à Blida, ont décidé de boycotter le tribunal militaire pour protester contre « un verdict déjà tracé » par l'armée et veulent accentuer la pression de l'opinion locale et internationale sur les militaires, a déclaré hier un porte-parole de leur collectif de défense.

Le procès de la direction du FIS, ajourné le 27 juin, a été rouvert au tribunal militaire de Blida, à 50 km au sud d'Alger, sans les accusés ni leurs avocats.

« Nos clients avaient décidé depuis mercredi dernier de ne pas participer au procès. Ils ont la conviction qu'ils ont déjà été condamnés, avant même l'ouverture du procès. Ils croient fermement que leur verdict a déjà été prononcé. Ils ne veulent pas le cautionner par leur présence », a déclaré à la presse Ben Toumi Ammar, ancien ministre de la Justice et porte-parole des avocats du FIS.

« Les dirigeants du FIS ont dit avoir plus confiance en l'opinion publique nationale et internationale et en le jugement de l'histoire », a-t-il ajouté.

Le président du tribunal, cité par l'agence algérienne de presse APS, a déclaré à l'issue de l'audience de la matinée que le jugement rendu serait « réputé contradictoire », c'est-à-dire que les prévenus seront considérés légalement comme présents.

L'article 142 du code de justice militaire stipule en effet que le tribunal militaire peut poursuivre le procès en l'absence des prévenus, après leur sommation par un agent public de rejoindre l'audience.

Il ne prévoit en revanche ni recours à la force pour obliger les prévenus à assister aux débats, ni désignation d'avocats commis d'office, comme l'ont laissé entendre des ar-

ticles ou les commentaires des médias locaux.

Le batonnier de Blida, Aderrazak Chabane, autre défenseur du FIS, a expliqué que les avocats avaient boycotté l'audience par solidarité avec leurs confrères marocains et l'avocat français Jacques Vergès, empêchés de plaider la cause des dirigeants islamistes malgré l'accomplissement strict des formalités prévues par les accords entre l'Algérie et le Maroc d'une part, entre l'Algérie et la France d'autre part.

Selon Abderrazak Chabane, les avocats étrangers n'ont pas pu plaider parce qu'ils ne possédaient pas les badges nécessaires pour franchir les barrières de gendarmerie mis en place sur la route du tribunal, et ce malgré les assurances officielles.

Me Arezki Bouzida, présent au procès en qualité d'observateur du gouvernement, a dénoncé pour sa part la « stratégie de rupture adoptée par la défense pour amener le procès sur un terrain politique ».

Le président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme, Ali Yahia Abdenour, lui aussi avocat des islamistes, a fait valoir le caractère politique du procès pour estimer le tribunal militaire incompétent.

Par ailleurs, le juge d'instruction du tribunal civil de Annaba a prononcé hier une ordonnance sur l'incompétence de son tribunal dans l'affaire de l'assassinat du président Mohamed Boudiaf, a-t-on annoncé de sources judiciaires.

La justice militaire avait exprimé vendredi son refus catégorique de se saisir de ce dossier que le parquet civil avait décidé de lui transmettre, mais elle n'avait pas exposé les motifs de son refus.

Selon le procureur général d'Annaba, M. Mohamed Tighramt, il appartient à la Cour suprême algérienne de trancher ce débat sur la compétence juridique.

Jesse Jackson donne son appui à Clinton

Les démocrates à New York pour couronner le tandem Clinton-Gore

NEW YORK (Reuter) — New York accueille à partir d'aujourd'hui la convention du Parti démocrate qui doit officiellement investir Bill Clinton comme candidat à la présidence des États-Unis.

Le sort semblait sourire ce week-end au gouverneur de l'Arkansas.

En moins de 24 heures, il s'est assuré le soutien du révérend Jesse Jackson, très influent auprès de l'électorat noir, a vu le milliardaire Ross Perot, candidat non déclaré, commettre une bourde vis-à-vis de ce même électorat noir, et s'est trouvé pour la première fois au moins au même niveau que le président George Bush et Ross Perot dans les sondages.

Selon deux sondages publiés par Time-CNN et Newsweek, les trois futurs candidats à la présidence sont dans un mouchoir, Bill Clinton ayant gagné du terrain pendant que Ross Perot, à un moment en tête, en per-

dait.

Le nombre d'avis favorables à l'égard de Bill Clinton a également grimpé alors qu'il a longtemps souffert d'accusations selon lesquelles il aurait fumé de la marijuana, évité la conscription pendant la guerre du Vietnam et eu des aventures extramaritales, accusations rejetées par l'intéressé.

Les démocrates, dont les conventions ont souvent illustré les divisions, semblent cette année assurés de présenter un front uni grâce au ralliement tardif de Jesse Jackson.

Ce dernier, qui fut deux fois candidat à l'investiture, mais a choisi de ne pas se présenter cette année, avait jusqu'à présent évité de soutenir Bill Clinton.

Jesse Jackson s'adressera demain aux 5000 délégués venus de tous les États-Unis. Bill Clinton sera officiellement nommé candidat à la présidence mercredi et Albert Gore, sé-

nateur du Tennessee, deviendra son colistier jeudi.

Le choix d'Albert Gore comme candidat à la vice-présidence a été salué par une bonne partie de la presse.

Le seul adversaire qui ne se soit pas encore désisté au profit de Bill Clinton est Jerry Brown, ancien gouverneur de Californie. Il a promis à ses partisans qu'ils s'amuseraient beaucoup à cette convention.

Il mène campagne notamment pour une limitation des salaires des membres du gouvernement et du Congrès et un plafonnement à cent dollars des contributions aux campagnes électorales.

« Nous voulons que le Parti démocrate retrouve ses racines », a-t-il dit lors d'une conférence de presse près de Madison Square Garden, où se tiendra la convention.

Ces critiques ne mettent pas en danger la nomination de Bill Clinton, qui profite en outre des difficultés de

George Bush face à la crise économique — le chômage est à son plus haut depuis huit ans — et de la dernière gaffe de Ross Perot.

Dans un discours devant l'Association nationale pour l'avancement des personnes de couleur (NAACP), celui-ci a utilisé des expressions telles que « vous autres », « les gens comme vous » ou « votre peuple », ressenties par l'audience comme paternalistes ou péjoratives.

Ce n'est que la dernière en date de plusieurs bourdes qu'il aurait peut-être pu éviter en écoutant les conseils des experts reconnus qu'il a recrutés, dont Ed Rollins, responsable de la campagne victorieuse de Ronald Reagan en 1984.

Il a ainsi passé beaucoup de temps à tenter de rassurer l'électorat « gay » après avoir dit le 29 mai qu'il ne nommerait pas au gouvernement une personne ouvertement homosexuelle.

Bagdad entrave le travail des inspecteurs de l'ONU

BAGDAD (AFP) — Le face-à-face s'est poursuivi hier à Bagdad entre la mission d'experts de l'ONU, qui a maintenu pour le huitième jour sa permanence devant le ministère de l'Agriculture, et les autorités irakiennes qui refusent d'autoriser son inspection.

Quelque 300 manifestants appartenant à l'Union générale de la jeunesse irakienne se sont rassemblés en milieu de journée devant le ministère, où ils ont organisé un sit-in d'une heure. Les banderoles qu'ils ont déployées protestaient contre les provocations de l'équipe d'inspecteurs et demandaient leur départ, selon des témoins.

La manifestation s'est déroulée alors que quatre experts de l'ONU, sur les vingt présents à Bagdad, assureraient leur tour de garde à bord de

deux véhicules devant le bâtiment, en plein centre de la capitale.

Il s'agit de la sixième manifestation de protestation depuis le début, le 5 juillet, du bras de fer entre la mission de l'ONU, qui veut inspecter le ministère qu'elle soupçonne d'abriter des données sur les arsenaux chimiques et balistiques de l'Irak, et les autorités.

Le vice-président Taha Yassine Ramadan a affirmé hier que l'Irak « persistera » dans son refus d'autoriser l'inspection du ministère, afin de « défendre la souveraineté nationale ».

M. Ramadan, cité par l'agence officielle INA, a dénoncé la duplicité du Conseil de sécurité de l'ONU qui, a-t-il dit, se réunit immédiatement pour dénoncer le refus de l'Irak d'autoriser l'inspection du ministère,

alors qu'il « refuse d'examiner les plaintes de l'Irak au sujet du survol de son territoire » par des appareils américains et britanniques, accusés par Bagdad de mettre le feu à ses récoltes.

Depuis samedi, une large banderole a été hissée sur la façade du ministère de sept étages sur laquelle on peut lire en gros caractères : « Inspection team, go home » (membres de l'équipe d'inspection, rentrez chez vous).

Samedi, un manifestant irakien de 21 ans, Abdel Hussein Salem, a tenté de s'immoler par le feu en signe de protestation, et a été atteint de brûlures légères avant que des responsables irakiens n'interviennent.

D'autres manifestants ont brûlé samedi le drapeau américain sous le regard d'une partie des membres de l'équipe de l'ONU, composée en ma-

ajorité d'experts en armes chimiques mais comptant aussi des experts en armes balistiques.

L'Irak accuse l'équipe d'inspecteurs, notamment son chef, l'Américain Karen Jansen, d'être à la solde des États-Unis et de « recevoir ses ordres de Washington ».

Le responsable irakien des contacts avec la mission de l'ONU, M. Houssam Mohamed Amine, cité hier par le quotidien as-Saoura, a réaffirmé que « l'Irak ne permettra absolument pas l'inspection du ministère ».

Le responsable irakien a exclu toute réunion, « du moins dans les deux jours qui viennent » avec le chef du bureau de coordination de l'ONU à Bahrein, M. Douglas Englund, qui tente depuis mercredi de débloquer la situation à Bagdad.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100-199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL**
100-150 Achat-vente-échange
160-199 Location
- 200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL**
200-250 Achat-vente-échange
251-299 Location
- 300-399 MARCHANDISES**
- 400-499 OFFRES D'EMPLOI**
- 500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES**
- 600-699 VÉHICULES**

101 Propriétés à vendre

LE GARDEUR, maison (80 ans), résidence et commerciale, 2 étages, 1er A LOUER 1200 p.c. comm. idéal prof. et gens d'aff. Pour VENDRE 861-1712

LONGUEUIL, burg, 5 chambres, 2 foyers, 2 s/bains, garage, piscine creusée Val-Mar, cuisine transfert, prix discutable. Pour voir 467-1237

MAISON DE PRESTIGE A VENDRE superficie 90 de l'après par 40 pi. de profondeur, 2 s/bains, toutbain, 3 c.c., cuisine, salle familiale, avec foyer, sous-sol semi fini à la grande, garage double. Terrain 480 p. 3600 p.c. plus 1200 p.c. de l'après par 40 pi. de profondeur. 2155 Route 209, St-Antoine Abbé. 514-827-2141 ou 514-827-2141

OUTREMONT: Duplex rue Du Manoir, 6 1/2 x 7 1/2, garages, haut lre SVP pas d'agent 733-4172, 1-429-3624

PRÉVOST, 2 unités log. const. 89 3 c.c., 2 s/bains par unité, 45 515 p.c., 10 min St-Jérôme, pas d'agent 219 005, 514-224-2529

ST-CHARLES SUR RICHELIEU, GARAGE 42 x 52, 24' de haut (ciment), avec MASON en briques, 215 000 p.c. 514-773-2355

ST-LAURENT, secteur N-O, impeccable (lot 1981), 3 c.c., 2 1/2 s/bains, foyer, s/sol fini, grand garage, jardin, + + EXTRA Prix réduit 239 000\$ 336-8402

103 Condominiums Co-propriétés

BOUL GOUIN EST, 4 1/2, bord de l'eau, grande terrasse, stat. int., 2 s/bains. Prix avantageux 325-9557 sem. + am

BOUL GOUIN, bord rivière, luxueux, grand 3 1/2 neu, 12e, garage, thermopompe, conciergerie, sécurité 631-8255 ou 635-1031

ILE PATON, 4 1/2, vue riv. tr. propre, ou à louer (1 mois gratuit), soit et fin 459-4662, pour 382-4282

ILE PATON, aux Terres, 1640 p.c., 4 c.c., 2 s/bains, 2 balcon, 16e étage avec 275 000 SVP pas d'agents 682-4388

LACHINE, superbe 5 1/2, 2 étages, 3 c.c., 2 s/bains, gar. frais parcs, très ensoleillé. Pas d'agent 639-0916

LALONDE + PAPINEAU Condo 2 ch. c., 2 s/bains, foyer, garage (1200 p.c.), 861-3686 (pour) ou 766-6128 (soir)

LOFT LE COLONIAL, 1125 p.c., éclairage exceptionnel, 314 avec vue d'horizon 2 p.c. unique dans ville, prof. 12 p.c. terrasse sur toit idéal atelier 982-2533.

N.D.G. - A VOIR

Condo sur 3 paliers, foyer, bain toutbain, 2 chambres, 2 s/bains, par. métro 110 000\$ 485-2663

VILLE ST-LAURENT, Châteaude Casson, magnifique condo 1620 p.c. (2 chambres), foyer, solarium, bain toutbain, piscine int., 2 terr. 2 garages A voir Prix intéressant 689-8617 ou 591-0905 Après 18h

121 Cantons de l'Est

A STE-ANNE, (1 hre Mt). Maison 11 pièces, 4 c.c., piscine, terrain 44 000 p.c., beau terrassement boisé 514-539-2230

ESTRIE, GRANDS TERRAINS, zone blanc, avec source, arbres, poss. bâtir maison, demander Juliette 1-819-828-2219

LAC AYLMER, directement sur le lac, résidence avec foyer, 4 chambres, site enchanteur, 110 000\$ 418-843-5912

LAC BROMÉ MANOIR INVERNESS, Élegante copropriété de style chalet, dans une résidence n'ayant 1100 p.c., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétés soignées, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de 60 centes de ski, golf en développement en anse. Laissez 4 saisons. Libre immédiatement. Prix 125 000 \$ Sur rendez-vous: 987-3838, soir 388-2704

MAISON CENTENAIRE, vue panoramique, à 10 min. du Mont Orford, terrain 400 x 400, avec petit lac officiel, 125 000 \$ 819-826-3320

NORTH HATLEY, maison ancestrale, belle vue sur lac Massawippi, 7 acres de terrain 819-842-2576

125 Hors-frontières

VOUS VOULEZ VENDRE votre terrain partagé, essayer nous! Plus de 500 000\$ de vente pour les deux dernières années: 1-800-835-8283, 467-6455 1990-2100. LICENSE BROKER

130 Maisons de campagne

ST-ANICET Femme 104 acres avec écurie 105 000\$. Inf: 1-377-4177.

135 Terrains

A CHERTSEY, GRANDE VALLÉE Bord de lac et autres, 8 lacs et rivière Outreau, vaste choix de terrains prêts à construire. Chasse, pêche et piages réservés aux propriétaires. Termes positifs à tous comptes int. et prospectus 956-7707 ou 1-882-3416.

A STE-MARGUERITE, dans parc équestre, bordière de 1 million de p.c., près de l'Érerie 275-0055 984-0670

BOISÉ SUR LAC MORRIS Bâtonard, près autoroute 15, de 15 023 p.c., Prix 83 500\$ 437-8078

JOUEITE (près), 2 km golf MONICALM, boisé, 16 268 p.c., cadastre, bon état, idéal pour construire 1-834-4248

160 Appartements-logements à louer

A 15 MIN. CENTRE-VILLE Près métro Verdun, 5 1/2, 3e, 475\$, frais, 765-5655, Claude

ADJ. OUTREMONT, 7 1/2, haut duplex, chauffé, bien situé, 738-3586

AMHURST, 3 1/2, s/sol éclairé, 3 min. à pied du métro, tout neu, 375\$, 381-0542 après 17h

AMHURST, cottage tout neuf à louer, près métro AVOIR 384-9462

ANJOU, 4 1/2 condo, balcon, entrée au léch., garage int., 675\$, 388-4856

ANJOU, grand 5 1/2, haut duplex, chauffé, 465-9121. Soir 354-0254

ANJOU, grands 4 1/2 près de toutes commodités, résidentiel 352-5873

160 Appartements-logements à louer

AU COEUR DU Vieux-Mtl, 4 1/2, électros, climatisé, élect. incl., dap. oct., 800\$ 257-8867, 341-0432

AUBAINI 4 1/2, 320\$, 5 1/2, 355\$, 6 1/2, 400\$. Près Pie-X et Ontario. Très propres 487-5644 ou 484-0563

BALDWIN/TIFFIN, près H-Beaugrand, bachelier 2 1/2, s/meublé, non chauffé, entrées au léch., 300\$ 354-8062

BEAUBIEN, près de Normandville, grand 7 1/2, 2 s/bains, 2 balcon, près services, métro, 675\$ x garage à louer 678-5810

BOUL. ST-JOSEPH E, Luxueux 5 1/2, tranquille, 725\$, chauffé, métro 521-4408

BOUL. ST-JOSEPH et des Érables, 3 1/2, chauffé, poêle/frigo, eau chaude fourne 425\$ 727-3465

BOUL. ST-JOSEPH/ESPLANADE 7 1/2, rénovation, idéal pour bureau/résidence. Bien éclairé, lav. vaisselle, piscine chauffante. Près du métro 271-6319

C.D.N., 4941-51 CORONET, 3 1/2, 4 1/2, chauffé, eau chaude, poêle/frigo, lav/écou au sol, conciergerie, 738-8356

C.D.N., Ed-Montpelier, 6 1/2, près U de M, 3 c.c., chauffé, 850\$ 738-2079, 1-469-2765

C.D.N., duplex bas + s/sol fini, garage, coin, car, près métro 737-1444

C.D.N., Kent Beau 5 1/2, haut duplex, face parc, prix rais. 873-3193 ou 739-9273

CARRÉ ST-LOUIS, face parc, belle vue, immeuble, 4 1/2, 2 s/bains, entrées lav/écou au sol, conciergerie, 738-8356

CARRÉ ST-LOUIS, face parc, belle vue, immeuble, 4 1/2, 2 s/bains, entrées lav/écou au sol, conciergerie, 738-8356

CARRÉ ST-LOUIS, face parc, belle vue, immeuble, 4 1/2, 2 s/bains, entrées lav/écou au sol, conciergerie, 738-8356

CARRÉ ST-LOUIS, face parc, belle vue, immeuble, 4 1/2, 2 s/bains, entrées lav/écou au sol, conciergerie, 738-8356

CARRÉ ST-LOUIS, face parc, belle vue, immeuble, 4 1/2, 2 s/bains, entrées lav/écou au sol, conciergerie, 738-8356

CARRÉ ST-LOUIS, face parc, belle vue, immeuble, 4 1/2, 2 s/bains, entrées lav/écou au sol, conciergerie, 738-8356

CARRÉ ST-LOUIS, face parc, belle vue, immeuble, 4 1/2, 2 s/bains, entrées lav/écou au sol, conciergerie, 738-8356

CARRÉ ST-LOUIS, face parc, belle vue, immeuble, 4 1/2, 2 s/bains, entrées lav/écou au sol, conciergerie, 738-8356

CARRÉ ST-LOUIS, face parc, belle vue, immeuble, 4 1/2, 2 s/bains, entrées lav/écou au sol, conciergerie, 738-8356

CARRÉ ST-LOUIS, face parc, belle vue, immeuble, 4 1/2, 2 s/bains, entrées lav/écou au sol, conciergerie, 738-8356

CARRÉ ST-LOUIS, face parc, belle vue, immeuble, 4 1/2, 2 s/bains, entrées lav/écou au sol, conciergerie, 738-8356

CARRÉ ST-LOUIS, face parc, belle vue, immeuble, 4 1/2, 2 s/bains, entrées lav/écou au sol, conciergerie, 738-8356

CARRÉ ST-LOUIS, face parc, belle vue, immeuble, 4 1/2, 2 s/bains, entrées lav/écou au sol, conciergerie, 738-8356

160 Appartements-logements à louer

NOUVEAU-BORDEAUX, 3 1/2, chauffé, rénové, prix réduit 331-7913

NOUVEAU-BORDEAUX, 3 1/2, haut triplex, près H-Bourassa/1 Acadie, très calme, grandes pièces, tops neuf 335-0479

NOUVEAU-ROSEMONT, 4 1/2, impeccable, ensoleillé 255-4227

OUTREMONT 7 1/2, haut duplex, rue Du Manoir, 1 1/2 s/bains, garage, 1 025 \$ chauffé 733-4192, 1-429-3624

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, conciergerie, chauffé 849-7061

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 chemin Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffé, gym, "sun deck" 277-5873

PARC ANGUS, 4 1/2, ensoleillé, libre, 1er étage, près du parc 325-7825, 524-0888

PLATEAU MT-ROYAL 4224 3835C, grand condo, 5 1/2, bien éclairé 600\$ 698-8290

PLATEAU, 1899 LAUREL, près Papineau, 4 1/2, 2e, penture, 365\$ 327-7474

PRÉS CENTRE-VILLE 1 MOIS GRATUIT Beau logement 3 1/2 350\$, 4 1/2 440\$, 5 1/2 460\$, élect. lav. glac., rideau, métro 939-3626, 938-0707

PRÉS HOP. Hôtel Dieu et le Mt-Royal, 7 1/2, 3e, ensoleillé, 580\$ 342-3090

R.D.P., 16e av, 4 1/2, haut duplex, élect., poste, idéal retraités, 360\$ 327-2515 ou 643-0394

REPENTIGNY 2 mois gratuits! 4 1/2, très propre, stationnement et rangement inclus 654-1591

ROSEMONT 6455, 3e av, app 1 et 5, 4 1/2, fermé, chauffé, élect. lav. glac., rideau et 3e face parc 385\$ 727-7319

RUE LAVAL, près Caré St-Louis, Grand 3 1/2 dans maison victorienne, jardin, cuis. frigo, 555\$ 525-6332

ST-JOSEPH, 4 1/2, troisième, balcon, 650\$ chauffé, 597-1555 ou 386-0517

ST-LÉONARD, 4 1/2, chauffé, 1 mois gratuit 324-2531, 328-6050

ST-LÉONARD, 4 1/2, 1er étage, frais pent, libre, à discuter 254-5538

ST-LÉONARD, 4 1/2, 2e de cinquième, 455\$ 322-6503

ST-LÉONARD, 5 1/2 avec salle de jeu, garage, cour, libre, 800\$ 643-2795

ST-LÉONARD, grand 3 1/2, s/sol, 721-6897

ST-LÉONARD, grand 4 1/2, propre, 1 mois gratuit 723-4940, 257-8321

ST-LÉONARD, 5 1/2, près école, 955-9115 ou 722-8759

ST-LÉONARD, près centre d'achats Boulevard, 4 1/2, s/sol, élect., jui. gratuit, rénové 722-

L' ACTUALITE INTERNATIONALE

Rabin présente son cabinet au Parlement

Shimon Peres dirigera la diplomatie israélienne

JÉRUSALEM (AFP) — Le premier ministre israélien désigné Yitzhak Rabin présentera aujourd'hui son nouveau gouvernement au Parlement israélien.

« Sur le papier, il n'y a jamais eu de gouvernement aussi colombe en Israël », a indiqué hier un futur ministre travailliste qui a souhaité garder l'anonymat.

« Il faudra cependant attendre de connaître la composition du cabinet restreint qui déterminera la politique sur le processus de paix et sur les territoires (occupés) pour être fixé », a-t-il poursuivi.

Ce gouvernement comprendra 17 ministres. Il disposera du soutien d'une majorité de 62 députés, dont 44 travaillistes, 12 du Meretz (formation de laïcs de gauche) et 6 du Shass (ultra-orthodoxes sépharades), dont le chef spirituel, le rabbin Ovadia Yossef, n'exclut pas des concessions territoriales en Cisjordanie et dans

la bande de Gaza en échange de la paix.

Le nouveau gouvernement dispose du soutien extérieur de cinq députés : trois de la liste communiste et deux du Parti démocratique arabe.

M. Rabin, qui souhaitait disposer d'une coalition la plus large possible, n'a pas abandonné l'espoir de convaincre le dirigeant du parti d'extrême-droite Tzomet (huit députés) Raphaël Eytan d'entrer au gouvernement.

Ce ralliement lui aurait permis, selon son expression, de gouverner au centre en faisant cohabiter Meretz, favorable à la création d'un État palestinien dans les territoires occupés, et Tzomet, partisan du grand Israël et de la poursuite de la colonisation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

M. Rabin a laissé une porte ouverte en confiant à Moshe Shahal, un proche de Shimon Peres, le poste des

Télécommunications et, provisoirement, celui de la Police. Ce dernier portefeuille pourrait être confié à M. Eytan s'il décide de rallier la coalition, a indiqué un porte-parole travailliste. M. Eytan a déclaré samedi qu'il refusait de participer à un gouvernement tombé entre les mains de la gauche.

M. Rabin souhaite également le ralliement du Parti unifié de la torah (ultra-orthodoxes, quatre députés). Il conserve les ministères des Affaires sociales et des Cultes, qui restent ainsi disponibles pour le Parti unifié de la torah ou le Parti national religieux (six députés, religieux de droite).

M. Rabin, qui cumulera les postes de premier ministre et de ministre de la Défense, a désigné Mordehai Gur, ancien chef d'état-major vice-ministre de la Défense, a annoncé ce dernier à la radio.

M. Peres, numéro deux du parti, sera ministre des Affaires étrangè-

res. Un communiqué du bureau de M. Peres précise que « le premier ministre choisira les chefs des délégations aux négociations de paix (israélo-arabes), tandis que le ministre des Affaires étrangères désignera les adjoints des différentes délégations ».

Parmi les ministres figurent notamment les députés travaillistes Avraham Shohat aux Finances, Micha Harish, secrétaire général du parti, à l'Industrie et au Commerce, David Libai, à la Justice, Binyamin Ben Eliezer, à l'Habitat, et Israël Kessar, secrétaire général de la centrale syndicale Histadrout, aux Transports.

Le Meretz obtient trois ministères : son chef, Shulamit Aloni est nommée à l'Éducation, Yair Tzaban à l'Intégration, et Amnon Rubinstein à l'Énergie, tandis que le dirigeant du Shass, Arie Deri, conserve son poste de ministre de l'Intérieur.

Hanane Achraoui prie les États-Unis de maintenir la pression sur Israël

d'après Reuter et AFP

RAMALLAH — Hanane Achraoui, porte-parole de la délégation palestinienne aux pourparlers de paix avec Israël, a demandé aux États-Unis de maintenir la pression sur l'État hébreu pour qu'il cesse d'installer des colonies de peuplement dans les territoires occupés.

« Je pense que beaucoup de gens sont tellement soulagés de voir les travaillistes au pouvoir qu'ils voudront les récompenser, sur le dos des Palestiniens », a-t-elle déclaré à la presse hier.

Yitzhak Rabin, dont le Parti travailliste a remporté les élections législatives le 23 juin, succède officiellement au premier ministre sortant Yitzhak Rabin aujourd'hui. Il a promis pendant sa campagne de limiter les implantations de colons juifs dans les territoires arabes occupés depuis 1967.

De retour d'une visite aux États-Unis, Hanane Achraoui a déclaré : « Nous leur avons dit clairement que

tout processus de paix qui pourrait légitimer les colonies (...) condamnerait à l'avance un règlement final et ôterait toute crédibilité aux États-Unis comme acteur impartial ».

En revenant de Jordanie par le pont Allenby, elle a reçu de la police une convocation pour interrogatoire demain, à propos d'une rencontre qu'elle-même et d'autres négociateurs palestiniens ont eue avec le président de l'OLP Yasser Arafat le mois dernier.

Israël interdit tout contact avec l'Organisation de libération de la Palestine parce qu'il la considère comme un mouvement terroriste voué à sa destruction.

Hanane Achraoui a déclaré préférer Rabin à Shamir, qu'elle a accusé d'avoir fait « tout son possible pour saboter le processus » de paix.

« Je ne pense pas que Rabin soit la réponse à nos prières et que nous tomberons d'accord sur tout, mais je pense que nous serons d'accord sur une chose : nous devons négocier sé-

rieusement », a-t-elle dit.

Par ailleurs, les Arabes « seront prêts à reprendre les négociations (de paix) avec Israël début septembre prochain », a déclaré hier au Caire M. Ouassama al-Baz, conseiller politique du président égyptien Hosni Moubarak.

À l'issue d'un entretien entre M. Moubarak et le chef de l'OLP Yasser Arafat arrivé samedi au Caire, M. al-Baz a estimé qu'« il est dans notre intérêt à tous (Arabes et Israéliens) de reprendre les négociations le plus rapidement possible et sans attendre les élections américaines » prévues en novembre.

La date de l'ouverture de la prochaine session de négociations bilatérales, qui doit se tenir à Rome, n'a pas encore été officiellement fixée. Cinq sessions ont déjà eu lieu depuis octobre 1991, sans résultats tangibles sur le fond.

« Il faut, a ajouté M. al-Baz, profiter des semaines qui viennent pour coordonner les positions des parties arabes (concernées par les bilaté-

les) et établir des contacts avec Israël en vue de parvenir à un terrain d'entente qui permettrait une reprise des négociations avec le nouveau gouvernement travailliste ».

Une réunion des parties arabes directement concernées par les négociations (Syrie, Liban, Jordanie et OLP) ainsi que l'Égypte est prévue avant la fin juillet à Damas. L'Arabie saoudite, qui représentera le Conseil de coopération du Golfe (CCG), et le Maroc, pour l'Union du Maghreb arabe (UMA), y participeraient aussi, selon une source diplomatique à Beyrouth.

M. al-Baz a par ailleurs démenti les informations de presse selon lesquelles un sommet égypto-israélien serait prévu prochainement. L'Égypte est le seul pays arabe à avoir signé un traité de paix avec l'État hébreu (1979).

Il a estimé qu'il était encore trop tôt pour connaître les orientations du gouvernement du premier ministre israélien désigné Yitzhak Rabin.

LE MONDE EN BREF

Les Khmers rouges sont prêts à gouverner

BANGKOK (AFP) — Les communistes Khmers rouges sont prêts à gouverner à nouveau le Cambodge si l'actuel gouvernement s'avère incapable de fonctionner, a annoncé la radio clandestine des rebelles, citant un communiqué de l'Armée nationale du Kampuchea démocratique (ANKD, khmère rouge). « Dans le cas où le gouvernement du Cambodge ne fonctionnerait pas pour quelque raison que ce soit, l'Armée nationale du Kampuchea démocratique et le peuple cambodgien proposent que le gouvernement du Kampuchea démocratique (khmer rouge) ... mène le combat contre les agresseurs vietnamiens en reprenant les activités dans chaque secteur à l'intérieur et à l'extérieur du pays », indique le communiqué. La radio a affirmé que le gouvernement de Phnom Penh (gouvernement de M. Hun Sen) a cessé d'exister à la signature des Accords de Paris en octobre dernier, le pouvoir appartenant maintenant au Conseil national suprême (CNS), formé des quatre factions khmères.

Tirana craint un exode massif des Albanais

TIRANA (Reuter) — Des milliers d'Albanais cherchent à quitter leur pays, le plus pauvre d'Europe, ce qui relance les craintes d'un exode massif vers l'Italie et la Grèce. Lundi dernier, la police a réussi à empêcher les candidats au départ de regagner le port de Durres, où, l'année dernière, quelque 20 000 Albanais avaient pris d'assaut des navires et contraint les équipages à les emmener en Italie. Des milliers d'autres avaient également réussi à se rendre en Grèce. La plupart des réfugiés avaient ensuite été rapatriés de force. « C'est la pauvreté qui les pousse à partir, a déclaré hier le président Sali Berisha. Les Albanais gagnent en une année ce que les Européens gagnent en une journée. » Selon des responsables grecs, plusieurs centaines d'Albanais ont réussi à traverser la frontière clandestinement au cours des dernière semaines, et les gouvernements italien et grec ont dit craindre un nouvel exode massif de réfugiés.

Trêve entre Rwandais

ARUSHA (AFP) — Le gouvernement et les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) ont décidé hier d'une trêve à partir du 19 juillet, a indiqué un porte-parole du ministère tanzanien des Affaires étrangères alors que les deux parties poursuivaient leurs négociations à Arusha (Tanzanie) pour signer l'accord final hier soir. Les délégués se sont mis d'accord pour qu'un groupe d'observateurs militaires neutres soit chargé de superviser l'application de cette trêve. Il comprendrait cinq représentants du gouvernement rwandais, cinq du FPR, et dix hommes de trois pays (Nigéria, Sénégal, et Zimbabwe), selon la même source. D'autre part, les deux parties ont demandé au président Abdou Diouf du Sénégal, qui est aussi président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ainsi qu'au président tanzanien Ali Hassan Mwinyi de choisir un quatrième pays membre de ce groupe d'observateurs, à l'exclusion du Zaïre. Le Zaïre assiste aux négociations d'Arusha, et aucune explication n'a été fournie quant à cette demande des deux parties rwandaises.

Smith favori pour la direction du Labour

LONDRES (Reuter) — John Smith, responsable des questions économiques au sein du Parti travailliste, devrait remporter une victoire facile lors de l'élection pour la direction du mouvement samedi prochain, à en croire une enquête de la BBC-télévision. John Smith est crédité de 91 % des voix pour succéder à l'actuel numéro un Neil Kinnock, qui a annoncé sa démission après la défaite travailliste aux élections du 9 avril. Bryan Gould, responsable des questions d'environnement, ne remporterait de son côté que 9 % des suffrages, indique le sondage, effectué parmi des militants travaillistes dans 155 circonscriptions. Considéré comme un modéré du Parti, ce partisan de la réforme des syndicats et de l'exclusion de l'aile d'extrême-gauche du Parti bénéficie du soutien des organisations syndicales, un des plus importants collèges électoraux pour la désignation du leader travailliste.

Le PS français refait son unité au profit de Michel Rocard

BORDEAUX (AFP) — Le Parti socialiste français, boudé par l'opinion et attaqué par les affaires, a refait son unité au Congrès de Bordeaux où l'ancien premier ministre Michel Rocard en a profité pour conforter sa position de présidentiable aux dépens de Jacques Delors, président de la Commission européenne.

Ce rassemblement a été symbolisé hier à l'issue des débats par la montée à la tribune, autour du premier secrétaire Laurent Fabius et sous les vivas de la salle, du premier ministre Pierre Bérégovoy et de Michel Rocard.

Les socialistes espèrent maintenant faire de cette unité retrouvée le début d'une reconquête de l'opinion, d'abord pour gagner le oui à Maastricht au référendum du 20 septembre, puis pour tenter d'échapper à la fatalité de l'échec aux législatives de mars 1993.

Dès l'ouverture du Congrès vendredi, cette unité s'est cristallisée autour de la personne d'Henri Emmanuelli, passible d'inculpation pour ses fonctions d'ancien trésorier du PS selon des fuites de presse. Ce nouveau coup porté « aux tréfonds de leurs valeurs », selon le mot de M. Fabius, a suscité chez les socialistes une indignation collective qui a largement gommé leurs clivages tout au long des débats.

Porté par cette atmosphère d'unité, Michel Rocard a réussi à rallier le Congrès entier dans un discours centré sur ses ambitions présidentielles pour 1995, et dans lequel il s'est présenté comme porteur de l'espoir socialiste, même en cas de défaite aux législatives de mars 1993.

Cette intervention longuement applaudie a permis à Michel Rocard de dépasser son statut de simple candidat virtuel qui lui avait été reconnu

à la suite d'un accord d'appareil en janvier dernier. Inventeur de cette expression de candidat virtuel, Pierre Mauroy considérait à l'issue du Congrès que M. Rocard était devenu le candidat naturel des socialistes.

Laurent Fabius a lui aussi pris acte du bon accueil réservé à Michel Rocard : « Nous voyons déjà, cher Michel que le cheminement se fait, et il se fait dans l'unité. Je m'en réjouis parce que c'est une condition de notre succès » a-t-il dit.

Pour l'heure, soucieux d'assumer sa charge de premier secrétaire, Laurent Fabius a voulu surtout mobiliser les militants sur les deux prochaines échéances du référendum de Maastricht et des législatives, pour remonter la pente après la débacle des régionales et des cantonales de mars dernier.

Le PS a adopté pour cela un programme qui fait la part belle au partage du travail, et qui prépare une éventuelle alliance avec les écologistes.

Ce Congrès de Bordeaux qu'il avait voulu il y a trois mois — son premier comme chef de file des socialistes — a permis à Laurent Fabius d'asseoir son autorité sur le parti, renové par l'adoption de nouveaux statuts.

L'ancien premier ministre, qui avait échoué par deux fois à conquérir le parti, a pu savourer sa réussite. Il s'est fait chaudement applaudir en appelant au renouveau d'un parti de gauche militant, et il est parvenu à consacrer la marginalisation de Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre de la Défense et situé à gauche du PS, qui a du affronter l'hostilité de la salle quand il a attaqué le traité de Maastricht.

Castro tient à la révolution

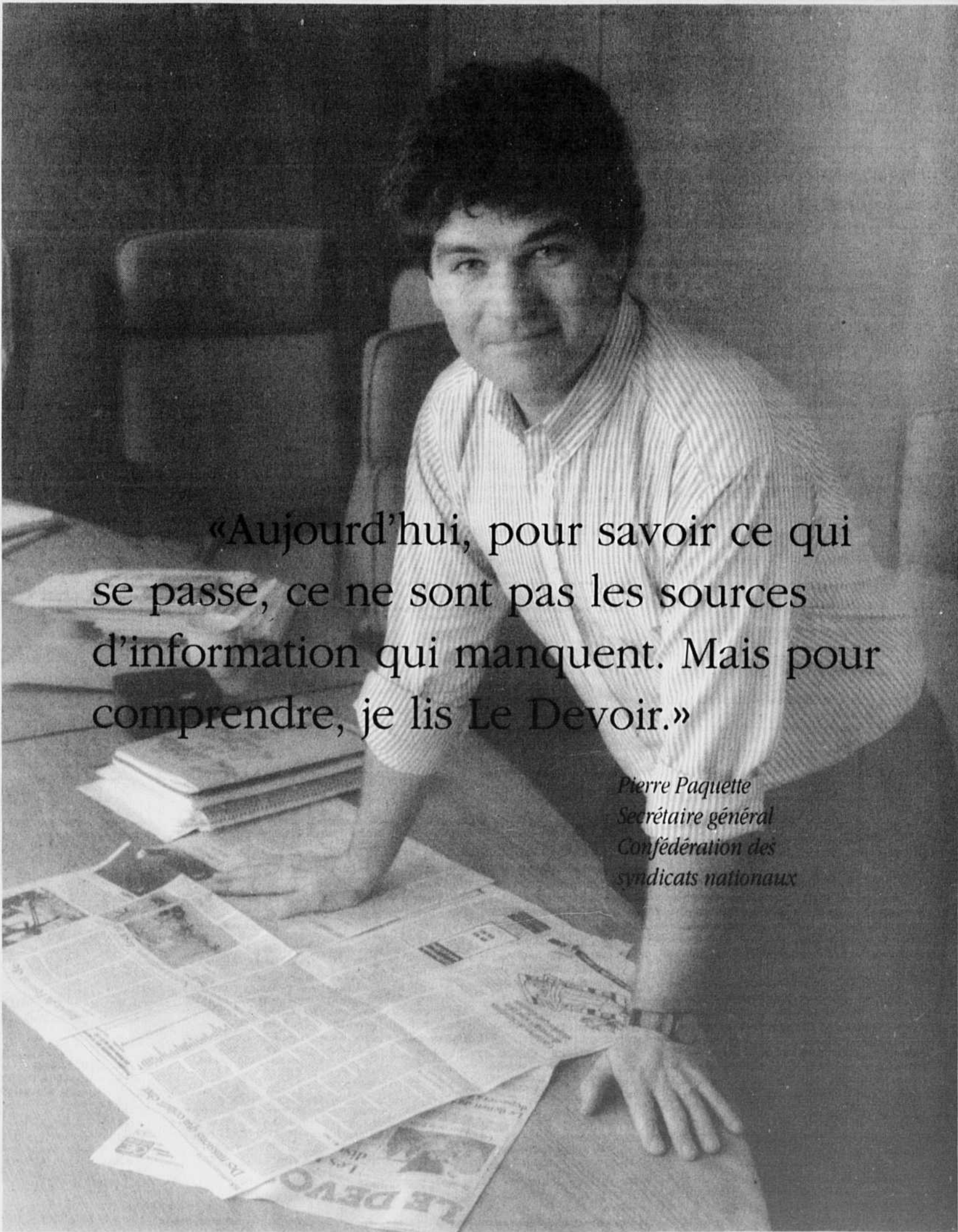
LA HAVANE (AFP) — « Si la Révolution cubaine doit un jour disparaître, qu'elle disparaisse avec nous car nous sommes prêts à mourir pour la défendre », s'est exclamé le président Fidel Castro lors d'une longue intervention devant l'Assemblée nationale réunie à La Havane pour modifier la constitution.

Le discours, vraisemblablement improvisé samedi, et diffusé hier par la télévision cubaine, visait à dénoncer les « campagnes et les calomnies des ennemis de l'étranger et des oubliés » à l'intérieur du pays, développées sur le thème du mécontentement suscité dans l'île par le fonctionnement d'hôtels et restaurant exclusivement réservés aux touristes étrangers.

« Nous ne commettons aucune indignité, aucune injustice, aucune discrimination », a déclaré Fidel Castro après avoir expliqué que le développement du tourisme visait à obtenir les devises que nécessite de façon désespérée l'économie cubaine.

« Nous ne devons pas nous laisser décourager, démoraliser, nous ne devons pas rougir devant les calomnies, les campagnes de nos ennemis », a-t-il dit.

Le chef de l'État a également critiqué ceux qui « viennent nous demander des concessions. Si nous avons suivi cette voie, la révolution cubaine n'existerait plus aujourd'hui. Si elle existe, c'est parce que nous n'avons pas fait ces concessions ».



«Aujourd’hui, pour savoir ce qui se passe, ce ne sont pas les sources d’information qui manquent. Mais pour comprendre, je lis Le Devoir.»

Pierre Paquette
Secrétaire général
Confédération des
syndicats nationaux

AVIS PUBLICS

AVIS PUBLICS

HEURE DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication (2) deux jours plus tard.

Publications du lundi:

Réservations avant midi (12h) le vendredi.

Publications du mardi:

Réservation avant 16h00 le vendredi.

Pierrette Rousseau,

Tél.: 286-1200 Fax: 286-8198

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE ST-JÉRÔME, COUR DE QUÉBEC, DIVISION DES FÉLITÉS CRIMINELLES, NO: 900341-1, VILLE DE LACHENAIE, Partie demanderesse, vs: ROBERT PAUL MALETTE, Partie défenderesse, vs: FRANÇOIS CHARBONNEAU INC., Partie défenderesse, le 24 juillet 1992, à 13h00, au 52, rue LÉPAGE, TERREBONNE, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: FRANÇOIS CHARBONNEAU INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur, 2 bureaux, 1 calculatrice Canon P1014-D, 1 punch codé 118, et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: DANIEL LAROCQUE, huissier, (514) 471-8078. JACQUES LANCOTTE, huissier, 955 boul. Des Seigneurs, 521, Terrebonne, Qc, J6W 3W5.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR MUNICIPALE, NO: 900341-1, VILLE DE LACHENAIE, Partie demanderesse, vs: ARMAND RENAUD, Partie défenderesse, le 24 juillet 1992, à 14h00, au 480, rue LANGELOIS, TERREBONNE, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: ARMAND RENAUD, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes G.E., 1 téléviseur électronique 1 vidéo VHS, RCA et q.c., 1 répondeur téléphonique. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: DANIEL LAROCQUE, huissier, (514) 471-8078. JACQUES LANCOTTE, huissier, 955 boul. Des Seigneurs, 521, Terrebonne, Qc, J6W 3W5.

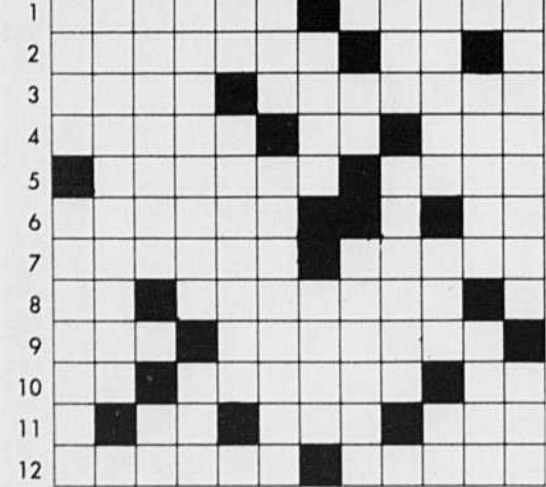
CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR MUNICIPALE, NO: 155-05-00026-923, BNCQ ROYAL, Partie demanderesse, vs: HOTEL DU JARDIN INC., Partie défenderesse, le 24 juillet 1992, à 10h00, au 1534, rue LAUCHAMPS, MAZOUCHÉ, Qc, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: HOTEL DU JARDIN INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Ford 350 1988 de couleur rouge, lettré et boîte "transit" 12 pi., soies et réfrigérateurs par Thermo King, no de série # 72FK37MXJTA29383, immatriculé F52599, lecture sur odomètre 28410 km, vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: DANIEL LAROCQUE, huissier, (514) 471-8078. JACQUES LANCOTTE, huissier, 955 boul. Des Seigneurs, 521, Terrebonne, Qc, J6W 3W5.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR FÉDÉRALE DU CANADA, NO: ITA-1307-92, REVENUE CANADA IMPOT, Partie demanderesse, 2424-6639 CANADA INC., "RESTAURANT LA CACHETTE DU NORD", Partie défenderesse, PRENEZ AVIS que le 27 juillet 1992, à 10h00, au 707, Chemin Oka, Deux-Montagnes, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: 2424-6639 CANADA INC., "RESTAURANT LA CACHETTE DU NORD" saisis en cette cause, soit: ameublement et appareils électiques de restaurant etc. Conditions: ARGENT ou CHEQUE VISE. DANY TREMBLAY, huissier, ETUDE: PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASSOCIES, 165 rue Du Moulin, St-Eustache (Québec) J7R 2P5 (514) 491-7575. St-Eustache, le 10 juillet 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR SUPÉRIEURE (CHAMBRE DE LA FAMILLE) PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT BHAUNABEN PATEL, Partie demanderesse vs: GUUBHAI PATEL, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à GUUBHAI PATEL, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est en date du 21 septembre 1992, à 13h00. Une copie d'une déclaration en divorce et une copie d'une requête sur mesures provisoires ont été remises au greffe à l'intention de GUUBHAI PATEL. Lieu: MONTRÉAL. Date: 14 mai 1992. MICHEL MARTIN, P.A.

LES MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



Horizontalement

- 1—Bien en chair. — Nez.
- 2—Bouffon. — Erbium.
- 3—Echassier. — Pipe.
- 4—Cigarillo. — Pronom. — Saison.
- 5—Hydrocarbure gazeux. — Lac du Kazakhstan.
- 6—File de bordages (Mar.). — Nickel.
- 7—Relatif à l'utérus. — Week-end.
- 8—Mesure chinoise. — Brise le goulot.
- 9—Chapon. — Lettre grecque.
- 10—Année. — À l'extérieur. — Eminence.
- 11—Cuivre. — Recueil.
- 12—Relater. — Parfait.

Verticalement

- 1—Profit. — Papillon du genre vanesse.
- 2—Action d'imbrimer.
- 3—Entaille dans une soie. — Chrome.
- 4—Squelette. — Co-

- 5—Issu. — Mammifère de la sous-classe des marsupiaux.
- 6—Hibou. — Plante aquatique.
- 7—Organe lymphoïde. — Père de Jason.
- 8—Déchiffre. — Mitonneras.
- 9—Monnaie roumaine. — lies des mers tropicales.
- 10—Pouvoir d'armes. — Nouveau. — Bismuth.
- 11—Lac. — Gaz rare.
- 12—Dentier. — Poteau.

Solution d'hier

1. LAPSUS DE BORDAGE
2. ORLEANS
3. MERTHESE
4. VEPEMERE
5. RATEMBRAN
6. ENRUMEUR
7. TOILE SEC
8. VENGELAGE
9. DEMANTELER
10. DESEURE
11. NOEL
12. SEURE

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-04-001711-929, COUR SUPÉRIEURE (CHAMBRE DE LA FAMILLE) PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT DOMENICA CAMMARROTA, Partie demanderesse vs: JOHN GORIS, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à JOHN GORIS, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, le 19 août 1992 à 9h15 en salle 217 suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de cette requête et d'un avis de présentation amendée a été laissée au greffe de cette Cour à votre intention. Veuillez agir en conséquence. Lieu: MONTRÉAL. Date: 12 juin 1992. MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-205447-927, COUR SUPÉRIEURE (CHAMBRE DE LA FAMILLE) PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT JEAN-CLAUDE DESCEUX, Partie demanderesse vs: MARIE ODADE JOSEPH, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à MARIE ODADE JOSEPH, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, le 19 août 1992 à 9h15 en salle 217 suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de MARIE ODADE JOSEPH. Lieu: MONTRÉAL. Date: 8 juillet 1992. MARIE-HELENE BÉLISLE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-11-003286-928, COUR SUPÉRIEURE (en matière de faillite) DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: COLORTEXIL INC., corps politique légalement constitué selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 12180, boul. Industriel, dans la ville de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, en la province de Québec, (H1B 5R7). Compagnie débitrice -ET- POISSANT THIBAUT - PEAT MARWICK THORNE INC. Syndic

AVIS est par les présentes donné que COLORTEXIL INC. a fait cession de ses biens et que la première assemblée des créanciers sera tenue au Bureau du Séquestre officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Basileau 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle 1 ou 2, le 24^e jour de juillet 1992 à 11h15. Pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains, avant l'assemblée, les preuves de réclamation et au besoin les procurations. DATÉ à Montréal, ce 13 juillet 1992 POISSANT THIBAUT - PEAT MARWICK THORNE INC., Syndic Ronald Boisvert, C.A., Administrateur désigné

KPMG Poissant Thibaut-Peat Marwick Thorne 1155, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 2000 Montréal (Québec) H3B 2J9 Téléphone: (514) 840-2400 Télécopieur: (514) 840-2121

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 14 h, heures de Montréal

CMF24063.F le mardi 4 août 1992 CTC23040.A le mardi 11 août 1992 Poste Chibougamau Comité d'Abtibi-Est AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT DE COMMANDE, INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL

Admissibilité: Place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 20 000 \$

Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT Direction Approvisionnement et Services Service Achats et Contrats 855, rue Sainte-Catherine est, 3^e étage Montréal (Québec) H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 840-4903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service Achats et Contrats Antonio Pinho, ing.

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service des travaux publics

Des soumissions seront reçues, avant 14 h aux dates ci-après énoncées, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame est, bureau 15, Montréal (Québec) H2Y 1A6 pour

Soumissions Date d'ouverture # 7938 Réfections ponctuelles de chaussées d'asphalte sur différentes rues de la Ville de Montréal (P.E.R. 1992).

7939 Traitement de fessures importantes de chaussées d'asphalte sur différentes rues de la Ville de Montréal (P.E.R. 1992).

7940 Construction du pavage, d'une bordure, d'un trottoir et de conduits souterrains pour 464 rue de la Martinière

7941 Réaménagement de la rue Rachel, de l'avenue Bourbonnière au boulevard Pie IX.

Le Greffier de la Ville LÉON LABERGE Hôtel de Ville, Montréal, le 7 juillet 1992

Les personnes intéressées peuvent se

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-205447-927, COUR SUPÉRIEURE (CHAMBRE DE LA FAMILLE) PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT JEAN-CLAUDE DESCEUX, Partie demanderesse vs: MARIE ODADE JOSEPH, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à MARIE ODADE JOSEPH, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, le 19 août 1992 à 9h15 en salle 217 suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de MARIE ODADE JOSEPH. Lieu: MONTRÉAL. Date: 8 juillet 1992. MARIE-HELENE BÉLISLE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-11-003286-928, COUR SUPÉRIEURE (en matière de faillite) DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: COLORTEXIL INC., corps politique légalement constitué selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 12180, boul. Industriel, dans la ville de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, en la province de Québec, (H1B 5R7). Compagnie débitrice -ET- POISSANT THIBAUT - PEAT MARWICK THORNE INC. Syndic

AVIS est par les présentes donné que COLORTEXIL INC. a fait cession de ses biens et que la première assemblée des créanciers sera tenue au Bureau du Séquestre officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Basileau 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle 1 ou 2, le 24^e jour de juillet 1992 à 11h15. Pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains, avant l'assemblée, les preuves de réclamation et au besoin les procurations. DATÉ à Montréal, ce 13 juillet 1992 POISSANT THIBAUT - PEAT MARWICK THORNE INC., Syndic Ronald Boisvert, C.A., Administrateur désigné

KPMG Poissant Thibaut-Peat Marwick Thorne 1155, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 2000 Montréal (Québec) H3B 2J9 Téléphone: (514) 840-2400 Télécopieur: (514) 840-2121

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 14 h, heures de Montréal

CMF24063.F le mardi 4 août 1992 CTC23040.A le mardi 11 août 1992 Poste Chibougamau Comité d'Abtibi-Est AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT DE COMMANDE, INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL

Admissibilité: Place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 20 000 \$

Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT Direction Approvisionnement et Services Service Achats et Contrats 855, rue Sainte-Catherine est, 3^e étage Montréal (Québec) H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 840-4903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service Achats et Contrats Antonio Pinho, ing.

AVIS est par les présentes donné, selon l'article 31 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations que les garanties créées par acte de fiducie passé devant Me Maurice Taschereau, notaire, entre 2735-5197 QUÉBEC INC. et LA COMPAGNIE SHERBROOKE TRUST, à titre de fiduciaire, en date du 13 février 1990 et enregistré au bureau d'enregistrement de QUÉBEC sous le numéro 1358490, sont devenues exécutoires. FAIT et SIGNÉ à Montréal, ce 10 juillet 1992. LA COMPAGNIE SHERBROOKE TRUST Es-qualité de fiduciaire pour les détenteurs d'obligations.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-05-010561-924, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT FERRIER

Antonio de Angelis, Giovanni Marrocco, Débitrice(s) CLAUDIA CAFARO CHRISTINA CACCARELLI Mis en cause

AVIS est par les présentes donné, selon l'article 31 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations que les garanties créées par acte de fiducie passé devant Me Maurice Taschereau, notaire, entre 2735-5197 QUÉBEC INC. et LA COMPAGNIE SHERBROOKE TRUST, à titre de fiduciaire, en date du 13 février 1990 et enregistré au bureau d'enregistrement de QUÉBEC sous le numéro 1358490, sont devenues exécutoires. FAIT et SIGNÉ à Montréal, ce 10 juillet 1992. LA COMPAGNIE SHERBROOKE TRUST Es-qualité de fiduciaire pour les détenteurs d'obligations.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-04-001709-923, COUR SUPÉRIEURE (CHAMBRE DE LA FAMILLE) PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT ROSELANDE SÉNAT

William Bien-Aimé Défendeur

ASSIGNATION ORDRE est donné à WILLIAM BIEN-AIMÉ, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, le 19 août 1992 à 9h15 en salle 217 suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de cette requête et d'un avis de présentation amendée a été laissée au greffe de cette Cour à votre intention. Veuillez agir en conséquence. Lieu: MONTRÉAL. Date: 12 juin 1992. MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-205428-927, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT DENISE BORDEN

Sheldon Morgan Jones Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à SHELDON MORGAN JONES, de comparaitre au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, le 19 août 1992 à 9h15 en salle 217 suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de SHELDON MORGAN JONES. Lieu: MONTRÉAL. Date: 9 juillet 1992. MARIE-HELENE BÉLISLE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-205428-927, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT DENISE BORDEN

Sheldon Morgan Jones Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à SHELDON MORGAN JONES, de comparaitre au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, le 19 août 1992 à 9h15 en salle 217 suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de SHELDON MORGAN JONES. Lieu: MONTRÉAL. Date: 9 juillet 1992. MARIE-HELENE BÉLISLE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-205428-927, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT STAVROULA TSELIKIS

George Nikolopoulos Partie demanderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à GEORGE NIKOLOPOULOS de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, province de Québec, le 19 août 1992 à 9h15 en salle 217 suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de GEORGE NIKOLOPOULOS. Lieu: MONTRÉAL. Date: 8 juillet 1992. MARIE-HELENE BÉLISLE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-205428-927, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT STAVROULA TSELIKIS

George Nikolopoulos Partie demanderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à GEORGE NIKOLOPOULOS de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, province de Québec, le 19 août 1992 à 9h15 en salle 217 suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de GEORGE NIKOLOPOULOS. Lieu: MONTRÉAL. Date: 8 juillet 1992. MARIE-HELENE BÉLISLE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-205428-927, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT STAVROULA TSELIKIS

George Nikolopoulos Partie demanderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à GEORGE NIKOLOPOULOS de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, province de Québec, le 19 août 1992 à 9h15 en salle 217 suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de GEORGE NIKOLOPOULOS. Lieu: MONTRÉAL. Date: 8 juillet 1992. MARIE-HELENE BÉLISLE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-205428-927, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT STAVROULA TSELIKIS

George Nikolopoulos Partie demanderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à GEORGE NIKOLOPOULOS de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, province de Québec, le 19 août 1992 à 9h15 en salle 217 suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de GEORGE NIKOLOPOULOS. Lieu: MONTRÉAL. Date: 8 juillet 1992. MARIE-HELENE BÉLISLE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-205428-927, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT STAVROULA TSELIKIS

George Nikolopoulos Partie demanderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à GEORGE NIKOLOPOULOS de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, province de Québec, le 19 août 1992 à 9h15 en salle 217 suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de GEORGE NIKOLOPOULOS. Lieu: MONTRÉAL. Date: 8 juillet 1992. MARIE-HELENE BÉLISLE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-205428-927, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT STAVROULA TSELIKIS

George Nikolopoulos Partie demanderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à GEORGE NIKOLOPOULOS de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, province de Québec, le 19 août 1992 à 9h15 en salle 217 suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de GEORGE NIKOLOPOULOS. Lieu: MONTRÉAL. Date: 8 juillet 1992. MARIE-HELENE BÉLISLE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-205428-927, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT STAVROULA TSELIKIS

George Nikolopoulos Partie demanderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à GEORGE NIKOLOPOULOS de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, province de Québec, le 19 août 1992 à 9h15 en salle 217 suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de GEORGE NIKOLOPOULOS. Lieu: MONTRÉAL. Date: 8 juillet 1992. MARIE-HELENE BÉLISLE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-205428-927, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT STAVROULA TSELIKIS

George Nikolopoulos Partie demanderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à GEORGE NIKOLOPOULOS de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, province de Québec, le 19 août 1992 à 9h15 en salle 217 suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de GEORGE NIKOLOPOULOS. Lieu: MONTRÉAL. Date: 8 juillet 1992. MARIE-HELENE BÉLISLE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-205428-927, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT STAVROULA TSELIKIS

George Nikolopoulos Partie demanderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à GEORGE NIKOLOPOULOS de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, province de Québec, le 19 août 1992 à 9h15 en salle 217 suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de GEORGE NIKOLOPOULOS. Lieu: MONTRÉAL. Date: 8 juillet 1992. MARIE-HELENE BÉLISLE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-205428-927, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT STAVROULA TSELIKIS

George Nikolopoulos Partie demanderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à GEORGE NIKOLOPOULOS de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, province de Québec, le 19 août 1992 à 9h15 en salle 217 suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de GEORGE NIKOLOPOULOS. Lieu: MONTRÉAL. Date: 8 juillet 1992. MARIE-HELENE BÉLISLE, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-12-205428-927, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT STAVROULA TSELIKIS

</

Le Sherlock Holmes de l'enquête littéraire

Odile Tremblay

Quand on demande à Pierre Assouline à quoi se reconnaît un véritable journaliste enquêteur, il répond sans hésiter que c'est à son côté flic. Et de me décrire ce Sherlock Holmes de l'information comme un chercheur, un type curieux ayant le goût du risque, qui ne croit jamais personne sur parole et qui ne lâche pas sa proie. Tenace donc, patient, effacé souvent, très intuitif, organisé surtout, avec ordre, méthode, fiches et petites cellules grises. Suivez ces directives, prenez un pinceau, vous aurez tracé un portrait de lui-même.

Pierre Assouline. On connaît ses biographies. Celle de Gaston Gallimard, classique du genre, qui révélait les mille grenouillages de la faune littéraire parisienne; celle d'Albert Londres, le grand reporter qui si bien su « tremper sa plume dans la plaie »; celle de D. H. Kahnweiler, le célèbre marchand de tableaux protecteur des cubistes; celle de Jean Jardin (dit le nain jaune), qui fut le chef de cabinet de Pierre Laval à Vichy. Sans parler de son livre sur l'épuration des intellectuels. En quinze ans, Pierre Assouline a signé une dizaine d'ouvrages majeurs, souvent primés, en général très nourris, grands et gros, 600, 700 pages. Avant de les rédiger, il a compulsé toutes les archives possibles, lu les mille ouvrages se rapportant au sujet, interrogé une foule de témoins — « pour l'atmosphère surtout, car la mémoire des gens défaille ». Le journaliste écrivain de 39 ans est un bourreau de travail.

Voici qu'il met la dernière main à « la » biographie de Georges Simenon. La bombe sortira en septembre sous l'étiquette Julliard. Et l'automne s'annonce chaud. Car c'est la seule biographie autorisée par le père de Maigret. Car Assouline est l'unique enquêteur à avoir eu accès aux archives personnelles du prolifique écrivain. Car lumière est enfin faite sur ses rapports avec sa fille, ses activités politiques et celle de son frère sous l'Occupation. D'ores et déjà, des fuites ont permis à quelques journaux littéraires de se mettre sous la dent des bribes de l'ouvrage qui promet des révélations. « Cette biographie non complaisante peut me valoir un procès ou deux », estime l'écrivain. A suivre. De toute façon, il a du pain sur la planche ailleurs.

En France, le magazine *Lire* dirigé par Bernard Pivot tire fierté de sa grande enquête du mois. Entre les entrevues, les chroniques et les recensions, *Lire* présente un reportage mensuel qui souvent casse la baraque dans le milieu littéraire. Il y a eu l'enquête fracassante sur le plagiat venue démontrer notamment qu'un honorable professeur d'histoire de la Sorbonne était un pillier de thèses. Il y a eu la vérité révélée sur Paul-Loup Sulitzer, auteur de best-sellers à qui *Lire* reprochait, preuves à l'appui, de ne pas écrire ses livres, il y a eu les dessous (douteux) scrutés du Goncourt, du Nobel de littérature. Sous chacun de ces reportages choqs : une signature, celle de Pierre Assouline, l'as des enquêteurs littéraires français, bras droit de Bernard Pivot, et « scoopeux » comme pas un.

Il était de passage au Québec, invité par le Centre Communautaire Juif dans le cadre du XIe Festival Sépharade de Montréal. Et je l'ai

rencontré, fatigué après une nuit blanche, après un avion manqué pour cause de passeport échu et du couraillage qui s'ensuivit, après une journée de colloque mariée au décalage horaire. Première constatation : l'as des enquêteurs est un être modeste, secret, peu bavard, qui pèse ses mots et élude les questions. Au demeurant très, très gentil. Bref, un vrai limier qui préfère l'ombre...

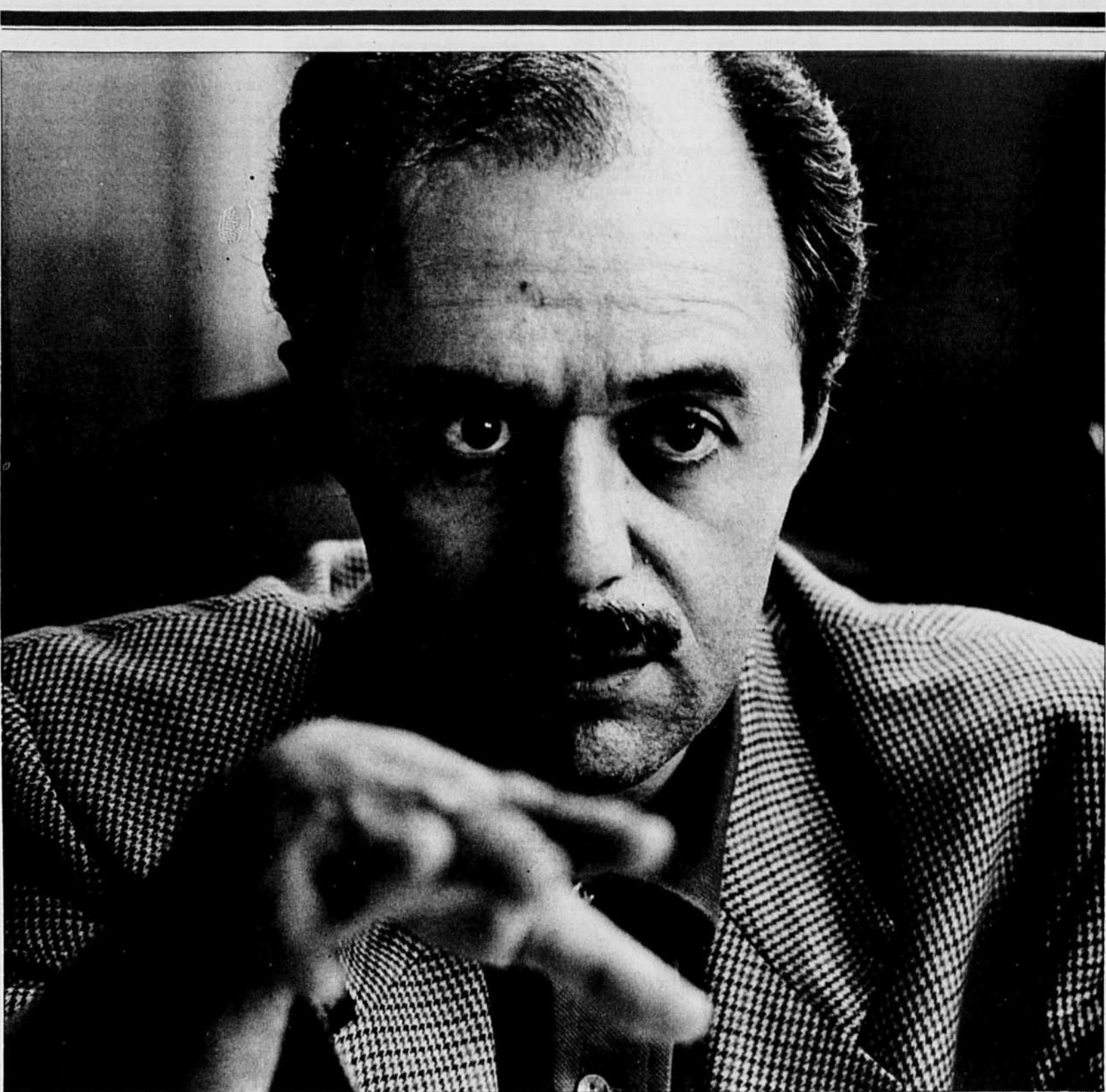
On ne devient pas, m'explique-t-il, journaliste enquêteur en sortant de l'oeuf d'un cours en communications. « Cela prend un réseau, vingt ans de contacts, des amis de lycée, un carnet de téléphone bien garni ». Un coup de fil lancé à propos, un tel qui t'ouvre une porte, te lance sur une piste. A Paris, il faut connaître le Tout-Paris. Ça tombe bien. Il connaît. « Un jeune qui commencerait dans l'enquête se buterait aux secrétaires qui lui refuseraient un rendez-vous. Moi, les patrons me parlent. Les contacts, toujours. » Il faut aussi une sorte de sixième sens...

En 1985, à Stockholm, interrogeant les dessous du Nobel de littérature, Pierre Assouline est frappé par la courtoisie inhabituelle dont les Académiciens font preuve envers un Français. A son retour à Paris, il s'en ouvre à Bernard Pivot. « J'ai l'impression qu'ils essaient de nous faire plaisir ». Et Pivot de titrer sur la couverture de *Lire* : « Le prix Nobel de littérature à un Français ». Or, depuis que vingt ans plus tôt, Jean-Paul Sartre a refusé avec hauteur le Nobel, les immortels siégeant en Suède n'ont jamais couronné un auteur français. Coup risqué, donc. Pourtant, deux semaines plus tard, le verdict du Nobel donne raison à Assouline. Claude Simon reçoit son Nobel. Le pif de l'enquêteur ne l'a pas trompé.

« Car il n'est question que de machinations, pressions, contreparties. Ça, le monde des lettres ? Exactement ça. » La phrase est tirée (page 186) de sa biographie de Gallimard. Pierre Assouline n'entretient guère d'illusions sur le milieu littéraire français. Quand on a, comme lui, interrogé la petite et la grande histoire des maisons d'édition, quand on a compulsé les archives de l'Académie Goncourt, quand on a l'habitude de fréquenter les coulisses, d'ouvrir les portes dérobées, de lever les voiles, de percer les mystères, on ne conserve pas sa candeur très longtemps.

« Tout est pourri dans l'édition française, tranche-t-il. L'édition est faite par cent personnes à Paris qui se connaissent par cœur, amies, ennemies, hypocrites toujours. Mais dix d'entre elles possèdent vraiment le pouvoir : celles qui cumulent les fonctions, comme François Nourissier, à la fois éditeur (chez Grasset), critique littéraire (au Figaro Magazine), écrivain, et par dessus le marché secrétaire général de l'Académie Goncourt. Ce sont eux qui bâttissent des réputations, octroient des prix. « Business is business ». Aucun rapport avec la littérature. » Et Pivot, dans tout ça ? Je lui demande. « Pivot est un pur, répond Assouline, qui multiplie les bons mots à l'adresse de son patron. Il a toujours conservé son indépendance, même du temps où il faisait la pluie et le beau temps avec son *Apostrophes*. Pivot est avant tout un vrai journaliste qui me donne son feu vert dans mes enquêtes les plus délicates. »

Quand Assouline interrogea les archives secrètes du Goncourt,



Pierre Assouline

après que le président de l'Académie Hervé Bazin lui eut innocemment remis la clé, il mit la main sur des papiers incendiaires dont leurs auteurs avaient oublié l'existence. « Des lettres prouvaient toute la magouille, un secret de polichinelle : que le prix n'est jamais octroyé à un écrivain, mais à une maison d'édition, et que le trio Gallimard-Grasset-Le Seuil rafle tout. » *Lire* sortit son enquête qui fit bien du bruit dans Landerneau. Depuis, Bazin change de trottoir quand il rencontre Assouline. Il y a des sources, on n'y échappe pas, qui se brûlent en cours d'enquête.

Assouline a beau déterrer scandale sur magouille dans le merveilleux monde des lettres françaises, il a beau comme écrivain louvoyer entre les maisons d'édition — pour des raisons financières, il vient de pour-

suivre son ancien éditeur Balland, qui publia tant de ses livres, et où il fut longtemps conseiller littéraire — son amour de la littérature demeure intact. Ce qui ne l'empêche pas de poser un oeil pessimiste sur son avenir. « En France, c'est la catastrophe. Les livres ne se vendent plus, faute de pouvoir compétitionner Euro Disney, la télé. Moi, je me bats pour la presse écrite, par amour, par goût, même si de toute évidence, pour elle, c'est fini. Quant à la littérature, tout ce qui peut la sauver, c'est le livre de poche. Mon bouquin sur Simenon, il vaut 200 francs, mais l'éditeur le cédera pour 130. Au dessus de ce montant, les gens n'achètent plus. »

« Mon rêve : transformer *Lire* en grand hebdomadaire culturel qui parlera de peinture, de littérature,

de cinéma, de théâtre. J'en cause autour de moi, et l'équipe y réfléchit. La formule des mensuels est sur son déclin. Les gens n'ont plus la patience d'attendre un mois avant d'obtenir l'information. D'ailleurs, tout devient si rapidement périmé. Il faut se rendre à l'évidence : le lecteur a changé. Il est devenu téléspectateur et ce téléspectateur s'est transformé en zappeur. Nous devons désormais produire des journaux, des magazines avec des articles plus courts où on peut zapper, sauter d'un sujet, d'un domaine à l'autre. Pour survivre, la presse écrite a besoin de se renouveler complètement. »

Écrire des biographies, Pierre Assouline en a soupé pour l'instant. « Trop astreignant ». Le journaliste s'avoue épuisé et préfère travailler à des scénarios, un sur Saint-Exupéry,

un autre sur Jean Moulin. Pourtant, déformation professionnelle... Quand, au milieu de notre conversation, tombe le nom d'Ernst Junger, cet écrivain allemand de 97 ans héros de la première guerre, qui porta l'uniforme nazi à Paris sous l'occupation (tout en contestant Hitler), Assouline est tenté. Très. Raconter sa vie. Ses yeux brillent. C'est le genre de personnage dont il raffole : un témoin du siècle capable de porter un regard panoramique sur la comédie, la tragédie du monde moderne, et un témoin qui s'éteindra si personne, le temps presse, ne vient dessiner le portrait fouillé de ce quasi centenaire. Du sur mesure pour Pierre Assouline. D'autant plus que Junger lui a déjà fait signe. On verra bien si le biographe craquera bientôt.



PHOTO NORMAND BLOUIN

L'information... une drogue

Odile Tremblay

Pas facile de faire parler Pierre Assouline de lui-même. Tant le journaliste écrivain refuse de jouer à la vedette. Il détesterait, me dit-il, interviewer quelqu'un dans son genre. « Mon nombril n'a aucun intérêt », professe-t-il avec une modestie indéfinissable. Des yeux doux, une voix qui ne hausse jamais le ton. Il a l'habitude d'écouter, de questionner, non de se confier. Les vrais enquêteurs sont comme les agents secrets. On ne se méfie pas. Ils enregistrent.

De son enfance — heureuse et, m'assure-t-il, sans histoire — à Casablanca au Maroc où il est né en 53, le journaliste conserve quelques souvenirs épars : la lumière, ses amis arabes avec qui il conversait en français — à l'époque, les petits Français ne songeaient même pas à apprendre la langue de Mahomet — le château-fort, siège de tous les mystères près de la plage en bordure de Casablanca, les youyous des pleureuses à la mort du roi Muhammad V, le père d'Hassan, les journaux qu'on envoyait acheter le matin. Si bien qu'il en a toujours conservé le goût de ces nouvelles fraîches imprimées, même le dimanche où à Paris, aucun quotidien français ne publie, mais où

Assouline se procure les journaux britanniques des petits vendeurs de rue qui les distribuent sans permis. L'information, c'est sa drogue.

D'origine juive française, son père était un industriel autodidacte, qui affichait un goût pour l'Histoire, surtout la période de l'Occupation. Le premier livre que le petit garçon a lu se rapportait au gouvernement de Vichy. Un sujet qui n'a pas cessé de fasciner Pierre Assouline depuis, à cause de l'ambiguïté des rapports humains issus de cette époque trouble. Plus tard, il creusera le thème d'une biographie à l'autre, dans celle de Jean Jardin, dans celle de Gallimard aussi où une large part sera octroyée aux années d'occupation et aux règlements de compte qui s'ensuivirent. Fallait-il fusiller Brasillach ? Assouline s'interroge encore. « Une biographie, ce n'est pas un homme seul, c'est une époque, un contexte, un réseau. Voilà ce que j'aime décrire ».

« Puis un jour j'ai quitté le soleil et la mer pour la grisaille et le froid. » Pierre Assouline avait douze ans. Sa famille s'installait à Paris. Il y eut les années de lycée, les études en histoire. Et, très tôt le journalisme, dans des agences d'abord, Ase press, Fotolib. Longtemps, il fut reporter en politique étrangère pour les journaux *Le Quotidien de Paris*, *France*

Soir. Spécialisé dans les pays de l'Est, surtout actif auprès des dissidents. Entre autres faits d'armes, on lui doit une entrevue avec Sakharov, à l'heure des Jeux Olympiques de Moscou, une journée passée avec lui, à la suite de laquelle le journaliste fut intimidé, expulsé. Expulsé également s'est retrouvé Assouline de Yougoslavie, à la mort de Tito, après qu'une série de ses articles sur « le pays d'un seul parti politique » eut l'heur de déplaire aux miliciens qui sont venus le reconduire à l'aéroport par le chignon du cou.

C'était avant qu'il ne se lance dans l'enquête littéraire, avant qu'il ne scrute les dessous du Goncourt, du Nobel, avant qu'il n'aboutisse à la revue *Lire*, à *L'Histoire*. Avant qu'il ne se marie, ait deux enfants. Avant qu'il ne rédige biographie sur biographie. Avant qu'il n'anime chaque samedi, à la radio de RTL, aux côtés de Jean-Pierre Tison, une émission littéraire. Tout en se préservant un espace la fin de semaine pour faire du vélo, jouer au squash avec ses deux filles.

Le secret de cet hyperactif : « Je dors très peu et lis beaucoup la nuit. Quand la ville est endormie, on peut abattre énormément d'ouvrage sans être dérangé. Comment travailler dans le brouhaha du monde ? »

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Le Devoir, lundi 13 juillet 1992

MUSIQUE / chronique



Ludwig Van Beethoven

Marathon Beethoven

Marie Laurier

CHARLES DUTOIT nous redonne un autre beau cadeau cet été: après le mémorable Marathon Mozart de l'été dernier, il nous propose encore une fois à la fin du mois de juillet un autre événement de ce genre, cette fois avec Beethoven et deux fois plutôt qu'une puisqu'il s'agit de deux jours consécutifs et gratuits s.v.p. consacrés au célèbre compositeur allemand.

En effet, les 27 et 28 juillet, entre 13 h30 et 17 h30, la basilique Notre-Dame sera le plateau d'une série de mini-concerts de musique de chambre du Jeune Beethoven donnés par une pléiade de musiciens de l'OSM, en solistes et en petits groupes. Et en apothéose à ces rendez-vous, l'OSM présentera les deux derniers concerts du Festival Mozart Plus transformé pour ces occasions en Beethoven... Encore!

Le choix de Mozart se justifiait amplement l'année dernière pour tenir ce marathon, nous disait Charles Dutoit en entrevue au DEVOIR, en raison de la diversité de la production de ce compositeur et du bicentenaire de sa mort. Mais cette année, Beethoven se justifie également, le pianiste Louis Lortie a entrepris un tour d'horizon des sonates et des concertos de Beethoven et nous avons la chance de pouvoir travailler avec lui, de même évidemment que tous nos musiciens et d'autres solistes de grand talent. Vous savez, nous avons d'excellents musiciens ici même au Québec.

Le chef artistique de l'OSM ne tarit pas d'éloge pour les musiciens qui ont accompli un boulot extraordinaire au cours des deux récentes tournées au Japon et en Europe. Et lors du premier concert Mozart de jeudi soir dernier, ils ont démontré hors de tout doute leur professionnalisme devant un public de plus de 2000 personnes qui ont également longuement ovationné Louis Lortie qui venait de jouer de façon sublime le concerto dit Empereur de Beethoven.

Dans les douze villes des six pays d'Europe visités, l'OSM et Charles Dutoit auront joué du fin mai jusqu'au 23 juin devant 30 000 personnes, soit dix fois la capacité de la salle Wilfrid-Pelletier de la PdA. Les critiques ont été unanimes à louer la qualité exceptionnelle de l'orchestre et nous en avons déniché quelques-unes. En Espagne et au Portugal par exemple, les deux œuvres qui font partie du répertoire de plus de 40 enregistrements Decca-London de l'OSM, soit *Tricorne* de Manuel de Falla et *Daphnis et Chloé* de Ravel interprété avec le Choeur Orfeo Catala, ont provoqué une pluie d'applaudissements. A Madrid, la *Symphonie no 9* Chostakovitch fut qualifiée de « la plus pure interprétation de l'œuvre » par le critique Enrique Franco du journal *El Pais*. La performance de Chantal Juillet dans le *Concerto pour violon* de Stravinski à Séville la consacra « une révélation du monde musical ».



L'enfer c'est nous autres

Parmi les invités : Julien Clerc et Marie Carmen.
(Radio-Canada 19 h)

☆☆☆

Les aventures de Robin des Bois

Errol Flynn dans le film d'aventures total, un vieux film de 1938 qui a popularisé la fameuse légende de Robin des Bois. À comparer avec ce que Kevin Costner a tenté de faire récemment.
(Radio-Québec 22 h)

— Paul Cauchon

d'après Justo Romero de *Diario 16*.

Après des concerts à Bordeaux, Toulouse et Ludwigsburg, l'OSM donna des concerts aux Pays-Bas à Rotterman et au célèbre Concertgebouw d'Amsterdam, et les critiques encore une fois sont dythirambiques: « Charles Dutoit sait instinctivement comment laisser respirer la musique », selon le *Volkscrant* et dans le *Dondertag* d'Amsterdam on lit: « Rarement la musique du ballet *Daphnis et Chloé* de Ravel est-elle interprétée de façon si magnifique comme le fait l'OSM sous la direction de Charles Dutoit. » L'interprétation du Concerto pour violon de Stravinsky par Chantal Juillet lui mérita de nouveau ovation et l'éloge suivant: « La violoniste a créé une grande impression dans les cantilènes et les deux arias, mais surtout dans la seconde, par l'intensité radieuse de sa sonorité et la concentration de son interprétation. »

À Londres, on adore l'OSM. « Et c'est n'est pas par complaisance, commente Charles Dutoit, mais bien parce que l'orchestre est bon. Vous savez, il n'y a pas de chouchoutage dans ce métier, et en Europe l'OSM est reconnu comme un des meilleurs orchestres au monde. Les musiciens ont joué superbement. »

Voilà donc un témoignage de nature à ragailhardir tous les membres de l'OSM qui vivent un mois de juillet fort chargé avant des vacances qui seront fort bienvenues au mois d'août, avant aussi d'entreprendre la saison régulière d'automne-hiver.

Pour sa part, Charles Dutoit aura à remplir des engagements aux États-Unis au mois d'août, en plus de commencer officiellement sa fonction de directeur artistique de l'Orchestre national de France cet automne.

Cette semaine encore, l'OSM poursuit sa série de Musique de chambre du Jeune Beethoven en trio et en quatuor: à la basilique Notre-Dame demain, 14 juillet, fête des Français, à 19 h, Chantal Juillet, Louis Lortie et Gary Hoffman, violoncelliste donnent un récital, de même que le 15 juillet avec cette fois l'ajout du clarinettiste Robert Crowley. Le soir du 14 juillet à 20 h l'OSM dirigé par Charles Dutoit donne un concert gratuit au Parc Angrignon, avec au programme des œuvres de Rossini, Dvorak, Liszt et Strauss. Le jeudi 16 juillet, c'est le Mozart Plus avec toujours des œuvres de Beethoven en plus avec le trio Juillet-Lortie-Hoffman.

Les neuf symphonies

BEETHOVEN est aussi à l'honneur cet été au Festival de Lanaudière: l'Orchestre Métropolitain sous la direction de Stanislaw Skrowaczewski propose l'intégrale des neuf symphonies du compositeur, le tout présenté dans une même fin de semaine, du jeudi 30 juillet au dimanche 2 août. Les concerts auront lieu à l'amphithéâtre à 20 h, sauf celui du dimanche qui débutera à 14 h. Le programme de ces quatre concerts a été conçu de façon à inclure dans chaque représentation l'une des symphonies les plus populaires. Le jeudi 30 juillet, la 2e et la 3e dite *Héroïque*, le vendredi 31 juillet, la 6e (Pastorale) et la 7e, le samedi 1er août, on jouera la 8e et la 9e, cette dernière avec les solistes Paul Frey, John Cheek, Margaret Jane Wray, Judith Forst, enfin le dimanche 2 août, la série sera complétée avec la 1ère, la 4e et finalement la 5e dont tout le monde connaît les premières mesures. Les billets sont vendus séparément pour chacun des concert et à prix spécial pour la série complète. Un autobus Festival Express assurera le transport par autobus pour les quatre concerts de l'intégrale Beethoven, depuis le Palais des congrès. Réservations: (514) 759-4343 ou le 1-800-561-4343.

Précision

Le 2e concert de l'OSM à Lanaudière a bel et bien lieu le vendredi 17 juillet à 20 h et non le samedi comme il a été erronément mentionné cette semaine dans ces pages. À découvrir: la jeune violoniste de 13 ans, Leila Josefowicz.

Pascale Pontoreau

COMME TOUJOURS, quand un événement se termine, on est un peu triste. Un peu content aussi d'être passé au travers et de pouvoir enfin penser à se reposer comme ma voisine d'en face que je jalouse affreusement. C'est le temps des bilans, le temps des coups d'oeil derrière l'épaule, histoire de s'assurer que l'on a rien oublié.

En ce qui me concerne, deux coups de coeur pendant cette édition spéciale du Festival international de jazz à l'occasion du 350e anniversaire de Montréal: Deborah Henson-Conant, la harpiste californienne qui donne enfin un sourire à cette musique intello qu'est le jazz. Elle a osé rire et faire des blagues. Un exploit! En plus, elle joue délicieusement bien. Deuxième moment privilégié avec Aster Aweke et sa voix magique. Mention très honorable pour le percussionniste brésilien Airto Moreira et ce pince-sans-rire new-yorkais Bela Fleck.

Béla Flek est un joueur de banjo aussi éblouissant que drôle. Encore un qui ne se pète pas les bretelles

Et si on versait une larme?

parce qu'il fait du jazz. Aves ses Flecktones tout est prétexte à blague — avec des titres comme « Body and Slide »! Bien sûr ils ne font pas que rire les Howard Levy, au piano, et les frères Wooten, Victor à la basse et Roy à la drumitar. Ils jouent. Dans tous les sens du terme. De vrais virtuoses. Le sieur Levy passe allègrement du piano à l'harmonica ou au pipeau sans sourciller. Le bassiste a un de ces piqués funky qui ferait se pâmer n'importe quelle danseuse de ballet-jazz.

Quant au batteur, il est à lui seul toute une surprise. Il ne « bat » pas; il tapote. Il n'a pas de batterie, mais une guitare-batterie (drumitar). Un manche d'appui et un corps sur lequel cohabitent des capsules de couleur. Il suffit de claqueter et le tour est joué. Reposant, non? Je ne sais si tous les spectateurs ont pris autant de temps que moi pour comprendre quelle était cette drôle de chose! Autre particularité du groupe, un morceau invraisemblable joué à une vitesse de fous, « UFO tofu » qui repose sur l'utilisation d'une phrase musicale à l'endroit puis à l'envers, jusqu'à l'obtention d'une phrase d'en-

viron 90 notes. Le tout demeurant sur un rythme de jazz relativement classique et efficace.

Samedi, dernier grand soir pour Le Spectrum qui accueillait Michel Cusson et son Wild Unit. Une première rue Sainte-Catherine pour le groupe parallèle du guitariste d'Uzèb d'ailleurs bien content de se retrouver dans l'intimité — « J'ai repris mes pantoufles » dira-t-il — après le grand air et les quelque 100 000 spectateurs de mardi dernier. Avec le Wild Unit, Cusson fait de « l'extension jazz ». Il entend un morceau qui lui plaît, du blues, du folk ou même une valse, et il arrange ça à la sauce de ses huit musiciens. Je me demande ce que Strauss en penserait! la valse en prend pour son grade quand elle est interprétée par deux percussionnistes, quatre gars aux cuivres, un bassiste, un guitariste et un batteur. Quant au public de notre siècle, il en raffole.

Et pour finir en beauté, rendez-vous à la salle Wilfrid-Pelletier qui présentait le spectacle de clôture du Festival. Bla bla officiel des deux compères Ménard-Simard. Re bla bla d'Alcan. Gargarisme général sur l'attrait de l'événement, son million

de spectateurs et tout, et tout, et tout.

Et le jazz dans tout ça? Tout sonne chic et propre sur lui. Applaudissements gracieux sur le James Gelfrand trio qui a remporté le Prix Alcan 1992. Oliver Jones obligé de faire le maître de cérémonie en attendant le Montral Jubilation Gospel Choir. Le Choeur en question presque inaudible et couvert par une balance de son qui favorisait uniquement les instruments électriques. Ça m'ennuyait tellement de voir le jazz rendu à un tel état d'aseptisation et le public aussi friand d'une musique sous cellophane que je suis partie à l'entracte. Même si le final promettait une fructueuse association de Jones, Vic Vogel et du Montral Jubilation.

Et là, un petit bijou entrevu sur les conseils d'une amie m'attendait dans la Cinquième salle de la PdA. Il s'appelle Don Byron, joue de la clarinette et raffole avec son Klezmer Band de musique juive, humour new-yorkais à la clé. Un délice de fin de soirée — et de fin de festival! — même si le yiddish n'est pas ma tasse de thé.

JAZZILOQUE

Vive le monde!



Gilles Archambault

« Y A EN DU MONDE, ça doit être bon ! », énonça sur un ton péremptoire un barbu qui portait une chemisette du même vert que la mienne. Un instant, j'ai craint qu'on ne s'imaginer que nous faisons partie d'un même groupe. Heureusement, il ne prenait pas de notes. Je ne risquais pas de lire ses commentaires dans un journal.

C'est au reste l'un des plaisirs les plus vifs que j'ai ressentis au cours du dernier festival : assister à des concerts dont personne ne rendrait compte. Pour les âmes sensibles dont je suis, la lecture d'articles se

rapportant aux prestations en salle est parfois une rude épreuve. Je m'imaginais souvent que les réserves que l'on formule au sujet des musiciens que j'aime me visent directement. Vieux réflexe d'écrivain qui me fait automatiquement prendre partie pour l'artiste. Très souvent, le journaliste ne sait pas résister au désir de se rendre intéressant. Quand il est brouillon, qu'il n'a pas le sens de l'histoire, de la tradition, qu'il écrit comme un pied, c'est une catastrophe. Il est, à mon avis, un danger public.

J'étais à la représentation que donnait le quintette du batteur Pete Magadini. Mon barbu n'était pas un méchant homme. Il battait la mesure de son pied, en caressant la nuque d'une petite brune d'une dizaine d'années. Mike Allen venait de terminer son solo au ténor sur *If I Should Lose You*. La petite chuchota quelques mots à l'oreille de son père. Ils partirent bientôt. Pas moi. André White au piano retenait surtout mon attention. Pas seulement parce qu'il était un savant participant à des *blindfield tests*, à la radio. J'aime la fluidité de son jeu, cette finesse dans l'exécution probablement héritée de Bill Evans. J'avais oublié qu'il

pouvait être un excellent compositeur. À preuve, ce *Should I Have Known* qu'on nous proposa et qui mériterait de devenir un standard.

La veille, chez Sonny Rollins, les choses mirent un certain temps avant de démarrer. Une voisine gloussa dès que Theodore annonça qu'il jouerait *Why Was I Born*? Pas de doutes, elle était née pour applaudir. Même des pièces peu inspirées. L'inquiétude me saisit. Rollins est pour moi (et pour tous ceux qui aiment le jazz avec un tant soit peu de ferveur) l'un des très grands saxophonistes du siècle, tous genres confondus. Il a eu le courage de se remettre en question à plusieurs reprises. Depuis quelques années, hélas, il n'a pas de groupe valable. Un jour, comme s'il était seul, poursuivant une idée fixe. Serge Truffaut nous a raconté sa désillusion. Elle fut mienne jusqu'à la fin de la première partie. La deuxième a été étincelante. Quelle force, quel swing! De quoi vous faire oublier l'odyssée de Robert Bourassa et de ses sénateurs volants.

Le bilan du Festival de cette année? Je n'ai vu que six concerts en salle. Seul celui de Frank

Morgan m'a laissé de glace. Non qu'il ait été dénué de tout intérêt, mais il manquait d'audace. Teddy Edwards a été impeccable. Rubalcaba, sans failles. Elvin Jones, Terence Blanchard, remarquables. De quoi me plaindrais-je?

Les spectacles à l'extérieur? J'ai eu tendance à choisir ceux qui me plaisaient. Je ne l'ai pas regretté. M'a conquis l'extrême précision avec laquelle les choses étaient conduites. Peu de retards, et négligeables, un professionnalisme constant. Bien sûr, la confusion des genres, qui est la marque des festivals de jazz partout au monde, ne m'emballait pas. Je souhaiterais toujours plus de jazz et moins de ces musiques plus ou moins connexes. Le public doit s'y perdre un peu et s'imaginer des choses bizarres.

Mais, enfin, j'ai bagueaudé à mon aise, j'ai vu et écouté une foule de musiciens, côtoyé des amateurs et des badauds. Qu'André Ménard et David Jobin soient remerciés d'avoir su transformer l'espace de quelques jours Montréal en une ville de jazz. À dans un an peut-être. Je serai là, avec ou sans calepin.

Les Sortilèges font revivre le parc Sohmer

Marie-Josée Hudon

SOUS le thème *Montréal m'était dansé*, l'ensemble national de folklore *Les Sortilèges* a présenté du 8 au 12 juillet dernier, au théâtre de la Verdure du parc Lafontaine, un spectacle gratuit à son public estival.

Bien que la pluie ait forcé l'annulation du spectacle le 8 juillet, l'événement tenu dans le cadre du 350e anniversaire de la ville, a accueilli près de 10 000 personnes en cinq jours. Ce spectacle inédit, d'une durée d'une heure 45 minutes, a ravi les adeptes du parc Lafontaine qui ont chaleureusement applaudi malgré le temps frisquet et des bancs de bois inconfortables.

Dirigés par Jimmy Di Genova, directeur artistique et fondateur de la troupe, les danseurs ont évolué au rythme de l'histoire avec une prestation partante ayant pour thème le célèbre parc Sohmer. Montréal a tiré une riche expérience culturelle dans ce parc, de 1889 à 1919. Situé à l'emplacement de Radio-Canada et de la brasserie Molson, ce lieu fort populaire au tournant du siècle accueillait les petites fanfares, les cirques miniatures et le théâtre de Vaudeville. Toute une histoire socio-culturelle s'y est déroulée à l'image des tableaux impressionnistes des Renoir et Monet, véritable atmosphère champêtre où évoluait une foule endimanchée. Des cafés-concerts et concerts-promenades s'animaient alors au bord du fleuve.

Ce défi relié à la fête du 350e a été relevé grâce à la contribution de Theodor Vasilescu, éminent chorégraphe roumain. *Theodor*, comme le nomme familièrement Di Genova, a métamorphosé cette troupe âgée de 25 ans en l'espace de deux petites visites à l'automne et en avril dernier. La rencontre de Vasilescu a eu pour effet de catalyser le folkloriste québécois d'origine italienne, enclin à une certaine lassitude des prestations qu'on additionne les unes aux autres. Il clame avec beaucoup d'admiration, ce talent des pays de l'Est, comme une belle influence : « si le folklore a le mérite d'avoir donné le ballet, s'il a inspiré des peintres, des compositeurs et des poètes, il a aussi sa propre place sur scène », se persuade Di Genova.

Ayant bénéficié de la faveur de Ceausescu à l'égard du folklore — une des rares disciplines culturelles privilégiées par le dictateur — Theodor Vasilescu a fréquenté les Hollandais, brillants en cette matière, avec

lesquels il a collaboré environ 30 ans. En faisant appel à ses services au titre de spécialiste pour *Rapsodie Roumaine*, — une chorégraphie en préparation pour les 4 et 5 août prochains, en compagnie de l'Orchestre Métropolitain à l'aréna Maurice-Richard — « il nous a aussi enseigné un carnaval moldave » qui fera la joie des écoliers lors de nos spectacles *matinée*. Que le folklore soit d'origine rurale ou urbaine, Di Genova veut désormais en maîtriser la théatralité. La chorégraphie du parc Sohmer en constitue un riche aperçu et sa découverte récente par le truchement des célébrations du 350e le passionne. À cet égard, Yvan Lamonde et Raymond Montpetit, co-auteurs du livre *Le Parc Sohmer* de Montréal, ont été une aide précieuse.

Les Sortilèges ont donc introduit des danses nouvelles à leur répertoire, le Charleston, le Boogie Woo-

gie, le Valse Lancier des années 50 — et le valse Clog, une danse de souche anglaise — *jig* — dont les pas rappellent le tic-tac de l'horloge. Cette danse est particulière. Elle évoque chez le chorégraphe un entretien avec Ti-Jean Carignan dans les années 80. Il lui avait fait part à l'époque d'un folklore typiquement urbain et pratiqué au parc Sohmer. Aujourd'hui, le destin remet les choses, « comme un long processus d'aboutissement », d'ajouter le chorégraphe.

La troupe a donc offert un voyage dans le temps en passant par *Terre des Hommes* et le *Forum*. À propos de ce dernier, il s'agit d'une partie de hockey dansée alignant Canadiens et Nordiques, un numéro particulièrement apprécié du public. L'humour exploité sur cette patinoire imaginaire, le tout imprégné d'une saveur de Ligue nationale d'improvisation,

demeure très efficace. Toutes ces danses furent aussi travaillées en collaboration avec ce chorégraphe roumain qui eut la capacité, toujours selon Di Genova, « de ne pas être à la remorque de ce qui se faisait à Moscou où tout est linéaire, et où la beauté plait comme prime ». « Une version Moisseiev du folklore, dont on n'entend plus parler ». « Ceux qui veulent retrouver dans le folklore le multiculturalisme ou l'interculturalisme, que ce soit la version fédérale ou québécoise, tant mieux pour eux », laisse-t-il choir à l'égard des passés.

La troupe, conviée à l'exposition universelle de Séville à l'automne, dansera un extrait du thème monténégrin *Le parc Sohmer* ainsi que *La Soirée du hockey*, le 6 septembre, à l'occasion d'une journée dédiée au Québec sur les planches de son pavillon à vocation culturelle.



Face à de nouvelles exigences, la troupe *Les Sortilèges* recrée la foire d'antan du parc Sohmer de Montréal. Un folklore plus théâtral et urbain que jamais.

ÉDITORIAL

L'écart

Si le premier ministre du Québec, dans ses conversations téléphoniques dites exploratoires, s'est exprimé sur le mode de sa dernière conférence de presse, on comprend que ses interlocuteurs canadiens aient été induits en erreur. D'euphémisme en sous-entendu, d'allusion en périphrase, M. Bourassa parle dans une langue bien à lui, ennemie de la clarté, qui en fait l'un des plus mauvais interprètes de la volonté du Québec. Pitoyable, cette tactique langagière n'excuse pas pour autant la surdité de son auditoire. Des êtres à l'intelligence normalement constituée, de Robert Rae à Joseph Clark en passant par leur horde de conseillers, devraient savoir étudier et comprendre le Québec autrement qu'à travers le prisme Bourassa. Dont la parole ne tient pas jusqu'à ce que l'opinion se cristallise et lui dicte sa conduite. C'est un trait connu, qu'ils ont ignoré à leurs risques et périls.

Plutôt que de jouer aux devinettes avec notre premier ministre, ses vis-à-vis auraient mieux fait de se procurer un petit ouvrage didactique, publié par le gouvernement du Québec en novembre 1991, et intitulé *Les positions traditionnelles du Québec en matière constitutionnelle 1936-1990*. Limpide sans être simpliste, cet abrégé fait ressortir la continuité historique des demandes du Québec. Qui a toujours réclamé la décentralisation du fédéralisme canadien, le respect et l'accroissement des compétences des provinces. Certaines époques sont un peu plus floues, c'est le cas sous M. Adélard Godbout (1939-1944) et sous M. Bourassa, encore que le fédéralisme dominateur ne plaise ni à l'un ni à l'autre. D'autres époques sont plus radicales, comme le fut le premier mandat du gouvernement de René Lévesque. Mais dans l'ensemble, nous sommes toujours dans le même paradigme, incontournable, celui de la plus grande mesure d'autonomie possible pour le seul État de langue française en Amérique du Nord. C'est-à-dire exactement le contraire de ce que la table constitutionnelle du Canada anglais vient de produire.

Il n'y a jamais vraiment eu d'autre dossier constitutionnel, pour le Québec, que celui du partage des compétences entre les deux ordres de gouvernement. Et la liste que la province a revendiquée est lourde. Elle touche tout le développement des ressources humaines, au sens le plus large possible : éducation, langue, institutions et politique culturelles, santé, services sociaux, habitation, politique familiale, mariage et divorce, loisirs et sports, sécurité du revenu, immigration, communications. Dans tous ces cas, sauf les deux derniers où même René Lévesque reconnaissait un rôle à Ottawa, les gouvernements québécois ont le plus souvent réclamé des pouvoirs exclusifs. Mais la liste ne s'arrête pas là. Le Québec a exigé la plus large autorité sur sa politique économique : développement régional, formation de la main-d'œuvre, politique industrielle, ressources naturelles, énergie. La plus affamée des listes québécoises, celle du rapport Allaire qui est en théorie le programme politique du parti de M. Bourassa, va même plus loin que le dernier gouvernement du Parti québécois, et suggère que l'agriculture et l'environnement appartiennent aux provinces en exclusivité. Enfin, les gouvernements successifs se sont préoccupés d'assurer un rôle international au Québec, en se fondant sur la thèse du « prologement externe des compétences internes ». M. Bourassa n'en parle plus, mais le rapport Allaire y tient comme bien d'autres avant lui.

En résumé, sauf pour tout ce qui ne relève pas incontestablement d'un gouvernement central, et sauf pour les circonstances où le partage est incontournable (l'environnement, l'aspect technique des communications, l'immigration pour les questions de sécurité, et les relations internationales), le Québec a défendu la thèse de l'exclusivité et continue à le faire. Si elles n'avaient perdu leur temps et leur énergie à spéculer sur les stratégies confondantes de Robert Bourassa, les provinces canadiennes-anglaises en auraient trouvé trace partout dans les messages issus du Québec. Ces messages transmettent les lignes de parti, et sont émis avec plus de constance que jamais depuis l'échec, en 1990, de l'accord constitutionnel du lac Meech.

En janvier 1991, le rapport Allaire, celui du comité constitutionnel du PLQ, exigeait de réduire le gouvernement central à quelques fonctions essentielles

— défense, gestion de la péréquation et de la dette, monnaie et douanes — et à quelques fonctions partagées, limitées. En mars de la même année, la commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, le groupe Bélanger-Campeau qui réunissait des élus et un échantillon de « l'élite » concertante québécoise, affirmait que le renouvellement du fédéralisme ne serait acceptable que s'il attribuait au Québec, entre autres, « les compétences et responsabilités liées à son développement social, économique et culturel ainsi qu'au domaine de la langue ». En juin suivant, un groupe canadien dominé par des anciens compagnons québécois de M. Trudeau (!) le groupe des 22, proposait un désengagement massif et volontaire du gouvernement fédéral au profit des provinces, sans trop toucher à la constitution. Au début de 1992, les défenseurs québécois du fédéralisme qui acceptaient de participer aux conférences publiques qu'organisait le comité Beaudoin-Dobbie amenaient leur vis-à-vis canadiens à adopter le « fédéralisme asymétrique », qui tentait désespérément de concilier la centralisation chère au

Le Canada anglais ne pouvait ignorer la continuité historique des demandes québécoises

Canada anglais et la forte dévolution chère au Québec.

Certains réclament cette dévolution au nom de la rationalité, du fonctionnalisme, du vrai fédéralisme. C'est en gros le cas du rapport Allaire et du groupe des 22. D'autres la réclament au nom de l'affirmation nationale, de la distinction québécoise. Ce fut certes le cas de la commission Bélanger-Campeau. Mais sous un couvert ou l'autre, c'est toujours la même aspiration fondamentale qui pousse le Québec dans son dialogue avec le Canada. Au risque de faire frémir les souverainistes, disons tout clairement qu'il y a une continuité historique entre l'ancien ministre libéral fédéral Maurice Sauvé, qui fut signataire et promoteur du manifeste des 22 quelques mois avant sa mort, et le chef du Parti québécois Jacques Parizeau, qui veut pousser la machine indépendantiste au maximum tout en commençant à trouver quelque vertu au cordon ombilical canadien — monnaie, passeport et citoyenneté.

Ce que tout cela veut dire, et que le Canada anglais n'a pas compris malgré deux ans de messages répercutés au haut-parleur, c'est que le Québec recherche non seulement une décentralisation importante, dans les créneaux sociaux et économiques aussi bien que dans la passe étroite de la « langue et de la culture » où on voudrait le confiner, mais qu'il n'est pas question d'y attacher des conditions de tutelle. Même le groupe des 22, fédéraliste s'il en est, réduisait la fameuse théorie des « normes nationales » à celle d'ententes techniques entre Ottawa et les provinces. Quand Ottawa se retire d'un champ qu'il a envahi, il doit remettre aux provinces les ressources afférentes et leur laisser entièrement le soin de leurs politiques, de la conception à la mise en œuvre. Cela ne saurait exclure l'harmonisation, mais de façon subéquente et volontaire.

Nous voilà donc en collision. Aux messages québécois, on oppose un consensus strictement contraire. Ce consensus s'est exprimé avec constance lui aussi. Dans les propositions fédérales du 24 septembre 1991. Dans le rapport du Comité Sénat-Communes de février 1992 (Beaudoin-Dobbie). Enfin dans la ronde Canada entre Ottawa et les provinces, à son terme du 8 juillet que le ministre fédéral au dossier, M. Clark, célébrait comme le plus grand moment historique depuis la Confédération. Par tout, c'est non à la décentralisation, sauf pour un retrait conditionnel d'Ottawa dans quelques domaines qui appartenaient déjà aux provinces. Le Québec ne peut même pas compter occuper sans partage le champ culturel, ou celui du développement régional ! Sa politique linguistique, déjà sous attaque dans la constitution de 1982, se fait encadrer encore plus solidement en 1992.

On peut certes déplorer que les atti-

tudes « perplexes » de M. Bourassa aient conforté les illusions de ses vis-à-vis, mais l'obstacle demeure, qu'ils auraient pu voir. Il n'y aura pas d'entente entre le Québec et le Canada sans une dévolution importante, sociale, économique et culturelle. Et qui se fasse sans conditions. Ensuite seulement pourra-t-on définir des « institutions communes », qu'il s'agisse ou non d'un Sénat renouvelé.

Sans doute, il se fait tard. Il est dommage pour le Canada qu'il ait écarté d'emblée, au cours des deux dernières années, l'alternative d'un modèle décentralisé. La mouvance NDP, et les restants de l'idéologie-Trudeau ont fait leur œuvre. Mais il suffit de prendre connaissance du texte qui touche les modalités de l'union économique pour en voir tout l'absurde. Là, les provinces ont érigé une douzaine de barrières à la libre circulation des biens et des personnes. Des barrières sociales, culturelles, économiques qui traduisent une sorte de désir latent d'exercer les pouvoirs qu'elles préfèrent pourtant laisser au gouvernement fédéral. C'est le monde à l'envers, une fédération à tendance unitaire, mais qui s'interdit le marché commun !

À cette distance énorme entre le Québec et le Canada, le texte du 8 juillet ajoute un problème de taille qui risque de les engouffrer tous deux. La ronde Canada ne pouvait ignorer la question autochtone et le Québec doit admettre qu'il ne règlera pas sa « question nationale » sans avoir trouvé une juste réponse, en même temps, aux aspirations des premières nations.

Mais le texte n'est pas acceptable en son état actuel. On a beau affirmer, comme le fait le premier ministre de l'Ontario, qu'il n'est pas plus nécessaire de définir le « droit inhérent des autochtones à l'autonomie gouvernementale » que la clause de « société distincte » pour les Québécois, la comparaison ne tient pas. Car le Québec, justement, cherche à inscrire dans la constitution la série de pouvoirs qui donne forme à sa distinction. Il ne pourra signer sans cette définition. Les autochtones, au contraire, réclament un acte de foi dont les conséquences sont insupportables.

Le texte fait problème sur au moins trois points majeurs.

Le premier est la « justiciabilité ». Des centaines de négociations entre Ottawa, les provinces et diverses nations devront trouver leur terme d'ici cinq ans, sinon tout ce monde se retrouvera devant les tribunaux, dont le pouvoir de définition des règles de vie collective, au Canada, atteindra des sommets inacceptables en régime parlementaire. Les constituants donnent l'impression, ici, d'avoir littéralement balayé leurs différends importants chez les juges, pour éviter d'y faire face.

Deuxièmement — et c'est un de ces différends explosifs — l'entente reste muette sur le principe de citoyenneté. Certes, elle spécifie enfin que les futurs gouvernements autochtones devront rester ouverts à la participation des non-autochtones, donc qu'ils ne fonctionneront pas selon un régime d'apartheid. Mais la question du fondement racial des nouveaux arrangements reste entière à bien d'autres égards. L'accord prévoit par exemple un troublant principe d'extra-territorialité. Tous les autochtones du Canada, qu'ils vivent dans leurs territoires propres ou ailleurs au pays, auraient les mêmes droits de participation à ces nouvelles citoyennetés. Comment y arriver sans recenser les individus par leur généalogie et les liens du sang, comme le prévoient d'ailleurs déjà les dispositions sur la nation métisse ? La question est préalable à tout autre arrangement et l'accord aurait absolument dû y répondre.

Troisièmement, l'accord est muet sur le lien entre ce nouveau « troisième niveau de gouvernement » et les territoires où il s'exercera. Le gouvernement du Québec a parfaitement raison d'exiger, sur ce point comme sur tant d'autres, des précisions majeures.

Le malentendu traditionnel entre le Québec et le Canada a atteint, mardi dernier avec cette entente, un sommet historique. La proposition du 8 juillet a un seul avantage, celle d'obliger les deux parties à voir l'entiereté de la distance entre elles. L'esquive devient impossible et la lumière crue. Le gouvernement fédéral, qui savait mieux, et qui a laissé le malentendu s'épaissir jusqu'à la fin, aura au cours des prochains jours une tâche de « clarification » qui dépassera tout ce que M. Bourassa vient confusément d'annoncer.

LISE BISSONNETTE

LE SILENCIEUX

La récession de l'été

DE L'ÉTÉ, comme de la récession, on s'en sortira. C'est écrit dans le ciel et dans la mémoire — ou ce qu'il en reste — des vieilles gens.

L'été est remis à l'automne. Et si le temps ne s'y prête pas, il aura lieu à l'intérieur.

Quant aux industries du parapluie, de l'imperméable et du maillot de bain, la Corée et Taiwan ne suffisent plus à la demande torrentielle.

Les météorologues, qui ne cessent d'annoncer des averses certaines et du soleil improbable, songeraient à demander la protection de la GRC.

Côté tourisme, c'est le naufrage. Des hôteliers projettent d'organiser un téléthon ou des villégiatures à l'Oratoire, à Sainte-Anne-Beaupré et à l'Assemblée nationale.

Mais comme « à quelque chose malheur est bon », jamais de mémoire de tondeuse à gazon, l'herbe n'a jamais été aussi verte. Inutile de dire que pour les canards et les *botarus lentiginosus*, c'est le paradis aquatique.

L'été 91 avait été tellement magnifique que, pour 92, le ciel s'est dit : « Ça s'arrose ! »

Les tournesols ne savent vers qui pencher leur fleur ; ils auraient un penchant pour la lune.

Les crèmes solaires ne se vendent pas comme prévu ; leurs fabricants songe-

raient à mettre au point des crèmes ombreuses et pluviales.

Les syndicats de la construction ont mis sur la table une proposition visant à renoncer à leur quinzaine de vacances, à condition d'être payés « temps triple » et d'être autorisés à faire du travail au noir.

Le Canada, telle que la propagande fédéraliste nous le « vend », est si beau, si riche, si paradisiaque, que personne n'est en mesure de se le payer, à part les investisseurs japonais.

Depuis la conquête, au Québec, moins ça change, plus c'est immuablement distinct.

Patriotisme. — Amour masochiste du citoyen pour le pays qui le dépouille par ses impôts.

Pour s'intéresser à la musique de jazz, il n'est pas nécessaire de s'y connaître, il suffit d'être snob.

Quand le festival du jazz sera terminé, le gros public retournera au rock populaire et au rock voisin.

Créateur. — Vandale de la tradition.

On se fait des amis ; quant aux ennemis, ils se font d'eux-mêmes.

Nous parlons plus qu'hier, mais nous ne parlons jamais.

Personne n'est à l'abri de la critique, même flatteuse.

Albert Brie

Jeffrey Simpson

Le libre-échange à trois

DANS peu de temps, le gouvernement Mulroney souffrira d'un autre mal de tête. La source n'en sera pas la constitution, mais plutôt l'accord de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique.

Si l'on excepte le Québec, le libre-échange canado-américain, entré en vigueur le 1er juillet 1989, est fort impopulaire. On impute à ce traité une partie de la récession et des pertes d'emplois. Tous ceux qui se sont opposés à ce traité sont toujours du même avis. Parmi ceux qui ont donné leur appui à cette entente, on trouve maintenant des gens sceptiques, voire hostiles.

Les sondages canadiens (excluant le Québec) indiquent que deux citoyens sur trois s'opposent au libre-échange. Si on tenait un plébiscite sur le libre-échange, au Canada anglais, la réponse serait négative. De plus, le gouvernement Mulroney a une cote de popularité moindre en 1992 qu'en 1988.

Quoi qu'il en soit, le traité de libre-échange à trois devrait être signé cet été. Un mois après la fin des négociations, on rendra public le brouillon du traité. D'après des sources de la capitale canadienne, le président américain George Bush aimerait qu'une cérémonie de signature soit prévue cet automne dans la ville de Mexico, en présence du président Carlos Salinas de Gortari et du premier ministre canadien Brian Mulroney. Bush croit sûrement que ce traité est susceptible de l'aider politiquement.

Au début de 1992, l'administration Bush s'inquiétait de l'impact que pouvait avoir le traité de libre-échange avec le Mexique. Mais ce projet d'entente est populaire dans deux États qui comptent une forte proportion d'hispanophones, le Texas et la Californie. Ce sont aussi deux États où Ross Perot constitue une menace pour Bush lors des présidentielles de novembre.

PEUT-ON appliquer le même raisonnement quand il s'agit de Mulroney ? Pour l'instant, non. L'entente projetée avec le Mexique est même moins populaire que le traité de libre-échange avec les États-Unis. Même au Québec, des sondages récents indiquent que le libre-échange avec les États-Unis est moins populaire qu'il ne l'a déjà été.

Les bas salaires au Mexique, des normes moins sévères quant au contrôle de la pollution et un système politique marqué par la corruption comptent parmi les raisons qui expliquent l'appui moindre accordé à quelque entente avec Mexico. Le PNB canadien est d'environ 20 000 \$ par habitant, tandis qu'il n'est que de 2300 \$ au Mexique. Le Mexique ne figure même pas sur la liste des dix premiers clients du Canada pour les exportations, quoique l'on verrait ce marché s'étoffer sans doute si on en arrivait à une entente. En 1991, le Canada n'a exporté que pour 540 millions \$ vers le Mexique et, pour la même année, le Canada avait un déficit commercial de 2 milliards \$ avec le Mexique.

Une autre raison de cette opposition, c'est que la NAFTA (ou Traité de libre-échange d'Amérique du Nord) fournit à tous ceux qui détestent le traité conclu avec les États-Unis une autre occasion de gueuler contre le libre-échange — ce qui veut dire les syndicats, les gouvernements néo-démocrates de Colombie-Britannique de Saskatchewan et d'Ontario et plusieurs libéraux fédéraux.

Les cercles d'affaires canadiens qui

s'étaient ligüés pour donner leur appui au libre-échange canado-américain se sont montrés moins actifs pour ce projet de libre-échange à trois. Cette attitude peut en partie être attribuée au fait que les échanges canado-mexicains ne représentent qu'une petite fraction du commerce qui s'effectue entre le Canada et les États-Unis.

L'on sait que le gouvernement Mulroney est impopulaire à travers le Canada, ce qui fait qu'il ne peut pas compter sur sa popularité pour vendre ce traité entre le Canada, les États-Unis et le Mexique qui aura vraisemblablement besoin de la communauté des affaires et de gouvernements tel celui de M. Robert Bourassa.



Un changement de stratégie s'imposera au gouvernement. À des questions qui leur furent posées aux Communes sur le libre-échange nord-américain, des ministres de l'équipe Mulroney ont fait valoir que ce n'était pas un élément si important. Comme corollaire, faisaient-ils savoir, les Canadiens ne devraient pas craindre que le Mexique fasse partie de cette réalité du libre-échange.

Cette façon de voir n'aura pas de succès, car le libre-échange à trois couvrira un champ très étendu. Il faudra de plus que le gouvernement, pour amener le milieu des affaires à se mêler au débat, souligne les multiples avantages que comporte un tel accord. L'entente avec le Mexique ne fera que donner une fois de plus l'occasion d'ouvrir le débat sur le traité canado-américain. Tous savent combien fut émotionnel le débat qui a eu cours en 1988.

Le gouvernement canadien aura également un handicap nouveau s'il veut vendre cette entente à trois parce que, dans l'enveloppe qu'il prépare pour réformer la Constitution, il s'apprête à offrir aux provinces la compétence sur la main-d'œuvre et sur la formation.

TOUTE entente nord-américaine ressemblera à l'accord canado-américain, en ce sens qu'elle accélérera le processus de restructuration de l'économie, phénomène qui provoque du chômage dans certains secteurs. Ceux que touche le chômage ont besoin de formation et d'autres formes d'aide. Mais parce qu'Ottawa transfèrera ces responsabilités aux provinces, le gouvernement fédéral sera incapable de faire quoi que ce soit pour ces travailleurs et pour leurs communautés. Ottawa devra plutôt s'en remettre aux provinces dont plusieurs s'opposent au NAFTA ou traité de libre-échange à trois.

Avec la Constitution, la récession, la TPS et la persistance de déficits qui contribuent à faire chuter la popularité des conservateurs, ces derniers n'ont vraiment pas besoin d'un mal de tête supplémentaire, mais ils auront sûrement un autre problème dont la source sera le traité de libre-échange nord-américain.

LETTRES AU DEVOIR

On nous aime

EN OCTOBRE dernier, j'ai quitté Montréal pour m'établir à Victoria, Colombie-Britannique.

Très vite, je me suis rendu compte que les Canadiens anglais sont très différents de ce que j'avais prévu, ou plutôt de ce que nous faisons dire au Québec.

Les gens que je rencontre dans ma nouvelle ville font des efforts pour prononcer mon nom correctement. De plus, ils sont intéressés à en apprendre plus en ce qui concerne la « culture québécoise », et plusieurs d'entre eux veulent parler le français.

Personne ne veut que le Québec se sépare. Qu'est-ce qui différencierait le Canada des États-Unis, si le Québec n'en faisait plus partie ?

On me dit également que le Québec est

comme le cœur de notre pays; personne ne peut vivre sans un cœur de la même manière qu'un cœur n'est rien sans ses organes vitaux.

Ne démolissons pas notre merveilleux pays. Nous allons gagner beaucoup plus que nous le pensons en renforçant les liens entre nous, les gens du pays.

Claudin Lambert
Victoria, 29 juin 1992

Civisme à bicyclette

L'ÉTÉ DERNIER, j'ai eu un accident sur la piste cyclable du canal Lachine. Chute, contusions, etc. Cet incident m'a permis d'apprécier la solidarité des cyclistes qui empruntent cette voie. Tout de suite, on s'est porté à mon secours, qui pour m'aider à me lever, qui pour tendre de l'eau oxygénée et

de la gaze, qui pour téléphoner à l'ambulance et à la police et pour s'occuper de ma bicyclette. Je ne connaissais aucune de ces personnes mais je leur serai toujours reconnaissant de leur geste d'entraide, surtout la dame qui me suivait et qui fut très efficace pour faire un pansement, canaliser et diriger les gestes de secours, s'assurer qu'une ambulance était en route.

À tous, un chaleureux merci, vous avez fait montre de civisme et de solidarité. Votre sollicitude est un heureux contrepoint aux nombreux kamikazes de la pédale qui roulent sur le trottoir, empruntent les rues en sens inverse, ne respectent ni feu de circulation ni arrêt ou, roulant sur une piste cyclable, fontent sur les piétons qui, en pleine ville, osent la traverser, ça s'est vu et plus d'une fois.

Michelle Bachand
Montréal, 3 juillet 1992